UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS DE TOURS

Le passif dit *détrimental* en japonais contemporain à la lumière de l'approche énonciative

Moe UMEZAWA

Sous la direction de Fabienne TOUPIN

Mémoire de Master 2

Mention : Sciences du langage

Spécialité : Linguistique avancée et description des langues

2019-2020

Remerciements

Je remercie chaleureusement ma directrice Fabienne TOUPIN pour ses conseils, ses directives, son écoute, sa patience et son soutien. Son accompagnement fut précieux et il m'a permis de réaliser ce mémoire. Je la remercie de tout cœur.

J'exprime également mes chaleureux remerciements à l'égard de mon professeur Sylvester OSU d'avoir enrichi mon parcours universitaire par ses enseignements et également d'avoir accepté d'être membre du jury. J'en ai été honorée.

Résumé / Abstract

Ce travail de recherche a pour but d'explorer et d'approfondir la construction du sens *détrimental* dans l'énoncé passif en exploitant l'approche énonciative. Le passif dit *détrimental* exprime des dommages ou des désagréments subis par le référent du SN sujet à partir d'un événement. Or, la définition du passif *détrimental* varie en fonction des disciplines de recherche, et se construit du point de vue de la grammaire, de la morphosyntaxe, ou encore de la sémantique. L'attribution du sens *détrimental* à la structure passive n'est pas systématiquement appuyé sur ces critères. De là, nous posons la problématique : selon quels critères faut-il identifier le sens *détrimental* ? En prenant compte des éléments qui composent l'énoncé au niveau structurel (linguistique) et au niveau contextuel (extralinguistique), nous avons observé que le passif *détrimental* est un des effets de sens du passif. Il ne dépend pas uniquement de la passivation, ni de la structure. Le sens *détrimental* se construit en fonction des éléments qui composent le contexte y compris le cotexte.

The purpose of this research is to explore and deepen the construction of the *detrimental* meaning in the passive utterance by exploiting the enunciative approach. The so-called *detrimental* passive form expresses damages or inconveniences suffered by the referent of the subject NP as a result of an event. However, the definition of *detrimental* passive varies according to research disciplines, and is constructed from the point of view of grammar, morphosyntax,

or semantics. The attribution of *detrimental* meaning to the passive structure is not systematically based on these criteria. Hence, we pose the following question : according to which criteria should *detrimental* meaning be identified ? By taking into account the elements that make up the statement at the structural (linguistic) and contextual (extralinguistic) levels, we have observed that the detrimental passive is one of the effects of the meaning of the passive form. It does not depend solely on passivation or structure. The detrimental meaning is constructed according to the elements composing the context including the cotext.

Mots-clés : Linguistique, Énonciation, Japonais, Passif, Détrimental

Keywords : Linguistics, Enunciation, Japanese, Passive, Detrimental

Table des matières

Remerciements.....2
Résumé / Abstract.....3
Abréviations.....7
Introduction.....8
1. Les études précédentes sur le passif japonais.....14
1.1. Quelques caractéristiques de la structure de la phrase japonaise.....15
1.2. Des structures passives en japonais.....19
1.3. Le passif dit *détrimental* et l'histoire du passif japonais.....24
1.3.1. Le passif avec SN sujet [-animé] en ancien japonais.....25
1.3.2. Les études comparatives entre le passif et l'expression bénéfique.....29
1.4. La classification des structures passives sur le plan sémantique.....35
1.5. La classification traditionnelle : passif direct, passif indirect et passif possessif.....38
1.5.1. Le passif direct vs. le passif indirect.....38
1.5.2. Le passif possessif.....44
1.6. La classification de Masuoka (1982).....47
1.6.1. Le demotional passive.....48
1.6.2. Le promotional passive.....53
(a) L'affective passive.....54
(b) Le predicational passive.....59
1.7. Deux marqueurs du complément d'agent : *-ni* et *-niyotte*.....61
2. Analyse énonciative.....75
2.1. L'approche énonciative.....75
2.2. Les caractéristiques de notre corpus et choix des données.....80
2.3. Le sens *détrimental* et le procès présentant le caractère négatif.....82
2.3.1. Le verbe exprimant un procès impliquant des dommages corporels. 83
(a) Le sens détrimental lié au caractère négatif du procès.....84
(b) Le sens détrimental en lien avec les marqueurs discursifs.....88
Bilan.....92
2.3.2. Le verbe exprimant un procès impliquant des dommages psychologiques.....94
(a) Le sens détrimental lié au caractère négatif du procès 95
(b) Le sens détrimental en lien avec les marqueurs discursifs.....96
(c) Le sens détrimental en cas de la correspondance entre le locuteur et celui que le procès affecte.....99
(d) Le sens détrimental en lien avec la modalité du locuteur.....102
Bilan.....105
2.3.3. Le verbe exprimant un procès impliquant un changement d'état négatif.....107
Bilan.....114
2.3.4. Le verbe exprimant un procès impliquant l'obligation.....115
Bilan.....118

2.4. Le sens détrimental et le procès sans le caractère négatif.....118
2.4.1. Le verbe exprimant un procès impliquant un changement d'état physique.....118
(a) Le sens détrimental en lien avec la passivation.....119
(b) Le sens détrimental en lien avec les marqueurs discursifs.....120
(c) Le sens détrimental en lien avec le point du vue d'une personne donnée.....122
Bilan.....123
2.4.2. Le verbe exprimant un procès impliquant un changement psychologique.....124
(a) Le sens détrimental en lien avec la passivation.....124
(b) Le sens détrimental en lien avec le point de vue d'une personne donnée.....126
Bilan.....131
Conclusion.....132
Annexe.....138
Document 1 : Langage journalistique à l'écrit.....138
Document 2 : Langage journalistique à l'oral.....144
Document 3 : BCCWJ.....147
Document 4 : SARABA !.....151
Document 5 : Le Petit Prince.....156
Document 6 : Le château ambulant.....159
Bibliographie.....164

Abréviations

Nous indiquons ici des abréviations employées dans ce travail :

1 : First person
2 : Second person
3 : Third person
ADJ : Adjective
ADV : Adverb(ial)
AUX : Auxiliary
CLF : Classifier
COP : Copula
CP : Conjunctive Particle
DEM : Demonstrative
EP : Enonciative Particle
FP : Final Particle
IMP : Imperatif
INF : Infinitive
NEG : Negation, negative
NMLZ : Nominalizer/Nominalization
OBJ : Object
PASS : Passive
PER : Personne
PL : Plural
PROG : Progressive
PRS : Present
PST : Past
PTCP : Participle
Q : Question particle/marker
SFF : Suffix
SG : Singular
SUB : Subject
TOP : Topique

Introduction

Notre recherche porte sur le passif japonais contemporain. Ce choix émane d'une curiosité mais aussi d'une réflexion sur la structure du passif et ses valeurs en contexte. En effet, dans la grammaire japonaise, le passif est défini comme une structure consistant à exprimer une influence négative subie par le référent du sujet grammatical à partir d'un procès conduit par un autre (*Nihongo kyôiku jiten*[1], 1982 : 202). Cependant, beaucoup de débats émergent sur la définition traditionnelle du passif dont la valeur essentielle est "*détrimentale*". Pour cette définition traditionnelle, il existe deux critères se présentés : le premier critère se base sur l'absence de structure passive ayant un syntagme nominal (SN) sujet [-animé] dans le système de l'ancien japonais (avant le 17ème siècle)[2]. La valeur négative ou traditionnellement dite *détrimentale* du passif représente des dommages ou des désagréments du référent du SN sujet. Ce dernier doit être capable de se sentir visé par le procès, il doit donc être animé, c'est le deuxième critère. Or, dans les études récentes menées par Kinsui (1991 : 2), Li (2017 : 355) et Han (2010 : 47), il est constaté que la structure passive contenant un SN sujet [-animé] existe dans l'ancien japonais et ceci depuis longtemps.

1 *Nihongo kyôiku jiten* (日本語教育辞典) est une encyclopédie consacrée à l'apprentissage de la langue japonaise.

2 Il existe beaucoup de débats sur la division en période de l'histoire de la langue japonaise. Dans cette recherche, nous avons adopté une division en période de l'histoire basée sur le changement de la langue japonaise : l'ancien japonais (avant le 17ème siècle) et le japonais contemporain (après le 17ème siècle). En effet, de nombreux changements linguistiques sont apparus pendant la période Muromachi (1336-1573). Et ces changements ont été intégrés dans le système linguistique japonais à la période Édo (1603-1868) (Miyaji, 1978 : 13-14).

En effet, ces deux critères morphosyntaxique et sémantique ne peuvent pas être suffisants ni pertinents pour affirmer que la valeur *détrimentale* (négative) est la seule valeur du passif japonais. Cela limite considérablement la compréhension des valeurs liées aux différents emplois du passif japonais. Les études précédentes (Kinsui,1991 ; Li, 2017 et Han, 2010) démontrent effectivement que les énoncés passifs n'expriment pas toujours une influence négative sur le référent du SN sujet, et ceci depuis l'ancien japonais.

Notre intérêt porte essentiellement sur cet aspect-là et notre curiosité nous amène à l'interrogation suivante : pourquoi le passif appelé *détrimental* est-il considéré comme un passif propre à la langue japonaise même s'il existe des phrases passives qui n'expriment pas cette valeur ?

Dans cette recherche, il s'agit de reconsidérer la place du passif dit *détrimental* dans la grammaire japonaise en mettant en lumière les structures possibles du passif dans le japonais contemporain tout en identifiant leur signification en contexte. C'est un nouveau défi, une recherche qui va être menée en traitant des données relevées à partit de diverses sources : discours journalistiques écrits, oraux, ainsi que dans l'écriture romanesque et les dialogues cinématographiques pour saisir l'usage du passif dans le japonais contemporain. Ce processus de recherche nécessite de s'intéresser d'abord au passif dit *détrimental* mais aussi à l'histoire du passif japonais de manière globale, puis à son utilisation actuelle.

Aujourd'hui, la valeur du passif traditionnellement appelé *détrimental* ne fait pas l'unanimité. La description du passif japonais sur le plan morphosyntaxique s'avère insuffisante pour fournir une approche globale et exhaustive des valeurs possibles du passif dans le japonais contemporain, puisque la langue évolue dans le temps, son usage varie aussi en fonction des individus et des groupes.

Les valeurs du passif japonais peuvent être ainsi comprises en prenant en compte tous les éléments linguistiques et extralinguistiques : qui parle à qui ? quand ? où ? et comment ? Cette prise en compte de la situation d'énonciation s'impose pour définir les valeurs du passif japonais. L'approche énonciative permet de mettre en lumière l'intervention de tous ces facteurs. Il convient alors de poser la problématique suivante qui conduira le raisonnement suivi d'une analyse : selon quels critères et comment faut-il identifier les valeurs du passif en japonais contemporain ? Sachant que la plupart des linguistes japonais se sont d'abord penchés systématiquement sur l'emploi ancien du passif japonais appelé *détrimental*, sans chercher à expliquer l'influence d'autres facteurs existants sur la construction du sens. Ils lui ont alors attribué la valeur dite traditionnellement *dérimentale* jusqu'à nos jours ou presque.

Puis, l'influence des langues occidentales va bousculer les approches et opérer des ouvertures vers d'autres approches tout à fait nouvelles. À partir du 19ème siècle, il va y avoir plusieurs compréhensions possibles de l'énoncé passif japonais et ceci jusqu'à nos jour. Pour appréhender ces valeurs, il convient aussi

de procéder à une analyse plus globale en faisant appel à l'approche énonciative mise en œuvre dans notre cursus universitaire.

Le cadre théorique énonciatif

Entant que fondateur de l'énonciation, Benveniste écrit : *« l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. »* (1966 : 80). À partir de là, l'amorce de la théorie énonciative préconise un travail transversal entre les différents domaines linguistiques : la syntaxe, la morphologie, la sémantique, la phonologie et la pragmatique. De plus, le cadre du parcours universitaire de formation en licence de SDL[3] et en Master de LADL[4] nous oriente vers l'approche énonciative pour étudier la langue en tenant compte des domaines linguistiques évoqués, mais également des éléments extralinguistiques. Dans cette perspective, nous étudions la langue en dépassant le cadre structuraliste pour interroger le fonctionnement de celle-ci dans sa production par rapport au contexte et au locuteur qui s'approprie ce système (la langue). Ainsi, le sens de l'énoncé se construit de façon particulière à partir de la stratégie énonciative émise par ce locuteur. Dès lors que celui-ci met en exercice cette stratégie, il mobilise la langue et se l'approprie pour affirmer sa position en tant que locuteur. À ce propos, Georges-Élia Sarfati écrit :

> « L'acte d'énonciation pour lequel " tout sujet énonce sa position de locuteur" est tout à la fois un acte de conversion et un acte

3 SDL : Sciences de langage.

4 LADL : Linguistique Avancée et Description des Langues.

> d'appropriation de la langue en discours. Le fait que par cet acte le locuteur "mobilise la langue pour son propre compte" détermine une situation d'énonciation dans laquelle émergent les énoncés. » (2012 : 19)

Dans le cadre général de notre approche énonciative, nous nous intéressons au passif japonais comme énoncé porteur de sens qui se construit en fonction du marqueur, des éléments qui l'entourent et pas uniquement comme une forme de grammaire. Dans notre approche du passif japonais, nous sommes aussi amenées à considérer le langage émis par le locuteur dans une situation d'énonciation afin de comprendre la construction de sens. Rappelons qu'il est courant en japonais comme dans d'autres langues, d'utiliser un seul mot (le verbe, le nom, l'adjectif) pour signifier un énoncé entier dont le sens se construit en contexte. De plus, dans l'usage de l'énoncé japonais sans SN sujet, la contrainte syntaxique est peu sévère (Yamaguchi, 2003), ce qui facilite la variabilité de l'ordre des mots et l'omission de certains éléments. À ce propos Yamaguchi (2003) souligne qu'en japonais, l'omission des éléments n'est pas limitée au niveau syntaxique mais elle s'opère aussi au niveau temporel. Dans le même temps, Yagmaguchi mentionne que si le sujet a été déjà partagé une fois entre interlocuteurs, il pourrait être omis, comme étant connu, dans une autre conversation ayant lieu dans un autre espace-temps. Cette configuration nécessite d'intégrer l'approche énonciative qui nous réunit tous autour de notre recherche sur le passif japonais, comme tous les autres linguistes énonciativistes qui se préoccupent essentiellement de la construction de sens en contexte, puisque le

sens « *ne préexiste pas* » (Charaudeau, 1988 : 161). Il se construit effectivement en contexte.

D'ailleurs, Culioli définit le langage comme *« activité signifiante de représentation, ne nous est accessible qu'à travers des textes, c'est-à-dire des agencements de marqueurs : ces agencements sont la trace d'opération. »* (1982 : 95). C'est ainsi que nous exploitons tout naturellement les enseignements énonciatifs dispensés par F. Toupin et S. Osu pour souligner que tous les marqueurs renvoient à une opération invariable parce qu'elle appartient au système de la langue et ils sont à la disposition du locuteur en fonction de certaines contraintes morphologiques, syntaxiques, énonciatives propres à chaque langue pour construire un sens particulier dans un énoncé. Il est constaté que le marqueur ne peut pas exister tout seul, il est en relation avec d'autres éléments composant l'énoncé. Un marqueur peut donner de différentes valeurs en fonction de cette relation. Ces différentes valeurs s'opposent dans les divers énoncés.

À présent, notre objectif consiste à savoir quels paramètres déterminent une valeur négative dite *détrimentale* d'un énoncé passif dans le japonais contemporain. Il convient de mener une recherche sur le plan linguistique tout en s'intéressant aux formes et à la manière dont elles se combinent pour construire un sens particulier, *détrimental,* d'un énoncé passif donné, mais aussi sur le plan extralinguistique en se focalisant sur le contexte de la production d'un énoncé passif qui intervient dans la construction de ce sens particulier, *détrimental*.

1. Les études précédentes sur le passif japonais

Tout d'abord, il paraît important d'évoquer quelques caractéristiques particulières de la structure de la phrase japonaise en se focalisant sur la phrase minimale. Celle-ci impose nécessairement le recours au contexte pour mieux la comprendre.

Puis, nous nous intéresserons aux débats concernant la définition classique du passif, en mettant l'accent sur l'emploi traditionnel du passif dit *détrimental* et sur la classification traditionnelle du passif japonais. Pour ce qui est de la notion de passif *détrimental*, elle a fait sa première apparition dans le travaux de Matsushita (1930)[5], menés sur le plan sémantique. Mais c'est autour de l'année 1980 que le passif *détrimental* a suscité un plus vif intérêt dans le monde de la recherche. Nous pouvons citer, comme travaux de recherche portant sur la notion en question, ou dans lesquels elle est simplement mentionnée, l'article de Hayashi : « Passif dit détrimental en japonais » (1984), ainsi que l'article de Maurice : « La linguistique japonaise » (1984). Dans sa thèse intitulée : *Emplois et valeurs de la forme (r)are en japonais*, Chika Horie, qui remonte plus loin que nous, rappelle, pour sa part, que : *« Ce n'est qu'après l'époque de Meiji (1860) que le passif avec un sens négatif devient un caractère saillant du passif en japonais, tandis que les autres "passifs" sont considérés comme un élargissement de la valeur du passif détrimental. »* (2013 : 16).

5 Cité par Chi (2015 : 30-32).

Il faut aussi que nous signalions qu'il existe deux grands courants qui classent le passif *détrimental* suivant deux critères : le critère morphosyntaxe (si nous pensons à titre d'exemple aux études de Koga, 2016 et de Kinocuhi, 1999) et le critère sémantiques (les travaux de Tujimoto, 2015 et de Masuoka, 1982 par exemple).

1.1. Quelques caractéristiques de la structure de la phrase japonaise

Sur le plan syntaxique, le japonais est une langue à tête finale qui a l'ordre des mots Sujet-Objet-Verbe (SOV). Cela est illustré par l'arbre syntaxique ci-dessous, dans lequel nous proposons une comparaison avec celui du français, qui est une langue à tête initiale.

(1)

musume	ga	kêki	o	tabe	ta
fille	SBJ MARKER	gâteau	OBJ MARKER	manger	PST
[ma] fille		[un] gâteau		a mangé	

« Ma fille a mangé un gâteau. »

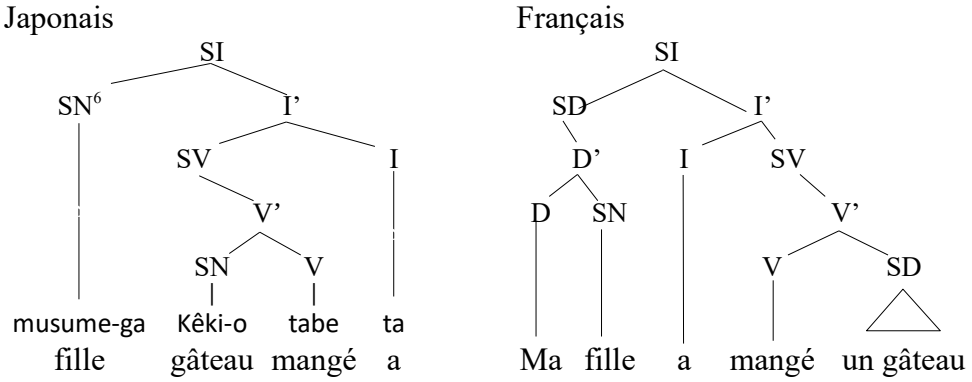

6 Dans la grammaire japonaise, il n'existe pas d'article, comme il n'y a pas de syntagme déterminant (SD), qui se compose d'un article et d'un nom. Nous avons donc choisi d'utiliser une autre étiquette syntaxique, le syntagme nominal (SN) correspondant à un nom.

Sur le plan morphosyntaxique, le japonais est une langue post-positionnelle, puisque la fonction grammaticale d'un SN est marquée par les particules postposées qui sont représentées dans le Tableau 1. Le tableau contient un ensemble de descriptions permettant ainsi de mieux rendre compte de la structure de la phrase japonaise. Cette série de descriptions paraît longue, mais elle va s'avérer nécessaire pour la suite de notre analyse.

Tableau 1 : Les particules de la langue japonaise et leur fonction syntaxique

-wa → Le SN sujet topicalisé (SBJ TOP)

(2)

Tarô	**wa**	gakusei	desu
Tarô	SBJ TOP	étudiant	COP.PRS
Tarô		étudant	est

« En ce qui concerne Tarô, il est étudiant. » (Kuno, 1973 : 27)

-ga → Le SN sujet grammatical (SBJ MARKER)

(3)

Tarô	**ga**	hon	o	yon	da
Tarô	SBJ MARKER	livre	OBJ MARKER	lire	PST
Tarô		[un] livre		a lu	

« C'est Tarô qui a lu un livre. » (Kuno, 1973 : 41)

-o → L'objet direct (OBJ MARKER)

(4)

Tarô	ga	hon	o	yon	da
Tarô	SBJ MARKER	livre	OBJ MARKER	lire	PST
Tarô		[un] livre		a lu	

« C'est Tarô qui a lu un livre. »

-ni → L'objet indirect

(5)

Tarô	ga	**Hanako**	**ni**	hanashikake	ta
Tarô	SBJ MARKER	Hanako	à	parler	PST
Tarô		à Hanako		a parlé	

« C'est Tarô qui a parlé à Hanako. »

→ L'objet second

(6)

Tarô	ga	**Hanako**	**ni**	hon	o	age	ta
Tarô	SBJ MARKER	Hanako	à	livre	OBJ MARKER	donner	PST
Tarô		à Hanako		[un] livre		a donné	

« C'est Tarô qui a donné un livre à Hanako. » (Kuno, 1973 : 19)

Suite du Tableau précédent

-no → Le complément du nom

(7)

Tarô	**no**	hon	ga	funshitushi	shi	ta
Tarô	de/à	livre	SBJ MARKER	perte	faire	PST
de/à Tarô		[le] livre		a perdu		

« C'est le livre de Tarô qui a disparu »

-ni → Le complément circonstanciel de lieu (destination) ou de temps (voir l'exemple de *-de* ci-dessous : *yûgata ni* « vers le soir »).

(8)

Tarô	wa	**Paris**	**ni**	densha	de	i	tta
Tarô	SBJ TOP	Paris	à	train	en	aller	PST
Tarô		à Paris		en train		est allé	

« En ce qui concerne Tarô, il est allé à Paris en train. »

-de → Le complément circonstanciel de lieu (où un procès s'effectue) ou de moyen (voir l'exemple précédant : *densha de* « en train »).

(9)

watahi	wa	Hanako	to	yûgata	ni	**eki**	**de**	machiawase	shi	ta
1SG	SBJ TOP	Hanako	avec	soir	vers	gare	à	RDV	faire	PST
je		avec Hanako		vers [le] soir		à [la] gare		ai pris [un] RDV		

« Quant à moi, j'ai pris un RDV avec Hanako à la gare vers le soir. »

Les exemples présentés dans le Tableau 1 correspondent à l'actif. Nous considérons que cette étape initiale est importante pour illustrer les deux premiers emplois de la particule *-ni* dans la structure active. Cela nous permettra par la suite d'identifier une autre utilisation de *-ni.* Cette particule marque une autre fonction syntaxique à la voix passive, il s'agit du marqueur du complément d'agent.

En japonais, l'ordre des mots (SOV) n'est pas strict : la position des arguments du verbe (SN sujet, SN objet) et des compléments circonstanciels (lieu, temps, moyen, manière etc.) est variable. En considérant l'exemple (6) présenté dans Tableau 1, nous pouvons retenir cinq variations de l'ordre des mots devant le verbe. L'ordre de mots dans l'exemple en question correspond à la version *a.* : SN sujet (S) *Tarô-ga* « Tarô » (SN1) - complément d'objet direct (COD) *hon-o*

« livre » (SN2) - complément d'objet second (COS) *Hanako-ni* « Hanako » (SN3) - verbe *age-ta* « a donné ».

Schéma 1 : les variations de l'exemple (6) présenté dans Tableau 1

a.	SN1	SN2	SN3		S - COD - COS - V
b.	SN3	SN1	SN2		COS - S - COD - V
c.	SN3	SN2	SN1	verbe	COS - COD - S - V
d.	SN2	SN1	SN3		COD - S - COS - V
e.	SN2	SN3	SN1		COD - COS - S - V

S : (SN) sujet, COD : complément d'objet direct, COS : complément d'objet second, V : verbe

La grammaire japonaise permet aussi l'omission des SN sujet et objet, c'est effectivement le cas de l'énoncé minimal dans l'exemple (10).

(10) tabe.ru
manger.PRS
[je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles] mange (Kauffman, 2008 : 3)

L'exemple (10) est un énoncé constitué du seul verbe *taberu* « manger ». Il ne contient aucun argument du verbe, ni SN sujet, ni SN objet. Cet énoncé est toutefois reconnu comme bien formé dans le système japonais. Au sein de ce même exemple, les SN sujet et objet sont omis, et peuvent être récupérés uniquement en contexte. Sans la présence d'un contexte, ils ne sont pas explicites, car en japonais, le verbe ne varie pas en personne et en nombre. Le SN sujet ne peut donc pas être identifié par la forme verbale *taberu*. De plus, en fonction de la prosodie, l'énoncé peut être affirmatif (absence d'intonation) ou interrogatif (présence d'une montée croissante terminée). La prosodie prend une place importante dans la construction du sens. La signification de cet énoncé peut encore varier en fonction de la situation d'énonciation. Placer le processus de production d'un énoncé dans un contexte donné permet en effet de mieux

appréhender le sens de l'énoncé en question, en identifiant la position du locuteur par rapport à ce qu'il dit, et aussi en tenant compte de la situation où est produit l'énoncé à étudier.

1.2. Des structures passives en japonais

Teramura (1982) a caractérisé la structure passive à partir de trois points de vue : morphologique, syntaxique et sémantique (cité dans Tujimoto, 2015 : 2).

- Du point de vue morphologique, la structure passive japonaise contient un SV constitué par le radical verbal avec le morphème *-(r)are*[7].
- Du point de vue syntaxique, le SN sujet du passif est marqué par *-ga/-wa* en position initiale (SN-*ga/wa*) ; le complément d'agent est quant à lui marqué par *-ni/-niyotte* en deuxième position (SN-*ni/-niyotte*) ; en position finale vient le verbe composé du radical verbal de *(r)are* et de la marque de temps (SV[V-*(r)are*-flexion]). Le schéma 2 ci-dessous en est l'illustration.

Schéma 2 : la structure syntaxique canonique du passif japonais

SN-*ga/-wa*	SN-*ni/niyotte*	SV [V-*(r)are*-flexion]

- Du point de vue sémantique, la fonction sémantique du SN se modifie par le recours aux particules *-ni/-niyotte,* auxquelles correspond la préposition *par*, introduisant un complément d'agent, en français. Le SN-*ni/-niyotte*

7 Il existe deux variantes du morphème du passif (-*rare* et -*are*) selon le verbe auquel il est accolé.

est alors identifié comme étant le déclencheur du procès (<agent>[8]). Quant au SN marqué par *-ga/-wa* correspondant à une personne ou un objet qui subit le procès, sa fonction sémantique est identifiée plutôt par le sémantisme du verbe (< patient/thème>).

À la lumière de ces considérations, nous allons nous pencher sur la classification des structures passives, du point de vue sémantique et du point de vue morphosyntaxique. Revenons tout d'abord sur les études précédentes (Tsujimoto, 2015 ; Sujiwarodom, 2009 ; Koga, 2016 ; Horie, 2013) dans lesquelles trois types de passif sont mentionnés : direct, indirect et possessif. Le passif direct et le passif indirect sont caractérisés par la manière dont le référent du SN sujet est impliqué dans le procès. Dans le passif direct, le référent du SN sujet subit directement l'influence du procès (11 et 12). Alors que dans le passif indirect, il n'est pas impliqué dans le procès, mais il subit une influence quelconque suite à la réalisation de celui-ci (13 et 14). Et enfin, le passif possessif est caractérisé par la présence d'un lien entre les référents des SN sujet et objet (15 et 16).

<u>Le passif direct :</u>

(11)	Ken	ga	Marî	ni	nagu	rare	ta
	Ken	SBJ MARKER	Marî	par	battre	PASS	PST
	Ken		Marie	par	a été battu		

« Ken a été battu par Marie. » (Horie, 2013 : 34)

8 Pour éviter la confusion, nous employons < > pour le cas sémantique d'un SN et [ ] pour la nature du référent d'un SN.

(12)

mukashi	kara	kono	sakuhin	wa	takusan	no	hito
longtemps	depuis	DEM	œuvre	SBJ TOP	beaucoup	de	gens
longtemps	depuis	cette œuvre			beaucoup de gens		

niyotte	shitashim	are	tei	ru
par	aimer	PASS	PROG	PRS
par	est aimée			

« Cette œuvre est aimée par beaucoup de gens depuis longtemps. »

(Kinouchi, 1999 : 166)

<u>Le passif indirect :</u>

(13)

watashi	wa	kare	ni	kaisha	o	yame	rare	ta
1SG	SUB TOP	3 SG	par	entreprise	OBJ MARKER	quitter	PASS	PST
je		lui	par	[son] entreprise		a été quittée		

« J'ai été ennuyé du fait qu'il a quitté son entreprise. »

(Sujiwarodom, 2009 : 103)

(14)

boku	wa	kinô	ame	ni	fu	rare	ta
1SG	SBJ TOP	hier	pluie	par	tomber	PASS	PST
je		hier	[la] pluie	par	a été tombé		

« J'ai été tombé par la pluie. » (Trd.Litt)

« J'ai été ennuyé du fait qu'il a plu. » (Trd.Ref[9])

(Koga, 2016 : 59)

En tenant compte de ces différentes catégories du passif : dans le passif direct (11 et 12), le SN sujet (*Ken* « Ken » et *kono sakuhin* « cette œuvre » correspond à l'argument objet (COD) du verbe à la voix active. Il est évident que le référent du SN sujet des exemples 11 et 12 soit directement impliqué dans le procès (*naguru* « battre » et *shitashimu* « aimer »). Or, dans le passif indirect, le SN sujet ne constitue pas un argument du verbe à la voix active correspondante. Son référent n'est donc pas impliqué dans le procès. En (13), le SN marqué par *-ni, kare* « lui » et le SN marqué par *-o kaisha* « entreprise » correspondent aux arguments du verbe *yameru* « quitter » à la voix active : il a quitté son entreprise. Dans l'exemple en question, le SN sujet *watashi-wa* « je » n'est pas argument du

9 Sauf mention contraire, toutes les traductions reformulées (Trd.Ref) sont nos traductions personnelles.

verbe *yameru* et son référent n'est pas donc impliqué dans le procès. En mettant cet élément non-argument du verbe, watashi « je » à la position de sujet, l'énoncé passif met l'accent sur l'influence psychologique subie par son référent à partir de l'événement en question. De la même manière, en (14), le référent du SN sujet *boku-wa* « je » n'est pas impliqué dans le procès *ame-ga furu* « la pluie tomber », mais ce référent est plus ou moins affecté par ce événement : il pleut. Parce que la combinaison d'un SN sujet *ame-ga* « pluie » et du verbe *furu* « tomber » correspond au verbe intransitif « pleuvoir ». En japonais, cette combinaison (pluie+tomber) est considérée comme un verbe intransitif[10], puisqu'elle ne peut prendre un deuxième argument dans l'énoncé actif, comme cela se fait en français.

En effet, en introduisant un constituant supplémentaire, le passif indirect peut construire une nouvelle relation en dehors de la relation prédicative construite dans l'énoncé actif. Cela peut expliquer le fait que le référent du SN sujet dans le passif indirect ne puisse pas être impliqué d'une manière directe dans le procès : il ne subit pas une influence directe, physique ou autre, à partir du procès lui-même, mais il subit une influence indirecte à partir de la réalisation du celui-ci.

10 Dans la langue japonaise, les verbes intransitifs peuvent entrer dans une construction passive. En effet, c'est une des particularité du passif japonais.

Le passif possessif :

(15)

Tarô$_i$	ga	Jirô	ni	atama$_i$	o	nagu	rare	ta
Tarô	SBJ MARKER	Jirô	par	tête	OBJ MARKER	battre	PASS	PST
Tarô		Jirô	par	[sa] tête		a été battue		

« La tête de Tarô a été battue par Jirô. » (Trd.Litt)

« Jirô a frappé Tarô à la tête. » (Trd.Ref)

(Sujiwarodom, 2009 : 103)

(16)

watashi$_i$	wa	sensei	ni	kodomo$_i$	o	shika	rare	ta
1SG	SBJ TOP	professeur	par	enfant	OBJ MARKER	gronder	PASS	PST
je		[le] professeur	par	[mon] enfant		a été grondé		

« Mon enfant a été grondé par le professeur. »

(Horie, 2013 : 38)

(17)

tarô$_i$	wa	suri	ni	saifu$_i$	o	sur	are	ta
Tarô	SBJ TOP	pickpocket	par	portefeuille	OBJ MARKER	voler	PASS	PST
Tarô		[un] pickpocket	par	[son] portefeuille		a été volé		

«Tarô, son portefeuille a été volé par un pickpocket. »

(Kinouchi, 1999 : 154)

Dans les exemples du passif possessif (15, 16 et 17), le lien entre les référents des SN sujet et objet est marquée par l'indice -*i*. La structure syntaxique du passif possessif est représentée par le schéma 3 ci-dessous. Le passif en question contient trois constituants nominaux, et le lien est établie entre le premier et le troisième SN, ce qui est représenté par la coindexation entre SN1 et SN3 :

Schéma 3 : La structure syntaxique du passif possessif

SN1 sujet$_i$-*ga/wa*	SN2-*ni*	SN3$_i$-*o*	SV [V-*(r)are*-flexion]

Nous distingue trois types de relation en fonction du : (i) lien inaliénable, la métonymie (15), (ii) lien de parenté (16) et (iii) lien de possession (17).

1.3. Le passif dit *détrimental* et l'histoire du passif japonais

L'encyclopédie *Nihongo kyôiku jiten* (1982 : 202), consacrée à l'apprentissage de la langue japonaise, définit le passif comme « une structure morphosyntaxique figée exprimant le fait que le référent du SN sujet de cette structure subit un dommage par un autre, en mentionnant qu'un être inanimé ne peut être à la position du sujet du passif. »[11]. Le passif a ainsi été nommé, traditionnellement, *détrimental*, le procès s'effectuant au *détriment* du référent du SN sujet.

La définition traditionnelle du passif japonais appelé *détrimental* est née de l'hypothèse que le passif qui contient un SN sujet [-animé] n'est pas une structure propre à la langue japonaise, mais résulte de l'influence des langues occidentales sur le japonais (Kinsui, 1991 ; Li, 2017). Kinsui (1991) mentionne que cette hypothèse renferme une autre hypothèse liée à l'emploi principal du passif japonais, qui exprime traditionnellement des dommages ou divers désagréments du référent du SN sujet subissant le procès. Le SN sujet de la phrase passive doit logiquement être [+animé]. Donc ce SN réfère principalement à l'être humain (Kinsui, 1991 : 1).

Or, jusqu'à aujourd'hui, dans de nombreuses études sur le passif japonais, il a été observé que l'énoncé passif n'est pas utilisé uniquement pour exprimer des dommages et des désagréments subis par le référent du SN sujet (Kinsui, 1991 ; Li, 2017 ; Han, 2010 ; Tujimoto, 2015 ; Sujiwarodom, 2009 ; Koga, 2016 ; Horie,

11 La traduction de l'extrait de *Nihongo kyôiku jiten* (1982 : 202) effectuée par Moe Umezawa.

2013 ; Masuoka, 1982). Toutes les recherches citées entre parenthèses ont traité la structure passive en mettant l'accent soit sur le phénomène morphosyntaxique, soit sur le phénomène sémantique, mais sans jamais dissocier ces deux phénomènes dans la même analyse. Les résultats de ces recherches sont complémentaires. Elles sont certes différentes mais toutes sont tombées d'accord sur le fait qu'il peut y avoir d'autres valeurs du passif que celle appelée *détrimentale*. Cette hypothèse nous amène naturellement à nous interroger sur d'autres valeurs éventuelles qui pourraient être attribuées au passif japonais.

1.3.1. Le passif avec SN sujet [-animé] en ancien japonais

Kinsui (1991) et Li (2017) ont réexaminé le passif avec un SN sujet [-animé], considéré comme une structure qui n'est pas propre à la langue japonaise dans l'hypothèse évoquée. Ces chercheurs ont mentionné que le passif en question correspond à deux types distincts :

i. Le passif contient un SN sujet [-animé] et un SN complément d'agent marqué par *-niyotte*. Cette structure passive a été instaurée à partir de la traduction des langues occidentales en japonais après le 19ème siècle.

ii. Le passif contient un SN sujet [-animé] et un SN complément d'agent marqué par *-ni*. Cette structure existait déjà dans l'ancien japonais.

Le premier cas (i) correspond certainement à une structure inventée et non pas à une structure propre au japonais. Quant au deuxième cas (ii), il n'exprime pas le

sens *détrimental*. Pour cette raison, il n'est pas considéré comme une structure passive propre au japonais.

Kinsui (1991) et Li (2017) ont mené des études sur l'usage, la structure et le sens de ce deuxième cas (ii) dans l'ancien japonais. Suite à ce travail de recherche, les deux linguistes ont signalé l'existence d'une autre valeur que celle appelée *détrimentale* attribuée au passif dans l'ancien japonais.

En effet, Li (2017) mentionne la variation du passif avec un SN sujet [-animé] dans les études précédentes :

a) Le SN sujet du passif est inanimé, mais il est personnifié. Dans ce cas, le SN [-animé] est interprété comme un être animé.

(18)

shiratama	wa	hito	ni	shir	are	nu	shira
perle	SBJ TOP	autre	par	connaître	PASS	NEG	connaître.INF
[la] perle		par [les] autres		n'est pas connue			[la] connaître

nakute	mo	yoi	[...]	watashi	sae	shi
NEG	même	avoir besoin de.PRS		1SG	seulement	connaître
[ils] n'ont pas besoin de				**je**	seulement	[la] connais

ttei	tara	shira	nakute	mo	yoi
PRS.PROG	si	[la] connaître	NEG	même	avoir besoin de.PRS
	si	[la] connaître	[ils] n'ont même pas besoin de		

« La perle n'est pas connue par les autres, ils n'ont même pas besoin de la connaître […] si moi seul la connais, les autres n'ont pas besoin de la connaître. »

L'exemple (18) est une expression métaphorique où le SN sujet [-animé] *shiratama-wa* « perle » est personnifié par le locuteur, et devient représentatif de la conscience de lui, et en rapport avec son *être-au-monde* (le *Dasein* occidental de Heidegger). Le locuteur se compare lui-même à la perle. Cela permet d'interpréter l'être inanimé « perle » comme un être animé dans cet exemple (Li, 2017 : 355).

b) Lorsque le SN sujet du passif [-animé] n'est pas personnifié, mais il renvoie implicitement à des personnes concernées. Dans ce cas, nous pouvons comprendre que ces personnes pourraient subir une influence quelconque (psychologique, physique ou les deux) à partir du procès.

(19)

sakinaru	kuruma[4]	wa	shiribaya	ni	kos	are	te
devancer	charrette	SBJ TOP	suivre	par	doubler	PASS	et
[la] charrette devançant			[des] charrettes suivant	par	a été doublée		et

hito	bito	wabi	nitari
personne	PL	se ennuyer	PST.PROG
[les] personnes		étaient ennuyées	

« Les personnes montées dans une charrette devançant étaient ennuyées [du fait] que leur charrette a été doublée par des charrettes suivant. » (Trd.Litt)

« Des personnes montées dans une charrette à vache étaient mécontentes du fait que leur charrette fût doublée par une autre. » (Trd.Ref)

En (19), le SN sujet *kuruma-wa* « charrette » peut renvoyer aux personnes montées dans cette charrette, qui subissent une influence psychologique à cause du procès *oikosu* « doubler » (Li, 2017 : 356).

c) C'est le cas où le SN sujet du passif [-animé] n'est pas personnifié et la présence des personnes ayant rapport avec le référent du SN sujet [-animé] n'est pas assurée. Selon Kinsui (1991), ce type de passif consiste à décrire une situation perçue dans un temps limité. Autrement dit, le passif en question sert à décrire une situation temporaire.

4 Dans l'exemple (19), *kuruma* « voiture » signifie la charrette à vache qui était utilisée spécialement par des nobles à l'époque de Heian (9 - 11ème siècles).

(20)	[...]	kawatake	ga	kaze	ni	huk	are	tei	ru	[...]
		bambou	SBJ MARKER	vent	par	souffler	PASS	PROG	PRS	
		[des] bambous		par [le] vent		sont soufflés				

« [...] des bambous sont soufflés par le vent [...]. » (Trd.Litt)
« […] des bambous s'agitent au vent. » (Trd.Ref)

L'exemple (20) décrit une situation où le vent agite des bambous. Le SN sujet [-animé] ne reçoit qu'une influence physique (Li, 2017 : 358).

Dans les passifs de type (a) et (b), déjà évoqués, le SN sujet [-animé] est interprété en lien avec un être animé qui est capable de ressentir et recevoir une influence psychologique à partir du procès. Ces deux cas de passif rentrent donc dans l'hypothèse que le passif avec un SN sujet [-animé] n'est pas une structure propre à la langue japonaise. Alors que le passif de type (c) ne peut exprimer d'influence psychologique sur le référent du SN sujet. Selon Kinsui (1991), ce passif n'exprime pas le procès, mais le résultat de ce procès qui est toujours en cours, dans une situation donnée. Nous considérons que ce type de passif n'a pas forcément de valeur propre, ni positive (ou « *bénéfique* », comme nous le verrons par la suite) ni négative, ou *détrimentale*. Par conséquent, nous optons pour l'appellation *"passif descriptif"* pour le passif de type (c). Cette appellation nous permet d'aborder l'objectif de traiter l'usage et la classification du passif sur le plan sémantique. La notion de passif descriptif montre que la structure passive n'a pas pour seule fonction d'exprimer le sens *détrimental*, comme nous l'avons déjà souligné.

Le passif japonais peut effectivement avoir un SN sujet [-animé], contrairement à ce que stipule l'hypothèse de départ annonçant l'absence de cette

configuration. L'attribution de la valeur *détrimentale* au passif n'est donc pas systématique. À ce point de notre travail, nous amorçons l'analyse de notre sujet et de notre problématique. Nous y reviendrons aussi dans la partie consacrée à l'analyse.

1.3.2. Les études comparatives entre le passif et l'expression bénéfique

La définition suivante du passif *détrimental* comme étant « une structure morphosyntaxique figée exprimant le fait que le référent du sujet de cette structure subit un dommage par un tiers. » (*Nihongo kyôiku jiten*, 1982 : 202), se fonde sur l'idée que le référent du SN sujet du passif est interprété comme victime du procès mené par un autre. Dans ce sens, le passif est considéré comme une expression *détrimentale*, par opposition à l'expression bénéfique formée à partir du verbe suffixé par *-temorau* dans le système japonais (Tsujimoto, 2015 ; Sujiwarodom, 2009). Tsujimoto et Sujiwardom ont observé qu'il existe certains énoncés passifs qui sont sémantiquement proches de l'expression bénéfique. En examinant les conditions possibles du rapprochement sémantique du passif et de l'expression bénéfique, les deux chercheurs cités démontrent que l'attribution du sens *détrimental* au passif n'est pas systématique.

Les structures mises en œuvre pour exprimer des bénéfices ou des préjudices en japonais sont les suivantes : une structure active présentant une description objective (21), une structure passive exprimant des dommages et des

désagréments (22) et une autre structure portant un sens bénéfique qui contient un verbe suffixé par -*temorau* (23). Cette dernière structure exprime qu'une personne débute volontairement un procès affectant positivement une autre personne. Et cette dernière se sent bénéficiaire du procès et le reçoit favorablement.

(21)

musume	ga	piano	o	osoku	made	hî	ta
fille	SBJ MARKER	piano	OBJ MARKER	tard	jusque	jouer	PST
[ma] fille		[le] piano		tard	jusque	a joué [de]	

« Ma fille a joué du piano jusque tard. » (Trd.Litt)
« Ma fille a joué du piano jusqu'à une heure tardive. » (Trd.Ref)

(22)

watashi	wa	musume	ni	piano	o	osoku	made
1SG	SBJ TOP	fille	par	piano	OBJ MARKER	tard	jusque
je		[ma] fille	par	[le] piano		tard	jusque

hik	are	ta
jouer[de]	PASS	PST
a été joué de		

« J'ai été ennuyé du fait que ma fille a joué du piano jusque tard.» (Trd.Litt)
« Je n'ai pas apprécié le fait que ma fille ait joué du piano jusqu'à une heure tardive. » (Trd.Ref)

(23)

watashi	wa	musume	ni	piano	o	osoku	made
1SG	SBJ TOP	fille	par	piano	OBJ MARKER	tard	jusque
je		par [ma] fille		[le] piano		tard	jusque

hî	temora[12]	tta
jouer[de]	BNFC	PST
a joué de		

« Je me suis fait jouer du piano jusque tard par ma fille. » (Trd.Litt)
« Je me suis réjoui d'écouter ma fille jouer du piano jusqu'à une heure tardive. » (Trd.Ref)

Exemples de Takami (2000) cités dans Tujimoto[13] (2015 : 1)

Dans l'exemple (21), le locuteur exprime que sa fille a joué du piano jusqu'à une heure tardive. Dans cet énoncé, l'événement est décrit sans tenir compte du

12 -*temora* est une variante contextuelle de -*temorau*.

13 Les traductions (aussi bien littérales que reformulées) n'apparaissent ni dans le texte de Takami dans celui de Tujimoto (2015), mais ont été ajoutées par nos soins.

sentiment du locuteur à l'égard de celui-ci. Il s'agit d'une description objective d'un fait. En revanche, dans les exemples (22) et (23), le locuteur étant lui-même le référent du SN sujet *watashi-wa* « je », qui valorise ses sentiments en prononçant l'énoncé. L'exemple (22) est une phrase passive qui exprime que le locuteur est affecté négativement par le procès ; l'exemple (23) exprime cependant qu'il a pu bénéficier du procès.

Du point de vue traditionnel, le passif dit *détrimental* et l'expression bénéfique (V-*temorau*) s'opposent généralement sur le plan sémantique. Or, dans les recherches précédentes, il a été remarqué que dans certains cas, l'énoncé passif peut s'attribuer une valeur bénéfique en fonction du contexte. Dans ce cas précis, il se rapproche relativement de l'expression bénéfique au niveau sémantique (Sujiwarodom, 2009 ; Tujimoto, 2015). Sujiwarodom (2009) évoque certaines conditions indispensables qui permettent le rapprochement sémantique entre le passif et l'expression bénéfique.

a) Le passif direct et le passif possessif peuvent avoir une valeur bénéfique, lorsque le verbe exprime lexicalement des bénéfices pour celui qui subit le procès. En effet, le sens lexical du verbe conduit à interpréter le référent du SN sujet de ces deux types de passif comme bénéficiaire du procès (voir les exemples (24) et (25) et la classification des verbes en question ci-dessous). La structure passive ne peut avoir dans tous les cas un sens *détrimental*, excepté dans le cas du passif indirect.

▪ Passif direct exprimant des bénéfices pour le référent du SN sujet

(24)

kare	wa	minna	ni	shinrai	s	are	ta
3SG	SBJ TOP	tous	par	confiance	faire	PASS	PST
il		tous	par	a été fait confiance			

« il a été fait confiance par tout le monde. » (Trd.Lit)
« Tout le monde lui a fait confiance. » (Trd.Ref)

▪ Passif possessif exprimant des bénéfices pour le référent du SN sujet

(25)

watashi$_i$	wa	sensei	ni	sakubun$_i$	o	home	rare	ta
1SG	SBJ TOP	professeur	par	composition	OBJ MARKER	complimenter	PASS	PST
je		[le] professeur	par	[ma] composition		a été complimentée		

« Ma composition a été complimentée par le professeur. »
(Sujiwarodom, 2009 : 103)

▪ Sujiwarodom distingue quatre catégories de verbes exprimant lexicalement des bénéfices pour le sujet qui subit le procès (Sujiwarodom, 2009 : 110)

- L' attitude psychologique et émotionnelle

支える *sasaeru* « soutenir psychologiquement ou économiquement »
喜ぶ *yorokobu* « être content »
信頼する *shinraisuru* « faire confiance à »
可愛がる *kawaigaru* « aimer, chérir » etc.

- L'appréciation

認める *mitomeru* « apprécier, accepter »
許す *yurusu* « permettre »
拍手を送る *shinraisuru* « applaudir »
賛成する *sanseisuru* « consentir » etc.

- La transmission

褒める *homeru* « féliciter »
慰める *nagusameru* « consoler »
励ます *hagemasu* « remonter le moral à »

勇気づける *yûkidukeru* « encourager » etc.

<u>- L'action bienveillante</u>

育てる *sodateru* « élever »

世話をする *sewa-o suru* « prendre soin de »

もてなす *motenasu* « accueillir/recevoir »

招待する *shôtaisuru* « inviter » etc.

b) Le référent du SN sujet et celui du complément d'agent sont animés.

c) Les bénéfices et les dommages subis par le référent du SN sujet à partir du procès sont exprimés dans le cotexte et non pas par le sens lexical du verbe par la passivation.

Dans l'exemple (26), *ureshi* « être content (de) » exprime que le référent du SN sujet *watashi-wa* « je » reçoit favorablement l'invitation de M. Tanaka. Nous pouvons ainsi comprendre que le procès *sasou* « inviter », dans cet énoncé, apporte des bénéfices à ce référent qui le subit. En l'absence de ce cotexte *ureshi* « être content de », l'énoncé passif implique que l'invitation de M. Tanaka est imprévue pour le référent du SN sujet. Néanmoins, on ne peut pas savoir si cette invitation imprévisible peut être porteuse de bénéfices ou de dommages pour le référent du SN sujet *watashi-wa*.

(26)

Tanaka	san	ni	shokuji	ni	sasow	are	te
Tanaka	monsieur	par	repas	à	inviter	PASS	PST
par Monsieur Tanaka			à [le] repas		a été invité		

ureshî
être content de
[je] suis content de
« Je suis content d'avoir été invité au repas par M.Tanaka. »

(Sujiwarodom,2009 : 106)

Dans l'exemple (27) ci-dessous, la structure passive est formée par le verbe *homeru* « féliciter » qui exprime lexicalement un procès bénéficiant à la personne qui le subit. Cette structure peut théoriquement s'attribuer une valeur bénéfique. Mais avec la prise en compte du cotexte et de ses éléments de négation : *temo* « même », *tittomo* « nullement », *uresiku-nai* « ne pas être content », nous pouvons souligner le mécontentement du locuteur[14] causé par le procès *homeru*. Et cette structure ne peut plus s'attribuer la valeur bénéfique. Donc, le sens lexical du verbe *homeru* initialement positif devient négatif.

(27)

home	rare	temo	tittomo	**uresiku**	**nai**	jibun-dem
féliciter	PASS	même	nullement	être content de	NEG	moi-même
être félicité		même	nullement	[je] ne suis pas content de		moi-même

nattoku	deki	**nai**	hashiri	da	tta	kara
être satisfait de.INF	pouvoir	NEG	performance	être	PST	parce que
être satisfait de	[je] n'ai pas pu		performance	[c']était		parce que

« Je ne suis même pas du tout content d'être félicité parce que c'était une performance dont je n'ai pas pu être satisfait moi-même. »

(Sujiwarodom, 2009 : 106)

Nous avons constaté, par ailleurs, que le passif peut être, sur le plan sémantique, porteur d'une valeur bénéfique, comme dans les exemples (12), (24) et (25) dans lesquels l'attribution de cette valeur positive est le résultat du sens lexical du verbe (*shitashimu* « aimer », *shinrai-suru* « faire confiance », *homeru* « féliciter ». Pour ce qui est de l'exemple (26), le cotexte *ureshí* « être contente » souligne le point de vue positif de la personne qui subit le procès *sasou* « inviter ». Tout ce qui a été observé permet à l'énoncé passif d'exprimer une autre valeur que celle dite *détrimentale,* et que nous avons appelée "*bénéfique*". Ce

14 Dans l'exemple 27, le SN sujet renvoie au locuteur par omission.

constat s'applique également à l'interprétation du sens *détrimental* du passif japonais. En effet, cette interprétation résulte soit de la structure passive elle-même (exemples 13, 14 et 22) soit du sens lexical du verbe (exemples 11, 15, 16 et 17) ou alors du cotexte (exemples 19 et 27).

Sujiwarodom (2009 : 113) mentionne, d'ailleurs, que la différence sémantique fondamentale entre l'expression bénéfique et le passif ayant la valeur *bénéfique* est due à la perception de celui qui subit le procès et sa reconnaissance envers le déclencheur de ce procès qui peut être sous-jacente ou pas. L'expression bénéfique implique que le procès est apprécié par celui qui le subit et que cette personne ressent de la gratitude envers le déclencheur de ce procès. Cependant dans le passif exprimant une valeur *bénéfique*, ce sentiment de gratitude étant une évaluation subjective n'est pas prise en compte, car le procès mené par autrui est décrit comme un fait objectif dans le passif en question. Donc, le sentiment de la personne subissant le procès n'est pas marqué uniquement dans la structure passive, en dehors du contexte, même si cette structure passive peut s'attribuer une valeur *bénéfique* en fonction du sens lexical du verbe.

1.4. La classification des structures passives sur le plan sémantique

Selon Inoue (1976), le passif exprime l'influence subie par le référent du SN sujet à partir du procès (cité dans Masuoka, 1982 : 49). En fonction de la nature de cette influence, le passif est traditionnellement divisé en deux grandes classes : le passif avec signification *détrimentale* et le passif sans signification

détrimentale (Horie, 2013 : 28, Tsujimoto, 2015 : 14, Masuoka, 1982 : 48). Pour ces deux types de passif, il existe plusieurs appellations en fonction des chercheurs. Nous présentons ci-dessous les classifications du passif dans la recherche traditionnelle sur la grammaire japonaise : Matsushita (1930) (cité dans Masuoka, 1982 : 1 ; Horie, 2013 : 28 ; Chi, 2015 : 30-32), Mikami (1953) (cité dans Chi, 2015 : 33-35).

- Matsushita (1930) : passif *détrimental* (*rigai*) vs. passif *simple* (*tanjun*)

  Le passif *détrimental* (*rigai*) exprime que le procès engendre des préjudices pour le référent du SN sujet qui le subit, d'où le sens *détrimental*. À partir de là, le référent du SN sujet doit être [+animé] dans le passif en question. En revanche, le passif *simple* (*tanjun*) n'exprime pas le sens *détrimental*, car le point de vue du référent du SN sujet vis-à-vis du procès qu'il subit n'est pas pris en compte. Le référent du SN sujet peut donc être [-animé] dans le passif *simple*.

- Mikami (1972) : passif *détrimental* (*hatameiwaku*) vs. passif *ordinaire* (*matomo*)

  Le passif *détrimental* (*hatameiwaku*) exprime l'influence psychologique que le référent du SN sujet subit indirectement à partir du procès. Ce référent est considéré comme une tierce personne qui se situe en dehors du procès ou de l'événement, subissant une influence psychologique indirecte. Et cette dernière relève des désagréments affectant la tierce personne. Dans le passif dit *ordinaire* (*matomo*), le

référent du SN sujet est directement impliqué dans le procès. Ce référent subit une influence directe (physique ou psychologique) à partir du procès, cette influence peut être perçue comme bénéfique ou détrimentale, ou encore ni l'une ni l'autre, en fonction du sens lexical du verbe.

Aussi bien chez Matsushita que chez Mikami, le sens *détrimental* se trouve lié à l'interprétation que le référent du SN sujet fait du procès qu'il subit. Cependant, Mikami va plus loin dans sa recherche pour affirmer l'influence psychologique indirecte subie par une tierce personne non impliquée dans le procès est systématiquement comprise comme un effet négatif. Cette tierce personne est embarrassée par le procès que quelqu'un produit sur quelqu'un d'autre. Dans le cas du passif dit *ordinaire*, compte tenu du sémantisme du verbe, il existe certains procès qui entraînent directement une influence psychologique, comme par exemple, *menacer, critiquer, insulter* etc. D'après Mikami, cette influence psychologique est interprétée comme un effet direct ou encore un dommage direct du procès dans le passif *ordinaire.* Puis, il explique qu'en fonction du sens lexical du verbe, l'effet direct peut être bénéfique, détrimental ou ni l'un et l'autre dans le cas du passif *ordinaire*. Il rajoute aussi que le passif *ordinaire* est différent du passif *détrimental* dans lequel l'effet psychologique indirect est systématiquement détrimental pour le référent du SN sujet.

En ce qui concerne la classification de Matsushita, il relève le sens *détrimental* uniquement en fonction de la nature du référent du SN sujet, lorsque

celui-ci correspond à un être animé, qui est plutôt une personne. La classification de Mikami rejoint la distinction entre le passif direct et le passif indirect que nous avons déjà évoquée en §1.2..

Dans les paragraphes qui vont suivre, nous allons revenir sur deux courants de la classification du passif en japonais : l'une propose la catégorisation morphosyntaxique en corrélation avec des critères sémantiques, alors que l'autre propose, inversement, la catégorisation sémantique comprenant des critères morphosyntaxiques. La classification du passif dans ces deux approches est donc basée sur la morphosyntaxe et la sémantique, qui ne s'excluent pas l'une l'autre, mais se rejoignent souvent, sur plusieurs points.

1.5. La classification traditionnelle : passif direct, passif indirect et passif possessif

La classification traditionnelle relève principalement de deux catégories de passif (passif direct et passif indirect) du point de vue morphosyntaxique. En tenant compte du critère sémantique, la troisième catégorie, le passif possessif, se distingue du passif indirect. La classification traditionnelle répartit les énoncés passifs en trois catégories.

1.5.1. Le passif direct vs. le passif indirect

En général, le passif direct et le passif indirect se différencient selon quatre critères : deux basés sur la morphosyntaxe et deux autres basés sur la sémantique.

- *Du point du vue morphosyntaxique :*

(i) Le passif direct est une structure dérivée de l'actif correspondant (exemples 28a. et 29a.) alors que le passif indirect (exemples 30a. et 31a.) ne l'est pas : il n'existe pas l'actif correspondant au passif indirect (Kaga, 2016 ; Horie, 2013).

(ii) La structure passive directe contient deux constituants qui correspondent à des arguments du verbe à l'actif, alors que celle du passif indirect contient un troisième constituant en dehors de la prédication à l'actif. Ce troisième constituant n'est pas un argument du verbe dans un énoncé actif (Kaga, 2016 ; Kinocuhi, 1999 ; Horie, 2013).

Passif direct :

(28) a.

Tarô	ga	sensei	ni	home	rare	ta
Tarô	SBJ MARKER	professeur	par	complimenter	PASS	PST
Tarô		par [son] professeur		a été complimenté		

« Taro a été félicité par son professeur. »

b.

sensei	ga	tarô	o	home	ta
professeur	SBJ MARKER	Tarô	OBJ MARKER	complimenter	PST
[le] professeur		Tarô		a complimenté	

« Le professeur a félicité Tarô. »

(Koga, 2016 : 59)

(29) a.

shiroi	bôru	ga	ô	niyotte	takadakato	uchiager	are	ta
shiroi	bôru	SBJ MARKER	roi	par	haut	lancer	PASS	PST
[une] balle banche			par [le] roi		haut	a été lancée		

« Une balle blanche a été lancée très haut par le roi. »

b.

ô	ga	shiroi	bôru	o	takadakato	uchiage	ta
ô	SBJ MARKER	blanc	balle	OBJ MARKER	haut	lance	PST
[le] roi		[une] balle blanche			haut	a lancée	

« Le roi a lancé une balle blanche très haut. »

(Kuno,1986 : 73 cité dans Kinouch, 1999 : 153)

Passif indirect :

(30) a.

Tarô	wa	sensei	ni	Hanako	o	shikar	are	ta
Tarô	SBJ TOP	professeur	par	Hanako	OBJ MARKER	gronder	PASS	PST
Tarô		par [le] professeur		Hanako		a été grondée		

« Tarô a été ennuyé par le fait que le professeur a grondé Hanako. »

b.*

sensei	ga	Hanako	o	Tarô	o/ni	shika	tta
professeur	SBJ MARKER	Hanako	OBJ MARKER	Tarô	OBJ MARKER	gronder	PST
[le] professeur		Hanako		Tarô		a grondé	

« Le professeur a grondé Hanako Tarô. » (Trd.Litt)

(Kuroda, 1979 : 183 cité par Nagano, 2012 : 4)

(31) a.

Tarô	wa	Hanako	ni	sono	koto	o	minna	ni
Tarô	SBJ TOP	Hanako	par	DEM	fait	OBJ MARKER	tous	à
Tarô		Hanako	par	ce fait			tous	à

iw	are	ta
dire	PASS	PST
a été dit		

« Tarô a été ennuyé par le fait que Hanako a dit cela à tout le monde. »

b.*

Hanako	ga	sono	koto	o	Tarô	o/ni	minna	ni
Hanako	SBJ MARKER	DEM	fait	OBJ MARKER	Tarô	OBJ MARKER	tous	à
Hanako		ce fait			Tarô		tous	à

i	tta
dire	PST
a dit	

« * Hanako a dit ce fait Tarô à tout le monde. » (Trd.Litt)

(Kinouchi, 1999 : 183)

- *Du point de vue sémantique :*

(iii) Dans le passif direct, le référent du SN sujet est impliqué directement dans le procès, alors que dans le passif indirect, il ne l'est pas (Kaga, 2016 ; Horie, 2013 ; Kinouchi, 1999).

(iv) L'implication indirecte du référent du SN sujet dans le procès introduit l'idée de « dommages » ou de « désagréments » subis par ce même référent à partir du procès (Kaga, 2016; Horie, 2013 ; Kinouchi, 1999).

Le passif direct et le passif indirect se distinguent par la manière dont le procès agit sur le référent du SN sujet. Dans les exemples de passif direct (32 et 33) ci-dessous, le procès a une influence directe sur le référent du SN sujet, c'est-à-dire que ce dernier est impliqué d'une manière directe dans le procès. L'implication directe du référent du SN sujet dans le procès est soulignée par le lien syntaxique entre le verbe et ses différents arguments. À l'inverse, dans le passif indirect (34 et 35), le référent du SN sujet n'est pas impliqué d'une manière directe dans le procès. Ce référent subit indirectement et seulement un impact psychologique. Dans ce sens, le procès est compris comme un événement qui opère sur le référent du SN sujet un changement psychologique négatif. En effet, l'implication indirecte dans le procès exprime souvent l'idée que le référent du SN sujet subit des désagréments à partir du procès produit par quelqu'un sur quelqu'un d'autre, comme nous l'avons évoqué auparavant.

<u>Passif direct :</u>

(32)

Tarô	wa	sensei	ni	yob	are	ta
Tarô	SBJ TOP	professeur	par	appeler	PASS	PST
Tarô		[le] professeur	par	a été appelé		

« Tarô a été appelé par le professeur. »

(Kinouchi, 1999 : 183)

(33)

Tarô	wa	Hanako	ni	jibun	no	heya	de
Tarô	SBJ TOP	Hanako	par	soi	de	chambre	dans
Tarô		Hanako	par	dans sa chambre			

sôdans	are	ta
demander conseil	PASS	PST
a été demandé conseil		

(Kinouchi, 1991 : 162)

Les exemples (32) et (33) sont des énoncés passifs directs. L'exemple (32) contient seulement deux constituants nominaux : *Tarô* « Tarô » et *sensei* « professeur » (ii). Le référent du SN sujet *Tarô* subit directement le procès *yobu* « appeler » (iii). La structure passive de ces exemples toute seule n'engendre pas une interprétation négative (iv). Elle est dérivée de la structure active (i). Par conséquent, elle satisfait aux conditions du passif direct. Toutefois, le traitement du même énoncé, dans un contexte situationnel déterminé, peut donner lieu à un résultat différent. Par exemple en (32), si le professeur a appelé Tarô pour l'accuser d'avoir triché à l'examen, nous avons l'interprétation du sens *détrimental* : pour Tarô, le fait d'être convoqué par le professeur est perçu comme négatif.

La classification traditionnelle entre le passif direct et le passif indirect ne suffit pas à mener une analyse exhaustive de la structure passive puisque cette classification soulève des problèmes liés à la pertinence des critères retenus. L'observation des autres exemples soulève aussi les mêmes phénomènes.

<u>Passif indirect :</u>

(34)

Tarô	wa	musuko	ni	sin	are	ta
Tarô	SBJ TOP	fils	par	mourir	PASS	PST
Tarô		[son] fils	par	a été mort		

« Târo a perdu son fils. »

(Koga, 2016 : 59)

Dans l'exemple (34), le référent du SN sujet du passif, *Tarô* n'est pas directement impliqué dans le procès *shinu* « mourir ». Le verbe *shinu* est un verbe intransitif qui prend un seul argument, c'est *musuko* « fils » dans cet exemple. Tarô ne subit pas directement le procès *shinu* (i et iii). Il est plutôt affecté par la mort de son fils : la mort de son fils l'éprouve gravement (iv). Cet exemple possède cependant deux constituants nominaux seulement : un SN sujet *Tarô* et un SN marqué par *-ni, musuko.* C'est une structure réservée au passif direct dans la classification traditionnelle du passif japonais (ii). Par conséquent, l'exemple (35) n'est pas considéré comme relevant du passif direct ni au niveau sémantique (iii et iv) ni au niveau de la relation dérivationnelle (i).

Quant à l'exemple (35) ci-dessous, il peut être considéré, sur le plan de la structure syntaxique, comme relevant du passif indirect, puisqu'il contient trois constituants nominaux : SN sujet *Tarô-ga* « Tarô », SN complément d'agent *sensei-ni* « par (le) professeur » et SN objet *seiseki-o* « (ses) résultats » (ii). Mais sur le plan sémantique, il ne peut relever du passif indirect, car les dommages ou les désagréments subis par le référent du SN sujet *Tarô* à partir du procès *homeru* « féliciter » ne sont pas exprimés dans cet exemple (iv). En effet, c'est le sens lexical du verbe *homeru* qui n'exprime pas le caractère négatif du procès.

(35)

Tarô$_i$	ga	sensei	ni	seiseki$_i$	o	homer	are	ta
Tarô	SBJ MARKER	professeur	par	résultat	OBJ MARKER	féliciter	PASS	PST
Tarô		[le] professeur	par	[ses] résultats		a été félicité		

« Tarô a été félicité par le professeur pour ses résultats. »

(Koga, 2016 : 60)

Nous pouvons en déduire que les critères de la classification traditionnelle du passif japonais s'avèrent insuffisants pour différencier le passif direct du passif indirect ainsi que pour les définir de façon définitive.

1.5.2. Le passif possessif

Indépendamment de ces deux types de passif, comme nous l'avons vu en §1.2., il existe une structure passive appelée *passif possessif* qui est caractérisée par la présence d'une relation entre les référents des SN sujet et objet. Cette relation est établie en fonction de trois types de lien : (i) la métonymie, (ii) la parenté et (iii) la possession. Reprenons l'exemple (35) présenté plus haut, les référents des SN sujet *Târo-ga* « Tarô » et objet *seiseki-o* se rapprochent par le lien de possession. Nous venons de voir que cet exemple est considéré comme relevant du passif indirect du point de vue structurel, puisqu'il contient trois SN. Cependant, sur le plan sémantique, le passif possessif se différencie du passif indirect par la présence du lien entre les référents des SN sujet et objet. Le passif possessif est différent du passif direct au niveau structurel et différent du passif indirect au niveau sémantique. Voici d'autres exemples représentatifs de ce phénomène :

(36)

watashi$_i$	wa	sensei	ni	sakubun$_i$	o	homer	are	ta
1SG	SBJ TOP	professeur	par	composition	OBJ MARKER	complimenter	PASS	PST
je		[le] professeur	par	[ma] composition		a été complimentée		

« Le professeur m'a complimenté pour ma composition. »

(Sujiwarodom, 2009 : 103)

(37)

Tarô$_i$	ga	Hanako	ni	hara$_i$	o	nagur	are	ta
Tarô	SBJ MARKER	Hanako	par	ventre	OBJ MARKER	battre	PASS	PST
Tarô		Hanako	par	[son] ventre		a été battu		

« Le ventre de Tarô a été frappé par Hanako. »

(Koga, 2016 : 60)

(38)

Makkusu$_i$	wa	Patrishia	ni	musuko$_i$	o	sôzokunin	toshite	shimei	s	are	ta
Max	SBJ TOP	Patricia	par	fils	OBJ MARKER	héritier	comme	nomination	faire	PASS	PST
Max		Patricia	par	[le] fils		héritier	comme	a été nommé			

« Le fils de Max a été nommé comme héritier par Patricia. »

(Horie, 2013 : 38)

Du point de vue sémantique, les valeurs du passif possessif sont multiples en fonction du type de lien entre les référents des SN sujet et objet, du caractère du procès et du contexte. Dans l'exemple (36), les référents des SN sujet *watashi-wa* « je » et objet *sakubun-o* « (sa) composition » se rapprochent par le lien de possession. Le référent du SN sujet (le locuteur) n'est pas impliqué dans le procès *homeru* « complimenter », mais il est psychologiquement affecté par celui-ci, car le fait que sa composition est complimentée est relatif à l'évaluation du locuteur lui-même. Ce dernier est ainsi compris comme bénéficiaire du procès *homeru* « complimenter ». Quant à l'exemple (37), les référents des SN sujet *Tarô-ga* « Tarô » et objet *hara-o* « ventre » sont liés par le lien inaliénable. Le référent du SN objet est une partie du corps de celui du SN sujet. Il s'agit d'une métonymie. Le référent SN sujet en question est physiquement impacté en subissant le procès *naguru* « frapper » dont le caractère est négatif. En (38), il y a un lien de parenté entre les référents des SN sujet *makkus-wa* « Max » et objet *musuko-o* « fils ». Le référent du SN sujet pourrait subir une influence psychologique quelconque du

fait que son fils est nommé comme héritier. Le fait d'être héritier est bénéfique au fils de Max, mais pour ce dernier, il pourrait être positif ou négatif selon le contexte, car le caractère du procès *shimei-suru* « nommer » est ni positif ni négatif.

La comparaison des exemples (38) et (39) montre que la présence ou l'absence d'un lien entre les référents des SN sujet et objet peut jouer un rôle dans la construction du sens négatif.

<u>Passif indirect :</u>

(39)

Makkusu	wa	Patrishia	ni	John	o	sôzokunin	toshite
Max	SBJ TOP	Patricia	par	John	OBJ MARKER	héritier	comme
Max		Patricia	par	John		héritier	comme

shimeis	are	ta
nommer	PASS	PST
a été nommé		

« Max a été ennuyé du fait que Patricia a nommé John comme héritier. »

(Horie, 2013 : 38)

L'exemple (39) correspond au passif indirect où il n'existe pas de lien entre les référents des SN sujet *Makkusu-wa* « Max » et objet *John-o* « John ». En l'absence d'un tel lien de parenté contrairement à l'exemple (38), la rivalité entre Max et John est marquée dans l'exemple (39). Cette rivalité nous amène à comprendre que Max et John étaient tous les deux candidats à l'héritage de Patricia. Donc, le fait que John a été nommé comme héritier de Patricia est négatif pour Max. Dans ce cas, l'énoncé pourrait avoir un sens *détrimental* du point de vue du référent du SN sujet, Max.

1.6. La classification de Masuoka (1982)

Masuoka classe d'abord les énoncés passifs en deux grands types à partir de leur fonction : *demotional passive* qui décrit un événement comme un fait objectif et *promotional passive* qui décrit l'événement en mettant l'accent sur celui qui subit le procès. Ensuite, Masuoka divise le *promotional passive* en deux sous-types du point de vue sémantique : *affective passive* exprimant un impact psychologique ou physique sur le référent du SN sujet et *predicational passive* exprimant l'attribut du référent du SN sujet.

Dans la vision de Masuoka, trois types de passif (*demotional passive, affective passive* et *predicational passive*) se présentent. La présence de ces trois types de passif nous amène à revoir la validité du postulat selon lequel le passif a une valeur *détrimentale* ou *bénéfique*, car il existe bien des cas où le passif a une valeur ni *détrimentale* ni *bénéfique,* c'est le cas notamment du passif descriptif que nous avons déjà mentionné (en §1.3.1.). Ce type de passif a été en quelque sorte marginalisé et mis de côté dans les études déjà citées (Tujimoto, 2015, Sujiwarodom, 2009).

Masuoka détermine la fonction de chaque grand type du passif (*demotional passive* et *promotional passive*) à partir de différents processus de passivation. Nous évoquons tout d'abord ces processus syntaxiques, puis comment cela intervient dans chaque type de passif chez Masuoka.

1.6.1. Le demotional passive

Le *Demotional passive* se construit par la destitution d'un SN1 qui entraîne la promotion d'un SN2, comme l'illustre le schéma 4 ci-dessous :

Schéma 4 : Le passage de l'actif au passif au cas du démotional passive

Position	1	2	
Actif	SN1	SN2	V
	~~SN1~~	SN2	V
Passif	SN2		V

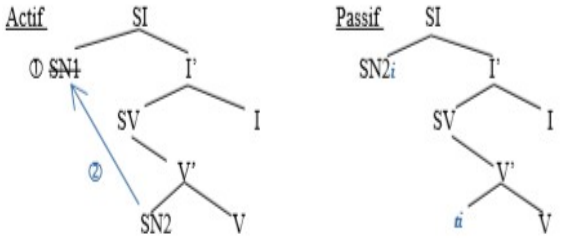

~~SN~~ : la suppression d'un SN → : le déplacement d'un SN 1 : position du sujet 2 : position de l'objet	*ti* : position d'origine *i* : position déplacée → : le déplacement

En ce qui concerne le *demotional passive*, au passage de l'actif au passif, l'argument sujet (SN1) est destitué de la position 1 réservée au sujet de l'énoncé (~~SN1~~). Pour occuper cette position vide, l'argument objet (SN2) y est déplacé. Cette opération syntaxique met en arrière plan le rapport sémantico-référentiel entre les référents des SN1 et SN2 : le premier déclenche le procès <agent> tant dit que le deuxième le subit <patient/théme>. C'est ainsi que la réalisation d'un tel procès lui-même se trouve valorisé sans tenir compte du point de vue de celui qui est affecté par le procès. Le *demotional passive* consiste alors à présenter un événement comme un fait objectif. Dans ce sens-là, il importe peu qu'un procès ait des effets psychologiques ou physiques sur le référent du SN sujet du *demotional passive*. Dans ce dernier, le SN sujet n'est pas défini par le seul trait [+animé], mais il peut être l'un ou l'autre : animé ou inanimé.

En mettant l'accent sur l'événement lui-même, l'absence de complément d'agent est tolérée en surface. Il peut toutefois être explicite et accompagné du marqueur -*niyotte*. En démontrant la difficulté d'insérer un élément représentant le point de vue du locuteur vis-à-vis de l'événement dont il parle (*heureusement*, *sottement*, *malheureusement*, *aisément*, *difficilement*), Masuoka affirme que la présence du complément d'agent accompagné de -*niyotte* en surface ne gêne pas la fonction essentielle du *demotional passive* .

(40) a.

John	ga	mou	sukoshi	de	ki	o	ushinau
John	SBJ MARKER	tout	près	de	conscience	OBJ MARKER	perdre
John		tout près de			conscience		perdre

tokoro	o	Biru	niyotte	tasuker	are	ta
moment	où	Bill	par	sauver	PASS	PST
[au] moment où		par Bill		a été sauvé		

« John a été sauvé par Bill lorsqu'il était tout près de tomber évanoui. »

(Kuroda, 1979 : 195 cité par Nagano, 2016 : 6)

b.*

John	ga	mou	sukoshi	de	ki	o	ushinau
John	SBJ MARKER	tout	près	de	conscience	OBJ MARKER	perdre
John		tout près de			conscience		perdre

tokoro	o	Biru	niyotte	kôunnimo	tasuker	are	ta
moment	où	Bill	par	heureusement	sauver	PASS	PST
[au] moment où		par Bill		**heureusement**	a été sauvé		

« Heureusement, John a été sauvé par Bill lorsqu'il était tout près de tomber évanoui. »

L'exemple (40a) décrit l'événement que John a été sauvé par Bill comme un fait objectif sans prendre en compte ce que ressent John subissant le procès *tasukeru* « sauver ». Selon Masuoka, l'insertion de l'adverbe *kôunnimo* « heureusement » rend cet exemple mal formé (40b), car l'adverbe *heureusement* exprime le point de vue du locuteur vis-à-vis de l'événement. Le locuteur est ainsi rassuré par le fait que John ne s'est pas évanoui et il n'a pas été blessé, grâce à Bill. Dans ce cas

précis, il ne s'agit plus d'une description objective d'un événement et cela remet évidemment en cause le fonctionnement du *demotional passive.*

(41) a.

taoru	ga	nageirer[15]	are	ta
serviette	SBJ MARKER	jeter dans	PASS	PST
[une] serviette		a été jetée dans		

« Une serviette a été jetée [dans le ring]. »

(41) b.*

zannennagara	taoru	ga	sekondo	niyotte	nageirer	are	ta
malheureusement	serviette	SBJ MARKER	second	par	jeter dans	PASS	PST
[une] serviette		par [le] second		a été jetée dans			

« Malheureusement, une serviette a été jetée [dans le ring] par le second[16]. »

(Masuoka, 1982 : 60)

L'exemple (41a) exprime l'arrêt forcé d'un match de boxe. En effet dans un tel match de boxe, jeter la serviette dans le ring signale la fin du match, indépendamment de l'intention du boxeur et de celle des spectateurs. Dans cet exemple, l'existence d'une personne (le second du boxer) ayant jeté la serviette est soulignée par le recours au verbe transitif *nageireru* « jeter dans ». Il est également possible de marquer son existence en surface en introduisant un SN *sekondo* « (le) second » avec le marqueur *-niyotte* qui lui assigne la fonction syntaxique du complément d'agent. Mais, en ajoutant l'adverbe *malheureusement*[17] dans le même exemple, ce dernier devient mal formé, car le

15 *nage.ireru* est un verbe composé de *nageru* « jeter » et de *ireru* « mettre dans »

16 *Sekondo* « second » désigne la personne qui dirige le joueur pendant le match d'un sport du combat (tel que la boxe) puis le soutient pendant une pause d'une minute entre les rounds : par exemple, il sort une chaise pour le joueur, lui donne de l'eau, le traite et lui donne des conseil pendant le match.

17 L'adverbe « malheureusement » est un marqueur représentant le point de vue du locuteur vis-à-vis de l'événement. Il est donc un marqueur de la modalité de l'énoncé. La présence du marqueur de la modalité énonciative permet de définir l'attitude du locuteur par rapport au contenu de son énoncé : *« […] le domaine des modalités d'énoncé rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit. »* (Sarfati, 2012 : 23).

point de vue du locuteur (modalité d'appréciation[18]) est mis en relief : l'insatisfaction du locuteur (peut-être aussi celle des spectateurs et des joueurs) au sujet de la fin du match est exprimée. Cela remet en cause le fonctionnement du *demotional passive* comme l'exemple précédent.

Ajoutons que la présence du complément d'agent en surface en corrélation avec le marqueur *-niyotte* ne pose pas de problème relatif au maintien du fonctionnement du *demotional passive.* Il faut noter, à cet égard, que la structure passive : « SN sujet [-animé]-*ga/wa* + SN complément d'agent [+animé]-*niyotte* » est due essentiellement à l'influence des langues occidentales. Selon Masuoka, la présence de cette structure inventée n'altère donc pas l'essence du *demotional passive* propre au japonais.

Masuoka souligne que le *demotinal passive* présente une fonction similaire à celle de l'énoncé formé à partir du verbe intransitif, surtout, lorsque l'existence d'un déclencheur du procès (ce que Masuoka appelle « *transitivité*[19] ») n'est pas marquée dans le contenu de l'énoncé passif.

(42) a.

konkai	no	chôsa	no	kekka	gêin	ga	akirakanina tta
cette fois-ci	de	enquête	de	suite	cause	SBJ MARKER	se dévoiler PST
de [cette] enquête			de	[à la] suite	[la] cause		s'est dévoilée

« À la suite de cette enquête, la cause s'est dévoilée. »

18 Les modalités appréciatives (modalité 3) portent sur le *« jugement favorable ou défavorable, de normalité ou d'anormalité »* (M.L. Groussier et C. Rivière, 1996 : 121).

19 Masuoka emploit le terme « *transitivité* » pour signifier qu'une personne provoque un procès ou un événement.

(42) b.

konkai	no	chôsa	no	kekka	gêin	ga	kaimei
cette fois-ci	de	enquête	de	suite	cause	SBJ MARKER	élucidation
de [cette] enquête			de	[à la] suite	[la] cause		a été élucidée

s	are	ta
faire PASS		PST

« À la suite de cette enquête, la cause a été élucidée. »

(43) a.

kono	heya	no	ondo	wa	nijyû	do	de	itteishi
DEM	pièce	de	température	SBJ TOP	20	degré	à	se maintenir
cette pièce		de	[la] température		20 degrés		à	se maintient

tei	ru
PROG	PRS

« La température de cette pièce se maintient à 20 degrés. »

b.

kono	heya	no	ondo	wa	nijyû	do	ni	tamot
DEM	pièce	de	température	SBJ TOP	20	degré	à	fixer
de cette pièce			[la] température		à 20 degrés			est fixée

are	tei	ru
PASS	PROG	PRS

« La température de cette pièce est fixée à 20 degrés. »

(Masuoka, 1982: 60)

Les exemples (42a) et (43a) sont des énoncés actifs composés de verbes intransitifs (*akirakani-naru* « se dévoiler », *itteishru* « *se maintenir* ») . Quant aux exemples (42b) et (43b), ce sont des énoncés passifs construits à partir de verbes transitifs (*kaimei-suru* « élucider », *tamotsu* « fixer »). Les deux passifs en question (42b et 43b) correspondent sur le plan sémantique à ceux qui sont à la voix active (42a et 43a). Les verbes transitifs *kaimei-suru* « élucider » et *tamotsu* « fixer » expriment à la voix active un procès dynamique. Quant à la voix passive, ces mêmes verbes expriment un procès statique, comme dans les exemples (42b). et (43b). En effet, ce changement du type du procès se définit par le caractère du *demotional passive.* Dans l'énoncé actif, les verbes *kaimei-suru* et *setteisuru* nécessitent un SN <agent>, alors que dans le *demotional passive*, sa présence en surface n'est pas indispensable. L'absence du SN <agent> permet aux verbes en

question de se comporter comme verbes intransitifs dans l'énoncé passif. C'est aussi un emploi particulier du *demotional passive* qui s'utilise comme forme intransitive de certains verbes transitifs.

1.6.2. Le promotional passive

Le *promotional passive* se construit par la promotion d'un SN2 qui entraîne la destitution d'un SN1 comme l'illustre le schéma 5 ci-dessous :

Schéma 5 : Le passage de l'actif au passif au cas du promotinal passive

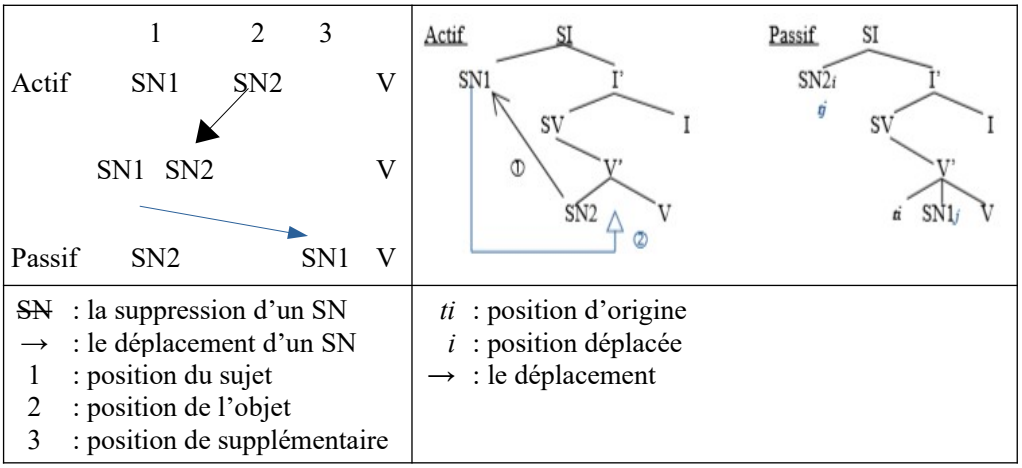

En ce qui concerne le *promotional passive*, au passage de l'actif au passif, l'argument objet (SN2) est promu à la position 1 réservée au sujet de l'énoncé. Cette promotion entraîne le déplacement de l'argument sujet (SN1) à la position 3. Cette opération syntaxique résulte du changement du point de vue de le locuteur. À la voix active, le locuteur met en valeur celui qui déclenche le procès. Quant au *promotional passive*, il permet au locuteur de mettre en relief la personne ou l'objet affecté(e) par le procès. C'est grâce au fait que l'argument objet du verbe à la voix actif est promu à la position du sujet dans l'énoncé passif.

Cette opération est justifiée dans deux cas :

(a) Lorsque le référent de l'argument objet subit une altération psychologique ou physique, résultant d'un procès ou un événement donné.

(b) Lorsque le référent d'un argument objet est caractérisé par le procès.

Le premier cas correspond au sous-type dit ***affective passive*** et le deuxième cas à celui dit ***predicational passive***.

(a) L'affective passive

L'*affective passive* se construit par la promotion d'un autre SN que le sujet de l'énoncé actif correspondant, à la position du sujet dans l'énoncé passif. Cette opération syntaxique permet d'exprimer clairement que le référent du SN sujet de l'énoncé passif subit l'influence psychologique ou physique résultant d'un procès ou un événement. Dans l'*affective passive*, l'effet psychologique ou physique de ceux-ci sur le référent SN sujet est pris en compte en valorisant le point de vue de ce référent.

(44) a.

yûjin	ga	John	o	bakanishi	ta
ami	SBJ MARKER	John	OBJ MARKER	se moquer de	PST
[un] ami		John		s'est moqué de	

« Un ami s'est moqué de John. »

b.

John	wa	yûjin	ni	bakanis	are	ta
John	SBJ TOP	amis	par	se moquer de	PASS	PST
John		par [son] ami		a été moqué		

« John a été moqué par son ami. »

(Masuoka, 1982 : 53-54)

(45) a.

Yûjin	ga	John	no	tsuma	o	bakanishi	ta
John	SBJ MARKER	John	de	femme	OBJ MARKER	se moquer de	PST
[un] ami		de John		[la] femme		s'est moqué de	

« Un ami s'est moqué de la femme de John. »

(45) b.

John$_i$	wa	yûjin	ni	tsuma$_i$	o	bakanis	are	ta
John	SBJ TOP	amis	par	femme	OBJ MARKER	se moquer de	PASS	PST
John		par [son] ami		[sa] femme		a été moquée		

« John a été ennuyé par le fait que son ami s'est moqué de sa femme. »

(Masuoka, 1982 : 53-54)

L'exemple (44b) correspond au passif direct et l'exemple (45b) au passif possessif. Mais dans les deux cas, la position du sujet est occupée par un autre SN que le sujet de l'énoncé actif correspondant (44a et 45a). Selon Masuoka, dans les énoncés passifs (44b et 45b), l'influence psychologique subit par le référent du SN sujet *John* « John » suite au procès *bakanisuru* « se moquer de » est plus clairement exprimée que dans les énoncés actifs (44a et 45a).

(46) a.

kodomo	ga	ano	e	o		
enfant	SBJ MARKER	DEM	tableau	OBJ MARKER	déchirer	PST
[un] enfant		ce tableau			a déchiré	

« Un enfant a déchiré ce tableau. »

b.

ano	e	wa	kodomo	ni	hikisak	are	ta
DEM	tableau	SBJ TOP	enfant	par	déchirer	PASS	PST
ce tableau			par [un] enfant		a été déchiré		

« Ce tableau a été déchiré par un enfant. »

(Masuoka, 1982 : 55)

(47) a.

Nobunaga	ga	yoku	nen	sono	tera	o	yakihara
Nobunaga	SBJ MARKER	suivant	année	DEM	temple	SBJ MARKER	brûler
Nobunaga		[l']année suivante		ce temple			a brûlé

ta
PST

« L'année suivante, Nobunaga a été brûlé ce temple. »

b.

sono	tera	wa	yoku	nen	Nobunaga	ni	yakiharaw
DEM	temple	SBJ TOP	suivant	année	Nobunaga	par	brûler
ce temple			[l']année suivante		par Nobunaga		a été brûlé

are ta
PASS PST

« L'année suivante, ce temple a été brûlé par Nobunaga. »

(Masuoka, 1982 : 55)

Dans les énoncés passifs (46b) et (47b), l'argument objet [-animé] du verbe à la voix active (*ano e* « ce tableau » et *sono tera* « ce temple ») est promu à la positon du sujet. Les exemples en question soulignent un changement physique subi par le référent du SN sujet [-animé] à partir du procès. Il s'agit alors d'une influence physique.

Dans le cas de l'*affective passive*, la promotion d'un argument objet [-animé] du verbe à la voix active à la position du sujet dans l'énoncé passif est limitée à un objet dont l'état est physiquement modifié lors d'un procès, c'est le cas de l'***affectum object***. Par exemple, les verbes suivants prennent un SN objet ayant le rôle sémantique d'*affectum object*.

(48)	破壊する	引き裂く	焼き払う	捨てる	持ち去る
	hakaisuru	*hikisaku*	*yakiharau*	*suteru*	*mochisaru*
	« détruire »	« déchirer »	« brûler »	« jeter »	« emporter »

Si le référent du SN non-sujet[20] dans un énoncé actif n'existe qu'à la suite d'un procès, la promotion de ce SN non-sujet à la position du sujet n'est pas permise dans l'énoncé passif, car ce référent est considéré comme le résultat d'un procès et qui ne serait pas affecté par le procès. C'est notamment le cas de l'***effectum object.***

(49) a.

Kûkai	wa	kyû	seiki	zen	han	ni	sono	tera	o	tate	ta
Kûkai	SBJ TOP	9	siècle	premier	moitié	dans	DEM	temple	OBJ MARKER	construire	PST
Kûkai		du 9ème	siècle	dans [la] première moitié			**ce temple**			a construit	

« Kûkai a construit ce temple dans la première moitié du 9ème siècle. »

20 Le terme « SN non-sujet » renvoie à un SN ayant une fonction syntaxique autre que le sujet.

(49) b.* sono tera wa kyû seiki zen han ni
DEM temple SBJ TOP 9 siècle premier moitié dans
ce temple du 9ème siècle dans [la] première moitié

Kûkai ni tate rare ta
Kûkai par construire PASS PST
par Kûkai a été construit
« Ce temple a été construit par Kûkai dans la première moitié du 9ème siècle. »

(50) a. kodomo ga ano e o kai ta nodesu
enfant SBJ MARKER DEM dessin OBJ MARKER dessiner PST c'est
[un] enfant **ce dessin** a dessiné c'est
« C'est un enfant qui a dessiné ce dessin. »

b.* ano e wa kodomo ni kak are ta nodesu
DEM dessin SBJ TOP enfant par dessiner PASS PST c'est
ce dessin par [un] enfant a été dessiné c'est
« C'est ce dessin qui a été dessiné par un enfant. »

(Masuoka, 1982 : 55)

Les verbes *tateru* « construire » et *kaku* « dessiner » prennent un argument objet dont le référent est compris comme le résultat du procès, et qui joue le rôle sémantique d'*effectum object* (*sono tera* « ce temple », *sono e* « ce dessin »). Ces derniers se trouvent à la position du sujet dans les énoncés passifs (49b) et (50b). Ces énoncés sont considérés comme mal formés dans le cas de l'*affective passive*, parce que le référent de l'*effectum object* existe comme résultat ou accomplissement d'un procès. Dans ce sens, le changement physique ne s'opère pas sur ce référent. Les énoncés passifs (49b) et (50b) violent ainsi le principe de l'*affective passive* qui est souligner l'influence subie par le référent du SN sujet à partir du procès.

Dans l'étude de Masuoka (1982), indépendamment du passif direct, indirect et possessif, si l'énoncé passif marque que le référent du SN sujet subit

une influence quelconque résultant d'un procès, alors cet énoncé correspond à l'*affective passive*. Ce dernier ne se limite pas à la manière dont le référent du SN sujet s'implique dans le procès (directe ou indirect), à sa nature ([+animé] ou [-animé]) et au type d'influence subie par le référent en question (psychologique ou physique).

(51)

ôku	no	tatémono	no	yane	ga	tatsumaki	ni
beaucoup	de	bâtiment	de	toit	SBJ MARKER	trombe	par
[le] toit de beaucoup de bâtiments						par [la] trombe	

hukitobas	are	ta
arracher	PASS	PST
a été arraché		

« Le toit de beaucoup de bâtiments a été arraché par la trombe. »

(52)

ôku	no	Tatemono$_i$	ga	yane$_i$	o	tatsumaki	ni
beaucoup	de	bâtiment	SBJ MARKER	toit	OBJ MARKER	trombe	par
beaucoup de bâtiments				[leur] toit		par [la] trombe	

hukitobas	are	ta
arracher	PASS	PST
a été arraché		

« Beaucoup de bâtiments ont vu leur toit être arraché par la trombe.»

(Masuoka, 1982 : 56)

En (51), le référent du SN sujet [-animé] (*yane* « le toit ») subit directement un dommage de la trombe, il s'agit donc du passif direct. Alors qu'en (52), il est exprimé que le référent du SN sujet [-animé] (*ôku no tatemonono* « beaucoup de bâtiments ») subit des dommages du fait qu'une partie de ce référent (*yane* « (leur) toit ») subit une influence physique à partir du procès *hukitobasu* « arracher ». Il s'agit alors du passif possessif.

(b) Le predicational passive

Comme dans l'*affective passive*, un SN non-sujet de l'énoncé actif correspondant est promu à la position du sujet dans le *predicational passive.* Contrairement à l'*affective passive,* dans le cas du *predicational passive*, cette opération syntaxique n'est pas limitée à l'*affectum object*, car le passif en question n'a pas la même fonction sur le plan sémantique que l'*affective passive*. En effet, le *predicational passive* consiste à exprimer que le référent du SN sujet obtient un certaine attribut par le procès.

(53) a.

kono	zasshi	wa	jyûdai	no	wakamono	ni	yoku	yom
DEM	magazine	SBJ TOP	teen-ager	de	jeune	par	souvent	lire
ce magazine			de teen-ager		par des jeunes		souvent	lire

are	tei	ru
PASS	PROG	PRS
est lu		

« Ce magazine est souvent lu par des adolescents. »

(Masuoka, 1982 : 57)

(54) a.

kono	kôen	wa	shimin	ni	shitaw	are	tei	ru
DEM	parc	SBJ TOP	citoyen	par	aimer	PASS	PROG	PRS
ce parc			par [le] citoyen		est aimé			

« Ce parc est aimé par les citoyens. »

(Kinouchi, 1991 : 165)

Dans les exemples (53a) et (54a), le SN sujet [-animé] (*kono zasshi* « ce magazine », *kono kôen* « ce parc ») obtient une valeur relativement générique, car le référent de ce SN est caractérisé du fait qu'une majorité indéterminée l'apprécie. En (53a), le référent du SN sujet est caractérisé comme un magasine populaire auprès des jeunes gens et en (54a), comme un parc fréquenté par les citoyens. Cependant, le procès réalisé par un seul individu ne peut pas générer une

caractéristique quelconque au référent du SN sujet qui le subit comme dans les exemples suivants :

(53) b.* kono zasshi wa Tarô ni yoku yom are tei ru
DEM magazine SBJ TOP Tarô par souvent lire PASS PROG PRS
ce magazine **par Tarô** souvent est lu
« Ce magazine est souvent lu par Tarô. »

(54) b.* kono kôen wa Tarô ni shitaw are tei ru
DEM parc SBJ TOP Tarô par aimer PASS PROG PRS
ce parc **par Tarô** est aimé
« Ce parc est aimé par Tarô. »

Dans les exemples (53b) et (54b), le SN <agent> : *wakamono* « (des) jeunes » en (53a) et *shimin* « (les) citoyens » en (54a) est remplacé par *Tarô* « Tarô » qui représente une personne déterminée. Les exemples (53b) et (54b) n'expriment pas de caractérisation générale du référent du SN sujet. En effet, les goûts d'un individu déterminé ne peuvent caractériser un objet. La caractérisation demeure une opinion personnelle ou une préférence personnelle. Dans cette optique, Masuoka explique que la promotion d'un argumentent objet du verbe à la voix active à la position du sujet dans l'énoncé passif n'est pas permise dans les exemples (53b) et (54b). Ces deniers ne correspondent donc pas à la configuration du *predicational passive*. Il en ressort que les exemples (53b) et (54b) sont agrammaticaux d'après l'analyse de Masuoka. D'ailleurs, pour exprimer un goût ou une opinion, le recours à la voix active est plus naturel, nous semble-t-il. Il faut toutefois souligner que dans certains cas, le procès mené par un seul individu peut être significatif pour caractériser un objet :

(55) kono ronbun wa chamuskî ni sûkai inyôs are ta
DEM thése SBJ TOP Chomsky par quelques fois citer PASS PST
cette thèse **par Chomsky** quelques fois a été citée
« Cette thèse a été citée quelques fois par Chomsky. »

(56) kono mêkâ no batto wa Ô senshi ni nanndomo
DEM marque de batte SBJ TOP Ô joueur par plusieurs fois
de cette marque [la] batte **Ô** **par [le] joueur** plusieurs fois

shiyôs are ta
utiliser PASS PFCT
a été utilisée
« La batte de cette marque a été utilisée plusieurs fois par le joueur Ô. »

(Masuoka, 1982 : 58)

Dans l'exemple (55), le référent du SN sujet *kono ronbun* « cette thèse » est considérée comme une thèse importante du fait qu'elle soit citée quelques fois par Chomsky qui est un linguiste connu. En (56), le référent du SN sujet *kono mêkâ no batto* « (la) batte de cette marque » est caractérisée comme une excellente batte pour avoir été utilisée plusieurs fois par Ô (l'un des célèbres joueurs de baseball au Japon).

Masuoka a regroupé les énoncés passifs entraînant un effet bénéfique ou causant un préjudice dans une classe dite *affective passive*. Il nous paraît donc nécessaire de les sous-classifier en étudiant ce qui déclenche le sens *bénéfique* ou *détrimental*. Pour cela, nous adoptons des critères qui ont été donnés dans les études présentées précédemment (Koga, 2016 ; Kinouchi, 1999 ; Horie, 2013).

1.7. Deux marqueurs du complément d'agent : *-ni* et *-niyotte*

Dans la langue japonaise, il existe différentes structures passives en fonction du marqueur du complément d'agent : *-ni* et *-niyotte*. Les études

précédentes sur l'histoire du passif japonais (Kinsui, 1991 ; Li, 2017) démontrent que *-niyotte* est une invention linguistique venant de la traduction des langues occidentales après le 19e siècle, alors que *-ni* est un marqueur originel de la langue japonaise.

Kinsui (1991) mentionne que l'invention du marqueur *-niyotte* a permis une structure passive qui comporte le SN sujet [-animé] et le complément d'agent [+animé]. En effet, il signale que dans l'ancien japonais, il n'existe pas une telle structure passive avec le marqueur *-niyotte*. Cela montre que les deux marqueurs du complément d'agent *-ni* et *-niyotte* ne sont pas employés dans les mêmes conditions. Dans l'ancien japonais, lorsque le SN sujet du passif est [-animé], le marqueur du complément d'agent [+animé] est limité à *-niyotte,* comme l'illustre le Tableau 2, ci-dessous :

Tableau 2 : La distinction contextuelle des deux marqueurs -ni/-niyotte

Sujet	Complément d'agent	Verbe-PASS-PRS
SN[-animé]	SN[+animé] ***-ni****	V -(R)ARE -ru
SN[-animé]	SN[+animé] ***-niyotte***	V -(R)ARE -ru

Le choix du marqueur ne se fait pas seulement en fonction de la nature [±animé] du SN sujet du passif. Les recherches précédentes (Matsushita, 1930 cité par Masuoka, 1982 : 49 ; Masuoka, 1982 ; Kinsui, 1991 ; Nagano, 2016 ; Kaga (2), 2016 ; Lin Sheng, 1998) montrent que ces deux marqueurs présentent des fonctions sémantiques différentes. Selon les recherches évoquées, il existe une corrélation entre le choix du marqueur et le sens de l'énoncé passif. Le marqueur -

ni valorise le rapport entre le déclencheur d'un procès <agent> et celui qui le subit <patient/thème>. D'où la mise en valeur de l'impact sur le référent du SN sujet est par la présence du SN complément d'agent marqué par *-ni.* Quant au marqueur *-niyotte*, il ne joue pas cette fonction de la mise en valeur. L'énoncé passif dans lequel le SN complément d'agent est accompagné de *-niyotte* se focalise sur la réalisation d'un événement.

Par conséquent, le marqueur *-ni* s'associe à la construction du sens *détrimental* (négatif), puisque ce dernier se construit en lien avec l'influence que subit le référent du SN sujet. En revanche, *-niyotte* ne l'est pas, parce qu'il ne valorise pas le rapport entre les référents des SN complément d'agent et sujet, l'impact de ce dernier n'est donc pas pris en compte.

(57) a.

kaikai	ga	gichô	**niyotte**	sengens	are	ta
ouverture	SBJ MARKER	président	par	déclarer	PASS	PST
[l']ouverture [de la séance]		par [le] président		a été déclarée		

« *L'ouverture de la séance a été déclarée par le président. »

b.*

kaikai	ga	gichô	**ni**	sengens	are	ta
ouverture	SBJ MARKER	président	par	déclarer	PASS	PST
[l']ouverture [de la séance]		par [le] président		a été déclarée		

« L'ouverture de la séance a été déclarée par le président. »

Dans l'exemple (57a), le SN sujet [-animé] *kaikai* « ouverture de la séance » est l'argument du verbe *sengensuru* « déclarer », mais son référent ne subit aucun impact du fait de la réalisation du procès. Le marqueur *-ni* ne peut pas s'employer dans ce même exemple (57b). Il rend l'énoncé passif mal formé dans ce cas précis.

Cependant, dans l'exemple (58), les deux marqueurs (*-ni* et *-niyotte*) peuvent être employés. Le référent du SN sujet de cet énoncé passif *sono machi* « cette ville » qui subit le procès *hakaisuru* « détruire ». La réalisation de ce

procès entraîne un changement d'état de la ville. Ce changement est interprété comme une altération physique. L'existence d'une telle altération est marquée sur le plan lexical, par le sens du verbe *hakaisuru*.

Cependant, le sens de l'énoncé varie légèrement en fonction du choix du marqueur. Avec le marqueur *-ni* (58a), l'énoncé passif implique que le référent du SN sujet subit des dommages à partir du procès déclenché par l'armée japonaise. Alors qu'avec le marqueur *-niyotte*, il n'est pas impliqué. Dans l'exemple (58b), l'événement lui-même est compris et décrit comme un fait objectif.

(58) a.

sono	machi	wa	nihon	gun	**ni**	hakais	are	ta
DEM	ville	SBJ TOP	japonais	armée	par	détruire	PASS	PST
cette ville			par [l']armée japonaise			a été détruite		

« Cette ville a été détruite par l'armée japonaise. »

b.

sono	machi	wa	nihon	gun	**niyotte**	hakais	are	ta
DEM	ville	SBJ TOP	japonais	armée	par	détruire	PASS	PST
cette ville			par [l']armée japonaise			a été détruite		

« Cette ville a été détruite par l'armée japonaise. »

(Koga, 2016 : 60)

1.7.1. Les critères syntaxiques régissant les marqueurs -ni/-niyotte

Il existe des critères syntaxiques qui conditionnent l'apparition des marqueurs : *-ni/-niyotte*. Le SN marqué soit par *-ni* soit par *-niyotte* ne correspond pas toujours à la fonction sémantique <agent>. Il faut expliquer ici que lorsqu'une structure passive contient déjà un SN marqué par *-niyotte* qui ne remplit pas de fonction sémantique <agent>, il est possible d'y ajouter un SN <agent> accompagné de *-ni*. En effet, la particule *-niyotte,* plutôt que de marquer indifféremment l'agentivité, peut marquer également la cause ou le moyen. Dans

un tel cas de figure, nous pouvons ajouter un constituant <agent>-*ni* comme dans l'exemple suivant :

(59)

Jon	wa	Bil	ni	kenjû	niyotte	odos	are	tei	ru
John	SBJ TOP	Bille	par	pistolet	de	menancer	PASS	PROG	PRS
John		par Bille		[un] pistolet	de	est menacé			

« John est menacé d'un pistolet par Bille. »

(L'exemple de Takai & Hayashishita, 2015 cité dans Nagano, 2012 : 11)

Signalons qu'il existe aussi des cas où le SN marqué par -*ni* a une autre fonction syntaxique que le complément d'agent dans la structure passive. Cela est possible, notamment lorsque ce SN-*ni* correspond à un constituant facultatif, circonstanciel ou complément d'objet indirect, second. Nagano (2012) affirme que lorsqu'il n'y a qu'un seul SN-*ni* dans une structure passive formée à partir d'un verbe trivalent, ce SN-*ni* est perçu dans certains cas comme constituant facultatif du verbe et non pas comme complément d'agent, comme dans l'exemple (61) ci-dessous :

(60)

obâsan	ga	kodomo	tachi	ni	mukashi	banashio	o	
grand-mère	SBJ MARKER	enfant	PL	à	vieux	conte	OBJ MARKER	
[la] grand-mère		[les] enfants		à	[le] vieux conte			

kata	ttei	ru
raconter	PROG	PRS
raconte		

« La grand-mère raconte aux enfants le vieux conte. »

(61) a.

mukashi	banashio	ga	kodomo	tachi	ni	katar	are	
vieux	conte	SBJ MARKER	enfant	PL	à	raconter	PASS	
[le] vieux conte			[les] enfants		à	est raconté		

tei	ru
PROG	PRS

« Le vieux conte est raconté aux enfants. »

(61) b.

mukashi	banashio	ga	obâsan	ni	katar	are
vieux	conte	SBJ MARKER	grand-mère	à	raconter	PASS
[le] vieux conte			[la] grand-mère	à	est raconté	

tei ru
PROG PRS

« Le vieux conte est raconté à la grand-mère. »

Dans l'énoncé actif (60), nous avons un SN marqué par *-ni* (*Kodomo-tachi* « enfants ») correspondant au complément d'objet second (COS) du fait qu'un SN-*o* correspondant au complément d'objet direct (COD) (*mukashi-banashi* « (le) vieux conte ») se trouve dans le même énoncé. Dans l'énoncé passif (61a), le COS en question est promu au statut du complément d'objet indirect (COI) avec la promotion du COD au rôle du sujet. En (61a), le complément d'agent *obâsan* « grand-mère » n'est pas exprimé, et est considéré comme un élément d'ajout (Nagano, 2012 : 26). En (61b), le SN *kodomo-tachi* « (les) enfants » est remplacé par le SN sujet de l'énoncé actif (60) : *obâsan* « grand-mère ». Dans l'énoncé passif (61b), ce dernier SN accompagné du marqueur *-ni* n'est pas considéré comme un complément d'agent, mais il est compris comme COI. Cela veut dire que par la passivation, le COS du verbe *kataru* « raconter », *kodomo-tachi* « (les) enfants » est promu au COI, son sujet *obâsan* « grand-mère » perd le statut d'argument et devient alors un élément d'ajout dans l'exemple (61a).

En outre, l'ajout d'un SN <agent> avec le marquer *-ni, obâsan-ni* « par (la) grand-mère » dans l'exemple (61a) entraîne un énoncé mal formé, comme l'illustre l'exemple (62) ci-dessous :

(62)*

mukashi	banashi	**ga**		kodomo	tachi	**ni**	obâsan ni
vieux	conte	SBJ MARKER		enfant	PL	à	grand-mère par
[le] vieux conte				[les] enfants		à	par [la] grand-mère

kata	are	tei	ru
raconter	PASS	PROG	PRS
est raconté			

« Le vieux conte est raconté aux enfants par la grand-mère. »

Pour exprimer le complément d'agent suffixé par *-ni* (*obâsan-ni*) dans l'énoncé en question, il faut transformer la particule des constituants auxquels la fonction syntaxique est réassignée. En transformant la particule *-ni* en *-ga*, le COI (*kodomo-tachi* « enfants ») en (61a) devient le sujet en (63). Et le sujet (*mukashi banashi* « vieux conte ») en (61a) devient COD en (63) par la transformation d'une particule *-ga* en *-o*.

(63)

kodomo	tachi	**ga**		mukashi	banashio	**o**	obâsan ni
enfant	PL	SBJ MARKER		vieux	conte	OBJ MARKER	grand-mère par
[les] enfants				[le] vieux conte			par [la] grand-mère

kata	are	tei	ru
raconter	PASS	PROG	PRS
est raconté			

« [Ce sont] les enfants à qui le vieux conte est raconté par la grand-mère. »

Le Tableau 3 ci-dessous illustre clairement et précisément ces phénomènes de la transformation des particules et la réassignation de la fonction syntaxique des constituants :

Tableau 3 : La corrélation entre le changement de particule et la fonction syntaxique

Voix	N° d'exp	Fonction syntaxique des SN			V
		Sujet	Objet	Objet facultatif	
Actif	(60)	SN1-*ga*	SN2-*o*	SN3-*ni*	V-ru
Passif	(61)	SN2-*ga*	SN3-*ni*	Ø	V-(r)are-ru
	(63)	SN3-*ga*	SN2-*o*	SN1-*ni*	

Ø signifie l'absence d'un SN1

Bilan

Selon la classification traditionnelle du passif japonais, le passif *détrimental* relève toujours du passif indirect dont le SN sujet représente une personne affectée à son détriment par l'événement décrit par le verbe. Ce dernier est caractérisé sur deux plans : sur le plan morphosyntaxique, le SN sujet ne correspond à aucun argument du verbe à la voix active (critère 3 mentionné dans le Tableau 4 ci-dessous) et sur le plan sémantique, le référent du SN sujet n'est pas directement impliqué dans le procès. Son implication indirecte dans le procès est en corrélation avec le critère 3.

Tableau 4 : Les critères de la classification traditionnelle du passif

		direct	indirect	possessif
1.	L'énoncé passif dérivé de l'énoncé actif	oui	non	non
2.	Nombre d'arguments du verbe dans l'énoncé passif	2	3	3
3.	L'implication du référent SN sujet de l'énoncé passif dans le procès	direct	indirect	?
4.	Lien entre les référents des SN sujet et SN objet de l'énoncé passif	non	non	oui
5.	Sens *détrimental*	non	oui	?

« ? » signifie qu'il n'est pas été précisé

Cependant, ce même critère 3 est aussi applicable dans certains cas au passif possessif. Lorsqu'il y a le lien de possession ou celui de parenté entre les référents des SN objet et sujet, ce dernier n'est pas directement impliqué dans le procès. Dans ce cas, il est possible que le référent du SN sujet en question subisse un effet psychologique négatif à partir du procès (17 et 45).

Nous soulignons que dans ces deux types de passif (indirect et possessif), il existe un lien entre le sens *détrimental* et l'implication indirecte du référent du SN sujet dans le procès. Puis, cette dernière cause seulement un impact psychologique. Par conséquent, dans la vision traditionnelle, le sens *détrimental* est uniquement lié aux dommages psychologiques ou aux désagréments d'un être animé qui n'est pas directement impliqué dans le procès.

Les remarques que nous pouvons formuler à la lumière des données du Tableau 4 ci-dessus sont les suivantes : (i) Pour le passif indirect, le critère 2 ne suffit pas, à lui seul, car il ne comprend pas le passif formé à partir du verbe intransitif (14 et 34) qui relève du passif indirect suivant les critères 1 et 3. (ii)

Pour le critère 4, il faut distinguer le lien inaliénable (métonymie) du lien aliénable (parenté et possession). Le lien inaliénable entre les référents des SN sujet et objet exprime que ce référent du SN sujet subit lui-même l'influence physiquement à partir du procès (15, 37 et 52). Lorsque les SN sujet et objet sont rapprochés par les liens de parenté ou de possession, le référent du SN sujet n'est pas directement impliqué dans le procès, mais il subit l'influence psychologique par ce procès (16, 17, 25, 35, 36, 38 et 45). (iii) En ce qui concerne le critère 5, le sens *détrimental* ne se limite pas uniquement au passif indirect. Le Tableau 5 ci-dessous présente la répartition du sens *détrimental* dans trois types de passif.

Tableau 5 : La répartition du sens détrimental en fonction de trois types de passif

	Totale d'exemples	Sens *détrimental*
Passif direct	30	10
Passif indirect	7	7
Passif possessif	10	5

Ces observations permettent d'affirmer que le sens *détrimental* ne se limite pas uniquement au passif indirect. Tous les trois types de passif : direct, indirect et possessif peuvent désormais l'exprimer. Ce constat impose de revoir les critères de la classification traditionnelle du passif, pour donner naissance à une autre classification établie cette fois-ci à partir de l'ensemble des études effectuées (Kaga, 2016 ; Kinocuhi, 1999 ; Horie, 2013). Nous synthétisons cela dans le Tableau 6 ci-dessous :

Tableau 6 : Les critères traditionnels de classification avec observation d'exemples

		direct	indirect	possessif	
1.	L'énoncé passif dérivé de l'énoncé actif	oui	non	non	
2.	Nombre d'arguments du verbe dans l'énoncé passif	2	2 ou 3	3	
3.	L'implication du référent SN sujet de l'énoncé passif dans le procès	direct	indirect	direct	indirect
4.	Lien entre les référents de SN sujet et SN objet de l'énoncé passif	non	non	inaliénable	aliénable
5.	Sens *détrimental*	±	±	±	

± : plus ou moins possible

À la différence de la classification traditionnelle, celle de Masuoka s'appuie sur la fonction de la structure passive qu'il catégorie en trois types :

- L'*affective passive* exprime que le procès met en relief le changement physique ou psychologique subi par le référent du SN sujet.

- Le *predicational passive* le procès permet d'attribuer une caractéristique au référent du SN sujet.

- Le *demotional passive* : le procès s'interprète comme un événement objectif, ou alors la voix passive s'emploie comme la forme intransitive du verbe qui ne possède que la forme transitive.

Masuoka mentionne le lien entre les différentes fonctions de ces trois types de passif (critères 4, 5 et 6) et les critères morphosyntaxiques et sémantiques (1, 2 et 3), comme l'illustre le Tableau 6 ci-dessous :

Tableau 7 : Les critères de classification d'après Masuoka

		Promotinal passive		*Demotional passive*
		affective	*predicational*	
1.	SN sujet = *affectum object*	oui	oui	oui
2.	SN sujet = *effectum object*	non	oui	oui
3.	Marqueur *-ni*/*-niyotte* (ou Ø)	*-ni*	*-ni*/*-niyotte*	*-niyotte* ou Ø
4.	Changement d'état du référent du SN sujet	oui	non	non
5.	Référent du SN sujet caractérisé par le procès	non	oui	non
6	Description d'un événement comme un fait objectif	non	non	oui

SN sujet : sujet de l'énoncé passif ; ± : plus ou moins possible ; Ø : absence

L'*affective passive* se distingue des deux autres types de passif à partir de trois critères : Le critère 2 et le critère 4 indiquent que dans l'*affective passive*, seul l'*affectum object* peut être promu au rôle de sujet représentant une personne, un objet affecté par le procès ou par l'événement (au cas où un SN sujet ne correspond à aucun terme du verbe de la forme active correspondante). Puis, le critère 3 indique que le marqueur *-ni* valorise le rapport entre les référents des SN sujet et complément d'agent, même ce premier n'est pas concerné par le procès.

Ces trois critères ne sont pas toujours pertinents, car le *predicational passive* et le *demotional passive* peuvent aussi comprendre le SN sujet correspondant à *l'affective object*. Le SN complément d'agent peut être marqué par *-ni* dans le *predicational passive*. Dans ce cas, *l'affective passive* se distingue du *predicational passive* uniquement à partir de leurs fonctions respectives (critères 4 et 5). De même, la distinction entre *le predicational passive* et *le*

demotional passive n'est pas soulignée par le critère 3, car ces deux types de passif peuvent contenir un SN complément d'agent accompagné de *-niyotte*. Dans ce cas précis, ils se différencient par leurs fonctions respectives (critères 5 et 6).

Selon la vision de Masuoka, en tenant compte des fonctions des trois types de passif, le sens *détrimental* peut être exprimé par l'*affective passive*. Parce que dans le *predicational passive* comme dans le *demotional passive*, l'accent n'est pas mis sur celui qui subit le procès. L'impact ou l'effet du procès sur le référent du SN sujet n'est pas pris en considération. Par conséquent, dans la vision de Masuoka, le sens *détrimental* est lié au changement physique ou psychologique du celui qui subit le procès et il n'est pas lié à la manière (directe/indirecte) dont celui-ci subit le procès. Or, la construction du sens *détrimental* n'est pas déterminée par la fonction de l'*affective passive*, car nous avons douze parmi 34 exemples correspondant à l'*affective passive* qui n'expriment pas le sens *détrimental*. Le sens *détrimental* peut alors être tributaire d'autres éléments qui composent l'énoncé : le sens lexical du verbe et le contexte.

Tableau 8 : La répartition des valeurs possibles de l'Affective passive

Total	Négative	Positive	Ni négative ni positive
34	22	6	6

Par ailleurs, nous avons observé une cohérence entre la classification traditionnelle du passif, qui adopte une approche morphosyntaxique et celle de Masuoka qui met l'accent sur la fonction de la structure passive. Le passif indirect et le passif possessif correspondent à l'*affective passive.* Mais pour le passif

direct, 17 exemples correspondent à l'*affective passive*, cinq au *predicational passive* et huit au *demotional passive.*

2. Analyse énonciative

Dans cette partie, nous nous intéresserons au passif *détrimental* sur deux plans différents : aussi bien sur le plan lexical, en nous penchant sur le caractère négatif du procès et sur les relations entre les éléments composant l'énoncé passif, que sur le plan énonciatif et pragmatique, en mettant l'accent sur le point de vue d'après lequel le procès est décrit :

- Le point de vue de celui qui subit directement le procès
- Le point de vue d'une tierce personne qui ne participe pas au procès, mais est affectée par ce même procès.

2.1. L'approche énonciative

Dans la première partie, il a été observé que certains cas constituent des contre-exemples remettant en cause la définition traditionnelle du passif japonais dit *détrimental*[21]. En effet, il existe des cas où la structure passive n'exprime pas le sens *détrimental* (exemples 15, 16, 17, 19a, 20a, 23 et 24 cités en §1.3.2. et §1.5.1.). Ces exemples montrent qu'il n'est pas possible de statuer sur l'emploi du passif en le réduisant à un seul sens appelé *détrimental*. Ceci prouve qu'il y a d'autres emplois possibles du passif japonais. Il est alors difficile d'affirmer que la voix passive impose certaines contraintes par rapport au référent du SN sujet qui doit être humain, animé, ou alors un élément abstrait agissant comme un animé ou un humain. Bien que le passif descriptif existât déjà en japonais ancien, l'étude en

21 V. p.8.

a été quelque peu négligée, sous prétexte qu'il ne serait pas judicieux de se pencher sur le passif descriptif. La recherche a porté un intérêt particulier au passif dit *détrimental,* qui a donné lieu à de nombreux travaux, tels que ceux que nous avons cités dans notre première partie. Toujours est-il que certains exemples parmi les données que nous avons citées montrent que le sens *détrimental* n'est pas un sens stable, préétabli et systématique. Ajoutons que l'emploi traditionnel du passif japonais, soit le sens dit *détrimental*, n'est pas déterminé de manière systématique du point de vue syntaxique. Il est ainsi exprimé à partir de toutes les catégories syntaxiques de passif : direct, indirect et possessif (exemples 18 et 25 cités en §1.5.1). Nous pouvons en déduire qu'il est infondé d'affirmer que le passif dit *détrimental* se maintient uniquement dans le passif indirect, en japonais contemporain.

Ces considérations nous amènent naturellement à réfléchir sur le passif *détrimental* qui, dans le japonais contemporain, n'occupe pas de place au niveau structurel comme un des *« phénomènes de surface*[22]*»*. Sa présence doit être comprise comme un des effets de sens possibles de la voix passive, et non pas comme l'expression d'un sens *détrimental* préconçu. Cette hypothèse peut être clarifiée dans un contexte donné d'après Wang (2016 : 55), qui souligne que le sens *détrimental* est basé sur une caractéristique pragmatique de la voix passive. Selon Wang (2016), le référent du SN sujet de l'énoncé passif est impliqué « malgré lui » dans le procès et y participe, mais de façon non intentionnelle. Le

22 « La grammaire s'est trop longtemps contentée de nommer les phénomènes de surface, sans se préoccuper de la validité des ses étiquettes. » (Adamczewski, 1996 : 106)

résultat de ce procès subi entraîne un changement d'état soit physique soit psychologique ou les deux simultanément, en l'absence totale de volonté de celui qui est affecté par le procès en question. Cette situation dans laquelle se trouve la « victime » ayant subi le procès suscite une compréhension négative dite traditionnellement *détrimentale,* puisque le procès se déroule au détriment de celui qui le subit. Ici, nous avons volontairement choisi le mot *victime* pour rendre compte de l'impact négatif du procès sur celui qui le subit, et surtout de l'ancrage du sens *détrimental* dans la compréhension conventionnelle du passif en japonais, qui peut être perceptible dans certains cas glosés par nos soins.

Dans son approche du passif japonais, Wang (2016) met l'accent sur l'importance du contexte et de ses éléments : même si le résultat d'un procès est quelque chose d'involontaire pour le locuteur comme pour la personne qui subit le procès en question, si le contexte contient des éléments qui marquent leur appréciation favorable de ce résultat. Ce résultat est alors interprété comme positif, ou parfois également comme négatif (Wang, 2016 : 56). Dans cette perspective, il est à supposer que plusieurs niveaux d'analyse sont désormais possibles. L'approche de Wang constitue une amorce intéressante et une raison supplémentaire poussant à poursuivre les recherches pour une analyse plus approfondie de chaque élément.

L'objectif de notre recherche est d'intégrer à l'analyse non seulement le contexte mais aussi les différents niveaux de la situation d'énonciation. Ce point-là présent un aspect important et culminant dans l'analyse à laquelle nous

précédons. Nous allons recourir à la langue, ainsi qu'au métadiscours[23] pour comprendre comment, dans un énoncé passif, le locuteur évalue, ajuste, corrige, désigne et enfin confirme le contenu de son discours et la validité du message à faire passer.

Il existe des cas où le contexte n'est pas suffisant pour déterminer la valeur d'un énoncé donné. C'est lorsque l'existence de celui ou celle potentiellement affecté(e) par l'événement décrit n'est pas marquée en surface mais qu'elle est inférable en contexte ou par rapport à un univers de croyance donné (Kaga, 2017 : 137 et Ôba, 2017 : 6). Dans ce cas précis, la valeur de la structure passive est déterminée du point de vue de celui ou celle potentiellement affecté(e) par le procès, et non pas du point de vue du référent du SN sujet, comme l'explicitent les exemples suivants :

(64)

hanako	no	ie	wa	kôsôbiru	ni	kakom	are	teiru
Hanako	de	maison	SBJ TOP	immeuble-tour	par	entourer	PASS	PROG.PRS
[la] maison de Hanako				[des] immeubles-tours	par	est entourée		

« La maison de Hanako est entourée par des immeubles-tours. »

(Koga, 2017 : 136)

L'exemple (64) décrit la situation où se trouve la maison de Hanako sur plan extralinguistique. Dans la société japonaise, cette situation entraîne souvent la violation du droit d'assurer l'ensoleillement de bâtiment (le droit à l'ensoleillement) et l'empêchement pour l'habitant de bénéficier dans la cadre de vie confortable et correct. À partir de ce savoir culturellement partagé, nous pouvons en déduire que les immeubles-tours empêchent réellement la maison de

23 « Le terme "métadiscours" sert à désigner l'ensemble des faits relatifs à la réflexivité langagière susceptibles d'être à l'œuvre dans un discours […]. » (Neveu, 2009 :188).

Hanako de bénéficier l'ensoleillement. Hanako subit potentiellement une influence due au fait que sa maison est entourée par les immeubles-tours. En effet, Hanako est affectée beaucoup plus que sa maison, car c'est bien elle qui vit dans le lieu en question. Donc, elle est victime en subissant des dommages physiques et psychologiques dans cette situation décrite par la structure passive.

(65)

kono	shôhin	wa	ôku	no	hito	ni	shitashim	are	teiru
DEM	produit	SBJ TOP	beaucoup	de	gens	par	aimer	PASS	PROG.PRS
ce produit			beaucoup de gens			par	est aimé/recommandé		

« Ce produit est recommandé par beaucoup de gens. »

(Koga, 2017 : 136)

Dans l'exemple (65), le commerçant vendeur est perçu de façon implicite comme bénéficiaire du fait que son produit est recommandé par beaucoup de gens. Cela entraîne l'augmentation du profit du commerçant vendeur. Ce dernier est considéré comme celui qui est potentiellement positivement affecté par le fait que son produit est recommandé par beaucoup de gens. Ici, l'intervention d'un savoir partagé, au niveau du non-dit, vient marquer cette construction d'un sens positif.

Tout ce cheminement fait d'observations et d'analyses de contre-exemples par rapport à la définition classique du passif *détrimental* révèle la nécessité de considérer, aux différents niveaux, tous les paramètres qui participent à la construction du sens *détrimental*, car le contexte s'avère parfois insuffisant pour déterminer le sens énonciatif, comme le souligne encore Charaudeau :

> « Nous avons supposé, pour déterminer le sens énonciatif de chacun des énoncés […], une situation à chaque fois *ad hoc*. Ce qui veut dire que le contexte n'est pas suffisant à déterminer les sens et qu'il faut aller chercher

d'autres "instructions" […] dans ce qu'il est convenu d'appeler les conditions de production du discours. » (1988:159)

Dans cette optique-là, l'approche énonciative, qui tient compte de tous les paramètres relatifs à la production du sens, apporte des résultats décisifs, et vient compléter les recherches précédentes. Avant toutefois de procéder à l'analyse de nos données, nous allons d'abord décrire le choix de notre corpus et la nature de celui-ci.

2.2. Les caractéristiques de notre corpus et choix des données

Pour collecter plus de variantes des structures passives, nous avons recueilli des données à partir de diverses sources : le journal écrit, le journal télévisé, les émissions radio, le film, la série télévisée, le roman. De plus, nous avons exploité une basse de données BCCWJ (*Balanced Corpus of Contemporary Written Japanese*[24]) pour compléter nos propres données afin de comprendre comment le sens *détrimental* se construit dans un énoncé passif formé à partir du verbe qui n'exprime pas le procès ayant le caractère négatif. C'est ainsi qu'à partir de cette recherche ciblée dans BCCWJ, nous avons empilement pu compléter notre corpus.

24 BCCWJ est une base de données construite par le *Center for Corpus Development* du NINJAL (*National Institute for Japanese Langage and Linguistics*) pour fournir un aperçu du langage écrit en japonais contemporain. Elle est actuellement le seul corpus équilibré disponible pour le japonais. Il stocke 104,3 millions de mots de données dans tous les genres tels que les livres, les magazines, les journaux, les livres blancs, les blogs, les babillards internet, les manuels et les lois. <https://pj.ninjal.ac.jp/corpus_center/bccwj/>.

Pour la langue écrite, nous avons choisi deux genres de textes : l'un journalistique et l'autre littéraire. Le premier type de texte contribue à transmettre des informations d'une manière plus ou moins objective. S'y déploie un langage formel. Le deuxième type, en revanche, contient des descriptions de lieux et de personnages sur les plans spatial et émotionnel. Le texte littéraire s'apparente à un langage lié au registre affectif et entraînant, au moyen de la modalisation, une certaine subjectivité. Ceci n'est pas le cas du texte journalistique qui reste relativement objectif.

Concernant la langue orale, nous avons recueilli des données à partir de sources variées : le journal télévisé, la radio, les séries télévisées et les films. Pour le journal télévisé et la radio, le présentateur s'exprime à partir d'un texte préparé, ou *speech*. Il s'agit là d'un langage très proche de la langue écrite et formelle. De même, pour les séries télévisées et les films, il y a des scripts contenant les répliques des acteurs. Mais, dans les séries télévisées et les films, on emprunte un langage couramment utilisé entre les Japonais. C'est un langage plus ou moins naturel et spontané. Dans ce sens-là, le langage des séries télévisées et des films présente les caractéristiques de l'oral naturel et spontané. De ce point de vue, il est tout à fait différent du langage journalistique.

La présentation des données

Pour la langue écrite, nous avons recueilli 33 énoncés contenant au moins une structure passive : onze dans un des journaux nationaux du Japon, *Maînichi*

Shinbun, onze dans le roman intitulé *Saraba !*, cinq dans le roman français d'Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince* traduit en japonais par Kono Mariko, et enfin six dans la base de données BCCWJ. Pour la langue orale, nous avons douze énoncés passifs : trois dans le journal télévisé *NHK News Ohayô Nippon*, deux dans le journal radio *NHK Maiasa Radio*, et sept dans le film intitulé *Le château ambulant,* par Hayao Myazaki.

Langage écrit : 33			Langage oral : 12		
Journal	Roman	BCCWJ	Journal télévisé	Radio	Film
11	16	6	3	2	7

Dans 45 données recueillies, nous avons trouvé 53 structures passives dans lesquelles nous avons examiné 50 verbes. Nous avons classé ces 50 verbes en deux grands types, en fonction de leur sens lexical : 34 verbes exprimant un procès avec un caractère négatif et 16 exprimant un procès sans caractère négatif.

2.3. Le sens *détrimental* et le procès présentant le caractère négatif

Notre corpus se compose de 34 verbes représentant un procès qui entraîne l'effet négatif. Pour clarifier le rapport entre le sens *détrimental* et le caractère négatif du procès résultant du sens lexical du verbe, nous avons classé 34 verbes en quatre classes, en fonction de l'effet négatif du procès : dommages corporels (neuf verbes), changement d'état physique négatif (onze verbes), changement d'état psychologique négatif (neuf verbes) et obligation (agir sous la contrainte) (cinq verbes). En analysant des exemples précis, nous allons tenter de préciser

dans quelles conditions le sens *détrimental* peut être souligné par le caractère négatif du procès.

2.3.1. Le verbe exprimant un procès impliquant des dommages corporels

Le sens *détrimental* de la structure passive peut être déterminé par le sémantisme du verbe, si ce dernier représente un procès causant des dommages corporels à celui qui le subit comme avec les verbes suivants : *shasatusuru* « tuer d'un coup de fusil », *kiritukeru* « donner un coup de couteau », *sasu* « poignarder », *kamu* « mordre », *haneru* « (se faire) renverser », *naguru* « battre, frapper », *korosu* « tuer ». À partir de ces exemples de verbes, le sens *détrimental* d'une structure passive donnée ne semble pas être le simple résultat d'un processus syntaxique donnant lieu à la passivation. Il faut souligner que le caractère négatif du procès est lié au sens lexical du verbe lui-même, que l'on peut également retrouver à la voix active. Cela prouve encore une fois que la construction du sens *détrimental* n'est pas liée systématiquement à la passivation. En effet, le sens lexical du verbe arbitre lui-même le caractère négatif du procès tout en entraînant des dommages corporels. Il joue aussi un rôle dans la construction du sens dit traditionnellement *détrimental*. Là, encore l'hypothèse selon laquelle la passivation serait responsable, à elle seule, de l'attribution du sens dit *détrimental*, n'est pas avérée.

Dans notre corpus, nous observons aussi huit structures passives dans lesquelles apparaissent les verbes présentés plus haut, qui expriment lexicalement un procès causant des dommages corporels pour la personne qui le subit. Dans ces huit structures passives, nous avons répertorié cinq cas [2c, 3a, 3b, 6 et 10] où le sens *détrimental* est construit et perçu à partir des dommages corporels causés au référent du SN sujet, et dans les trois cas [17a, 18 et 20] où le caractère négatif du procès est envisagé du point de vue d'une tierce personne qui n'est pas directement impliquée dans le procès mais qui est impactée par celui-ci. D'où le renforcement du sens dit *détrimental* dans l'ensemble de l'énoncé.

Par ailleurs, nous avons deux structures construites à partir du verbe dont le sens lexical est négatif, et qui exprime le procès susceptible de causer des dommages corporels suite au contact physique : *humu* « marcher sous » [7a] et *osou* « attaquer » [11]. L'usage des ces deux verbes dans le japonais contemporain est beaucoup plus varié que des autres verbes présentés plus hauts. Dans ce cas de figure-là, il faut le contexte qui précise des dommages corporels.

(a) Le sens détrimental lié au caractère négatif du procès

Ici, nous poursuivons notre analyse en mettant l'accent sur les dégâts physiques marqués par le sens lexical du verbe. Nous avons sept structures passives [2c, 3a, 3b, 6, 7a, 10 et 11] correspondent à ce cas de figure : tous ces sept se trouvent dans le recueil des données du journal écrit. Cinq parmi ces sept cas [2c, 3a, 6, 10, et 11] correspondent-ils au passif direct. Deux autres [3b et 7a]

correspondent au passif possessif sur le plan syntaxique, mais sur le plan sémantique, les deux cas en question mettent en œuvre le passif direct. Nous nous intéressons à ces cas particuliers en établissant un contraste avec la structure passive de l'énoncé [3a] pour expliciter notre choix de classification des données :

Énoncé [3b] : Passif possessif

dôjyôsha	no	dansei	mo	otoko	ni	hara	o
passager	de	homme	aussi	homme	par	abdomen	OBJ MARKER
[un] passager d'[un]homme$_i$			aussi	[cet] homme	par	[à l']abdomen$_i$	

sas	are	teori	[...]
poignarder	PASS	et	
a été poignardé		et	

« Un passager$_i$ avait aussi été poignardé à l'abdomen$_i$ par cet homme et [...][25]. »

Dans l'énoncé [3b], la structure passive correspond au passif possessif, car il y a une relation métonymique entre le SN sujet *dôjyôsya no dansei* « passager » et le SN objet *hara-o* « abdomen ». Ce dernier SN représente l'endroit poignardé et ainsi une partie corporelle du référent du SN sujet. Donc, celui qui reçoit l'effet du procès est le référent du SN sujet *dôjyôsya no dansei* « passager », qui subit des dégâts physiques à cause du procès *sasu* « poignarder ». Dans ce sens, la structure passive en question est considérée comme un passif direct.

Énoncé [3a] : Passif direct

[···]	dansei	junsachô	ga	[···]	otoko	ni	hamono	de
	homme	policier	SBJ MARKER		homme	par	couteau	avec
	[un] policier				[un] homme	par	[un] couteau	avec

kirituker		are	ta
donner un coup	de couteau	PASS	PST
a été attaqué			

« Un policier [···] a été attaqué par un homme [···] avec un couteau. »

25 L'énoncé [3b] intégral voir le document 1 en annexe.

La structure passive de l'énoncé [3a] correspond au passif direct. Le référent du SN sujet *dansei junsachô* « policier » est directement impliqué dans le procès *kiritukeru* « donner un coup de couteau » et subit des dommages physiques. Le caractère négatif du procès *kiritukeru* est révélateur du sens *détrimental* dans la structure passive dont la description est présentée ci-dessus.

Les deux structures passives étudiées sont différentes sur le plan morphosyntaxique. Sur le plan sémantique, toutefois, elles sont similaires, puisque le référent du SN sujet subit des dommages corporels dus au procès.

Nous avons deux cas où le verbe exprime un procès susceptible d'entraîner des dommages corporels : *humu* « marcher sur » [7a] et *osou* « attaquer » [11]. Pour ces deux cas particuliers, il faut un cotexte qui explicite les dommages physiques entraînés par le procès. Les deux verbes en question, tels qu'ils s'emploient dans les procès ci-dessous, ne suffisent pas à souligner les dommages physiques subis par le référent du SN sujet.

<u>Énoncé [7a] : Passif possessif</u>

genkoku	dansei	wa	[···]	moto	dôkyûsei	ni	[···]	te	o
plaignant	homme	SBJ TOP		ancien	camarade	par		main	OBJ MARKER
[le] plaignant$_i$				[ses] anciens camarades		par		[sa] main$_i$	

hum	are	te	kossetsu	shi	ta	koto	[···]	a	tta
marcher sur	PASS	et	facture	faire	PST	fait		il y a	PST
a été foulée		et	**s'est cassé [la main]**			[le] fait [de]		il y a eu	

« Le plaignant [···], il y a eu le fait que sa main avait été foulée par ses anciens camarades et [il] s'est cassé [le main][···]. » (Trd.Litt)

« Le plaignant [···] <u>sa main a été foulée</u>$_{(a)}$ par ses anciens camarades et cela a causé une fracture[···]. » (Trd.Ref)

La structure passive de l'énoncé [7a] correspond au passif possessif. Elle contient une métonymie entre les référents des SN sujet *genkoku no dansei* « plaignant » et

objet *te* « main ». Le référent du SN sujet subit lui-même le procès *humu* « marcher sur ». Le cotexte droit *kossetsu-shi-ta* « [le plaignant] s'est cassé la main » précise le résultat négatif suite au procès en question. Sans cet élément de cotexte, nous ne pouvons identifier la valeur de la structure passive en question. En effet, le fait de marcher sur une partie du corps de quelqu'un ne cause pas toujours un dommage corporel à cette personne. Au Japon, il arrive souvent que dans un train bondé de voyageurs, quelqu'un marche sur le pied de quelqu'un d'autre. Mais cet accident ne cause pas nécessairement une fracture du pied. À partir du cotexte droit (*kossetsu-shi-ta)*, nous pouvons toutefois comprendre que les anciens camarades du plaignant ont fait exprès de lui marcher sur la main, puisqu'il faut une certaine force pour causer une fracture. De ce point de vue là, nous avons préféré traduire *humu* par la locution verbale « fouler aux pieds », pour la raison que le caractère négatif du procès comme causant des dommages physiques à celui qui le subit est plus marqué par le sémantisme de la locution verbale « fouler aux pieds » que par le verbe « marcher sur » en français.

Il en va même pour l'énoncé [11], des dommages corporels subis par le référent du SN sujet *danjyo yo nin* « quatre hommes et femmes » résultant du procès *osou* « attaquer » sont précisés en cotexte droit : *kega-o shita* « (ils) ont été blessés ». Sans cette précision, nous ne pouvons pas savoir que le référent du SN sujet subit des dommages corporels résultant du procès ou non. En effet, il est évidemment rare, mais il est possible d'échapper à l'attaque d'un ours sans subir de dommages physiques. C'est lorsque l'on peut à refouler l'ours en lançant des

pierres ou un tirant un coup de fusil de chasse, etc. Sans tenir compte du cotexte droit, la structure passive exprime un événement imprévisible pour le référent du SN sujet. Ce dernier ne le subit pas volontairement. Le sens *détrimental* se construit en absence de son intention. Dans ce cas précis, l'effet négatif peut être relevé mais avec un faible degré.

(b) Le sens détrimental en lien avec les marqueurs discursifs

Dans ce cas de figure précis, le caractère négatif du procès causant des dégâts physiques est repris du point de vue d'une tierce personne, qui n'est pas impliquée dans le procès mais subit quand même une influence psychologique à partir de la réalisation de celui-ci. Cela est marqué par le cotexte ou par la présence de modalisateurs soulignant le point de vue de cette tierce personne vis-à-vis de l'événement décrit dans l'énoncé, ou encore par les deux à la fois. Nous avons trois énoncés correspondant à ce cas de figure [17, 18 et 20].

<u>Énoncé [20] : Passif possessif</u>

ojisan[26]	wa	obâsan[26]	o	tanuki	ni	korosare
vieil homme	SBJ TOP	vieille femme	OBJ MARKER	chien viverrin	par	tuer PASS
[un] vieil homme		[une] vieille femme		[un] chien viverrin	par	a été tuée

nagekikanashimu
être plongé dans la tristesse.PRS
est plongé dans la tristesse

« Un vieil homme est plongé dans la tristesse [du fait que] sa femme a été tuée par un chien viverrin. »

26 En japonais, un vieux couple peut être représenté en exprimant *ojîsan* « vieil homme » et *obâsan* « vieille femme ». Mais lorsque le terme modificatif : *ano, sono* ou *kono* précède de l'un de ces noms ou les deux. Nous comprenons qu'il ne s'agit pas d'un couple. Cela laisse entendre que les signifiés de ces deux mots n'ont rien a voir l'un avec l'autre.

Dans l'énoncé [20], le référent du SN sujet, *ojîsan-wa* « vieil homme » ne subit pas le procès *korosu* « tuer ». Ici, nous comprenons qu'il y a une relation maritale entre le référent du SN sujet *ojîsan-wa* « vieil homme » et celui du SN objet *obâsan-o* « vieille femme » affecté directement par le procès *korosu* « tuer ». Les dégâts psychologiques qui affectent le vieil homme sont induits par cette relation maritale avec la vieille femme et par la relation entre les éléments de contexte mis en place dans cet énoncé. Lorsque la relation personnelle existe entre deux référents distincts, ces derniers subissent de diverses façons l'impact du procès en question.

D'abord la relation maritale entre les référents des SN sujet *ojîsan-wa* « vieil homme » et objet *obâsan-o* « vieille femme » implique qu'il est naturel que ce qui touche l'un touche aussi l'autre.

Ensuite, en ce qui concerne la relation entre les éléments du cotexte droit, nous observons un verbe de sentiment *nagekikanashimu* « être plongé dans la tristesse » qui exprime l'état psychologique du vieil homme, à la suite de l'événement décrit dans la structure passive. La tristesse du vieil homme est comprise comme un dommage causé par le procès que sa femme a subi. Il s'agit d'un rapport de cause à effet établi entre les deux procès *korosu* « tuer » et *nagekikanshimu* « être plongé dans la tristesse ». C'est ainsi que l'élément du cotexte *nagekikanashimu* participe à la construction du sens *détrimental*. En l'absence de cet élément, le locuteur décrit la souffrance d'une personne affectée par la mort d'un proche aimé, mais plutôt dans le cadre d'une vérité générale. Par

conséquent, avec l'élément du cotexte *nagekikanashimu*, la souffrance du référent du SN sujet *ôjîsan-wa* « vieil homme » causée par la mort de son épouse dépasse celle qu'exprimerait une éventuelle vérité générale, et atteint un certain degré de souffrance plus tangible chez un individu : le vieil homme, dans l'énoncé en question.

À la différence de l'énoncé précédent, dans l'énoncé [18], le caractère négatif du procès est repris du point de vue du locuteur qui n'est pas impliqué dans celui-ci et n'ayant de rapport direct avec celui qui est directement affecté par ce procès.

<u>Énoncé [18] : Passif direct</u>

kurisuga	san	wa	dareka	ni	sas	are	ta
kurisuga	M.	SBJ TOP	inconnu	par	poignarder	PASS	PST
M.Kurisuga			[un] inconnu	par	a été poignardé		

ueni	ki	no	shitajiki	ninaru	**nante**	hidoi	shiuchi	**da**[27]
de plus	arbre	de	dessous	être	ADV EXL	horrible	traitement	!
de plus	[un] arbre	de	[il] a été dessous		quel	horrible	traitement	!

« M. Kurisuga a été poignardé par un inconnu, de plus il a été au-dessous d'un arbre. Quel horrible traitement ! » (Trd. Litt)

« M. Kurisuga a été poignardé par un inconnu, de plus il a été écrasé par un arbre. Quel horrible sort ! » (Trd. Ref)

Dans l'énoncé [18], la valeur négative de la structure passive est marquée par le caractère négatif de deux procès *sasu* « poignarder » et *shitajikininaru* « être sous quelque chose (au sens d'être écrasé par) ». Ces procès causent effectivement des dommages corporels à celui qui les subit.

27 *-da* est une particule finale (FP : Final Particle) marquant une assertion, une affirmation forte, une emphase ou un jugement. En combinaison avec l'adverbe exclamatif *nante* « quel », la valeur de *-da* est déterminée plus précisément comme un marqueur d'emphase. Dans ce cas, nous le glosons avec un signe « ! » : [*nate* … *da*]. Dans les autres cas il sera glosé par « FP » (大辞泉 Daijisen, 1995 recensé dans le site kotobank : <https://kotobank.jp/ >) pour bien marquer la différence d'emploi entre *-da* comme particule finale ou marqueur d'emphase.

Nous observons l'empathie du locuteur envers le référent du sujet *Kurisuga-san-wa* « M. Kurisugawa » à partir du cotexte dorit : le locuteur qualifie ce qui est arrivé à M. Kurisugawa par *hidoi shiuchi* « horrible sort » en utilisant un marqueur exclamatif *nante* « quel » et le marqueur de l'emphase *-da.* La combinaison de ces deux marqueurs discursifs [*nante ... da !*] vient mettre en évidence le point de vue subjectif du locuteur en question et met en lumière son empathie provoquée par l'événement décrit dans la structure passive. Il s'ensuit que dans ce cas précis, la construction du sens *détrimental* dans l'ensemble de l'énoncé s'effectue à partir du caractère négatif des procès et de l'empathie du locuteur. Ajoutons que celle-ci sous-entend qu'il a bons sentiments à l'égard de M. Kurisugawa. Un simple remplacement de « quel horrible sort ! » par « c'est bien fait pour lui ! » signifierait que le locuteur a des sentiments malveillants à l'égard de M. Kurisugawa ou il n'est pas en bons termes avec ce dernier. Dans ce cas, l'événement décrit dans la même structure passive est perçu par le locuteur en question comme étant positif. L'interprétation de l'énoncé devient également positive.

L'énoncé [17] se compose de deux structures passives. La première structure [17a] contient un verbe exprimant un procès qui entraîne des dommages corporels. La valeur négative de cette structure n'est pas déterminée par le caractère négatif du procès *naguru* « battre », mais plutôt comprise dans l'intégralité de l'énoncé [17]. Ce dernier contient effectivement des éléments qui marquent le point de vue du locuteur par rapport au événement et son empathie

envers le référent du SN sujet. Le caractère négatif du procès *naguru* sera réexaminé à la lumière de ces considérations. L'analyse de cet énoncé est détaillée dans §2.3.3.

Ces observations des données indiquent que la construction du sens *détrimental* n'est pas accomplie à un seul niveau, qu'il soit lexical (en rapport avec le verbe exprimant un procès à caractère négatif), structurel (en rapport avec la passivation), ou extralinguistique (en rapport avec l'empathie du locuteur ou d'une tierce personne). À chaque niveau, le sens lexical négatif du verbe sera ajusté, et à la suite de ces opérations à plusieurs niveaux, le sens *détrimental* est stabilisé et construit dans un énoncé donné.

Bilan

En premier lieu, nous avons observé la structure passive formée à partir de verbes qui expriment un procès entraînant des dommages corporels à celui qui le subit. Le caractère négatif du procès est mis en relief par les dommages physiques causés par ce même procès. Or cette connotation négative est examinée à partir de trois points de vue différents : (i) le point de vue de la personne qui subit des dommages physiques [2c, 3a, 3b, 6, 7b, 10 et 11], (ii) le point de vue d'une tierce personne en lien avec la personne directement affectée par le procès [20], (iii) le point de vue du locuteur présentant l'empathie envers la personne directement affectée par le procès [17a et 18].

En second lieu, nous avons constaté qu'en fonction du point de vue à partir duquel le caractère négatif du procès est pris en compte, le sens *détrimental* se construit de différentes manières :

(i) Lorsque le locuteur décrit l'événement du point de vue du référent du SN sujet affecté par le procès, alors les dommages physiques ou corporels subis par ce même référent sont mis en lumière, mais l'état psychologique de ce référent n'est pas pris en considération. Dans ce cas, le sens *détrimental* s'élabore seulement à partir du caractère négatif du procès, autrement dit du sens lexical du verbe.

(ii) Lorsque l'événement est décrit du point de vue d'une tierce personne qui n'est pas impliquée dans le procès mais qui est en relation proche avec la personne directement affectée par le procès, cette tierce personne pourrait subir des dommages psychologiques suite à cet événement. Dans ce cas, le sens *détrimental* s'élabore à partir de ces dommages psychologiques que subit la tierce personne en question. La prise en considération de cette influence psychologique est le résultat de l'ajustement du caractère négatif du procès du point de vue de cette tierce personne.

(iii) Lorsque le locuteur n'est ni impliqué dans le procès ni proche de la personne qui le subit, mais il décrit l'événement en manifestant l'empathie à l'égard de cette personne affectée par le procès. Cette empathie exprime, en effet, que le locuteur est en sympathie avec celle-ci. Par conséquent, l'empathie du locuteur résulte d'un changement d'état psychologique qu'il subit suite à

l'événement dont il parle. Ce changement est considéré comme un effet négatif du procès.

2.3.2. Le verbe exprimant un procès impliquant des dommages psychologiques

Nous avons déjà constaté qu'en fonction du point de vue à partir duquel l'événement est décrit, l'ajustement du caractère négatif du procès aux dommages physiques qu'il entraîne s'effectue sur différents niveaux. Nous nous intéressons maintenant au caractère négatif du procès induit par le sens lexical de certains verbes soulignant des dommages psychologiques affectant celui qui subit ce procès, tels que les verbes suivants : *kenasu* « dénigrer », *utagi-o kakeru* « soupçonner », *sanzan-na me-ni awasu* « en faire voir de belles », *okoru* « se mettre en colère », *hiteisuru* « nier », *bakanisuru* « se moquer de », *jama-o-suru* « déranger », *mikudasu* « mépriser », *kokitsukau* « surmener ». Ce sont des verbes exprimant un procès causant une certaine altération psychologique de celui qui le subit.

Dans notre corpus, nous observons neuf structures passives formées à partir de ce type de verbes et exprimant toutes une influence psychologiquement négative sur celui qui est affecté par le procès. Néanmoins, nous avons remarqué que l'interprétation du sens *détrimental* se fait de diverses manières. Nous nous proposons donc d'analyser ces différences à partir d'exemples concrets.

(a) Le sens détrimental lié au caractère négatif du procès

Nous avons observé tout d'abord un cas où la construction du sens *détrimental* se fait uniquement à partir de la forme passive *okor-are-ru* « être grondé » [27]. Nous considérons que le procès exprimé par ce verbe exerce une influence psychologique négative sur celui qui le subit.

<u>Énoncé [27] : passif direct</u>

haha	ni[28]	ane	wa	[···]	katte	ni[29]	CA[30]	no
mère	par	grande sœur	SBJ TOP		arbitraire	ADV	PNC[31]	de
[ma] mère	par	[ma] grande sœur			sans permission		PNC	de

kyûkei	shitsu	ni	hai	tte	**okor**	are	ta
repos	salle	dans	entrer	CP	gronder	PASS	PST
[de] repos	[la] salle	dans	est entrée	et	a été grondée		

« Ma grande sœur [···] est entrée dans la salle de repos du PNC sans permission et elle a été grondée [par ma mère]. »

La structure passive de l'énoncé [27] est formée à partir du verbe intransitif *okoru* « se mettre en colère ». En japonais, le verbe en question est comparé à un autre verbe transitif, *shikaru* « gronder », qui exprime un procès effectué dans un contexte non affectif et qui est généralement dans le contexte de l'éducation. Selon le dictionnaire japonais, 大辞泉 *Daijisen* (1995), lorsque le verbe *okoru* est à la forme passive, il implique le mécontentement du référent du SN sujet affecté par le procès, et ce SN correspond sur le plan sémantique au <patient>. En choisissant précisément le verbe *okoru*, le locuteur montre que le référent du SN complément d'agent *haha* « (ma) mère » a grondé avec colère celui du SN sujet

28 Le SN-*ni* [*haha-ni* « par ma mère »] est n'est pas prononcé en réalité car il a été déjà indiqué dans le contexte précédent. Le contexte en question est donné dans son intégralité au seins du document 4 en annexe.

29 *katte-ni* signifie « agir selon sa convenance et son jugement » (大辞泉 *Daijisen, 1995*).

30 CA est un emprunt à l'anglais correspondant à « Cabin Attendant ».

31 PNC : Personnel Navigant Commercial.

ane « (ma) grande sœur ». Du fait que la grande sœur ressent une certaine colère vis-à-vis de sa mère, la grande sœur subirait des dommages psychologiques au cours du procès. Le locuteur est, par ailleurs, en relation fraternelle avec le référent du SN sujet *ane*, mais il décrit l'événement sans expliciter son empathie envers ce dernier. Du point de vue du locuteur, l'état psychologique de la grande sœur n'est pas pris en considération. Or, ce dernier est pris en compte par la forme passive du verbe *okoru*. Pour le verbe en question, la passivation joue un rôle dans la construction du sens *détrimental*. Par conséquent, dans l'énoncé [27], le sens *détrimental* est construit en s'appuyant davantage sur la fonction attribuée à la forme passive du verbe *okoru* « gronder » pour souligner des dommages psychologiques subis par le référent du SN sujet.

(b) Le sens détrimental en lien avec les marqueurs discursifs

Nous avons deux cas où l'attitude négative du référent du SN sujet vis-à-vis du procès est exprimée en cotexte. Celle-ci amplifie le caractère négatif du procès en jouant un rôle dans la construction du sens *détrimental* : *hitei-suru* « nier » [31b], *baka-ni-suru* « (se) moquer » [33].

Énoncé [33] : Passif direct

haha	wa	[···]	baka	ni[32]	s	are	**nai**	**yôni**[33]	kizentoshi	ta	taido	de
mère	SBJ TOP		idiot		faire	PASS	NEG	pour	être fermé	PTCP	attitude	avec
[ma] mère			ne pas être moquée					pour	[une] attitude ferme			avec

tori	niku	no	atama	o	otoshi	te[34]	kure	to	i	tta
poulet	viande	de	tête	OBJ MARKER	couper		AUX.IMP	de	dire	PST
[un] poulet		de	[la] tête		coupez			de	[ma mère] a dit	

« Ma mère a dit au vendeur, avec une attitude ferme pour ne pas être moquée de couper la tête du poulet. »

Dans la structure assive de l'énoncé [33], le locuteur souligne le souhait du référent du SN sujet de ne pas subir le procès *baka-ni-suru* « (se) moquer ». Cela est construit par l'association du marqueur de la négation *-nai* et de l'auxiliaire composé *-yôni,* placés après le verbe passivé *baka-ni-s-are-ru* « être moqué(e) ». En combinaison avec la négation *nai*, le recours à l'auxiliaire composé *-yôni* permet d'exprimer le rejet du référent du SN sujet *haha* « ma mère » de subir procès *baka-ni-sru*. La mère demande fermement au vendeur de couper la tête du poulet car elle ne veut pas être moqué par ce vendeur[35], ce qui serait gênant pour la mère et entraînerait sûrement des dégâts psychologiques. C'est ainsi que le caractère négatif du procès s'ajuste et s'accorde avec les craintes et les anticipations de la mère, dans cette situation d'énonciation. Il s'ensuit que le sens

32 *-ni* est une particule enclitique du but. Le verbe *baka-ni-suru* est construit avec le recours à cette particule *-ni* unissant le nom *baka* « idiot » et le verbe *suru* « faire ».

33 *yôni* est un auxiliaire composé d'un nom, *yô,* et un auxiliaire d'assertion *-da* à la forme conjuguée *-ni*. Le nom *yô* signifie l'état des choses ou des personnes. La forme conjuguée de l'auxiliaire assertif exprime le but du procès. L'auxiliaire composé en question qualifie le verbe composé qu'il suit en exprimant le souhait, l'espoir et la demande : [V-*yôni*].Dans l'énoncé [33], la négation *nai* est insérée entre le verbe composé sous forme passive *baka-ni-s-are-ru* « être moqué(e) » et l'auxiliaire en question : [V-*(r)are-nai-yôni*]. Cette formulation exprime plutôt non souhait.

34 *-te* est une particule qui indique la relation auxiliaire ici entre le verbe *otoshu* « couper » et l'auxiliaire *-kure*. Ce dernier signifie qu'une personne agit pour le locuteur ou une autre personne concernée.

35 Ici, il est important de rappeler qu'au Japon, il n'existe pas de poulet entier et encore moins un poulet vendu avec la tête.

détrimental se construit spécifiquement dans un énoncé donné, en rapport avec le comportement particulier du référent du SN sujet *haha* dans cette situation précise.

Dans l'énoncé [31b], le lien de possession est établi entre les référents des SN sujet *haha-wa* « (ma) mère » et objet *jibun-no kosodate-o* « (le) soin de la mère apporté à ses enfants ». Cet énoncé correspond au passif possessif. Le comportement négatif du référent du SN sujet *haha* est marqué par le cotexte droit *nozoma-na-katta* « (ma mère) ne (le) désirait pas ». Le caractère négatif du procès *hitei-suru* « nier » est lié au refus du référent du SN sujet de subir le procès. Son refus est aussi souligné par le lien de possession entre ces référents des SN sujet et objet.

Ici, nous tenons à souligner que la particule finale *-noda* marque la conviction du locuteur par rapport au fait que la mère rejette les critiques qui lui sont adressés à propos du soin qu'elle apporte à ses enfants. D'où des dommages psychologiques subis par la mère à partir du procès *hitei-suru*.

<u>Énoncé [31b] : Passif possessif (possession)</u>

haha	wa	jibun	no	kosodate	o	hitei	s	are	ru
mère	SBJ TOP	soi	de	soin des enfants	OBJ MARKER	négation	faire	PASS	INF
[ma] mère		son		soin des enfants		être nié			

yôna	koto	o	nozoma	na	katta	noda
comme	NMLZ	OBJ MARKER	vouloir	NEG	PST	FP
comme	[le] fait [que]		ne voulait pas			

« Ma mère ne désirait pas le fait que ses soins des enfants aient été niés. »

(c) Le sens détrimental en cas de la correspondance entre le locuteur et celui que le procès affecte

Pour quatre structures passives formées à partir de verbes qui expriment un procès susceptible de causer des dommages psychologiques, le SN sujet renvoie au locuteur [14, 26, 37 et 41b]. C'est une correspondance entre le référent du SN sujet et le locuteur.

Nous nous apercevons d'une légère différence dans la construction du sens *détrimental* en cas de présence ou en cas d'absence de la correspondance entre le référent du SN sujet et le locuteur.

L'énoncé [37] : Passif possessif (possession)

[···]	shigoto	no	jama	o	s	are	ta	no
	travail	de	dérangement	OBJ MARKER	faire	PASS	PST	NMLZ
	[mon] travail	de	[le] dérangement		s'est fait			

wa	san	deme	da
SUB TOP	3	fois	AUX.ASS
	[le] 3ème fois [que]		c'est

« C'est le 3ème fois, le dérangement de mon travail s'est fait. » (Trd.Litt)

Dans l'énoncé [37], le lien de possession est établi entre le référent du SN omis (qui renvoie au locuteur) et celui du SN *shigoto* « travail ». Pour le rendre plus visible, nous reformulons cette énoncé de la manière suivante :

L'énoncé [37] reformulé :

watashi	wa	shigoto	o	jama	s	are	ta
1SG	SUB TOP	travail	OBJ MARKER	dérangement	faire	PASS	PST
je		[mon] travail		a été dérangé			

« J'ai été dérangé [dans] mon travail. »

Dans l'énoncé [37] reformulé, par la relation de possession entre les référents des SN sujet *watashi-wa* « je » et objet *shigoto-o* « (mon) travail », l'influence

psychologique subie par le référent du SN sujet à partir du procès *jama-suru* « déranger » est soulignée. Ensuite, la correspondance entre le référent de SN sujet et le locuteur met en lumière le désagrément du locuteur. Ce dernier se sent empêché d'effectuer son travail du fait que son interlocuteur, le Petit Prince n'arrête pas de lui poser des questions. En effet, en choisissant la voix passive, le locuteur tente d'exprimer son agacement envers le Petit Prince et il l'invite à le comprendre. Lorsque le SN sujet de la strucure passive renvoie au locuteur lui-même, son état psychologique est naturellement prise en compte dans l'énoncé. Et c'est ainsi que le sens *détrimental* est clairement exprimé à partir de l'implication du locuteur dans le procès et du choix de la voix passive. Alors qu'en cas d'absence de la correspondance entre le référent du SN sujet et le locuteur, l'état psychologique de ce premier n'est pas suffisamment marqué dans la structure passive à elle seule. En effet, il est souvent marqué avec le recours au cotexte ou au contexte.

Pour les énoncés [14] et [26], le SN sujet de la structure passive renvoie au locuteur rapporté. Dans l'énoncé [26], le locuteur souligne le point de vue de sa mère en disant *haha iwaku* « selon (ma) mère ». Cette séquence permet au locuteur de décrire l'événement du point de vue de la mère qui subit le procès *sanzan-na me-ni awasu* « en faire voir de belles ». En combinant les éléments de la séquence, le recours au passif permet de souligner les dommages psychologiques subis par le locuteur rapporté. C'est la mère qui était fatiguée ou ennuyée de sa fille lorsque cette dernière faisait des colères. Quant à l'énoncé

[14], la position négative dulocuteur rapporté est marquée par la relation avec celui qui subit le procès *kenasu* « dénigrer ». Le locuteur rapporté est en lien de parenté avec le référent du SN objet *kazoku* « famille ». Puis, en cotexte, il exprime explicitement sa colère contre le déclencheur du procès <agent> qui était, à un moment donné, son l'interlocuteur.

Dans ces trois énoncés passifs, l'implication du locuteur (rapporté) dans le procès est observée par la correspondance entre le locuteur et le référent du SN sujet indépendamment du type de la structure passive.

Dans l'énoncé [41b], nous observons une correspondance entre le locuteur (rapporté) et le référent du SN sujet. À cette correspondance s'ajoute la modalité subjective (modalité appréciative) qui joue un rôle dans la construction du sens *détrimental*.

<u>L'énoncé [41b] : Passif direct</u>

oira	kawaisô	na	akuma	nanda [...]	koko	de	Hauru	ni
1 SG	malheur	SFF ADJ	démon	COP	ici	de	Hauru	par
je	malheureux		[un] démon	suis	d'ici		par Hauru	

kokitsukaw	are	tei	ru	nda
surmener	PASS	PROG	PRS	EP
[je] suis surmené				

« Je suis un démon malheureux, [...] je suis surmené par Hauru d'ici. »

Dans l'énoncé [41b], nous pouvons observer que le locuteur a l'intention d'exprimer son malheur causé par le procès en choisissant la construction passive et en se qualifiant lui-même d'un démon malheureux (modalité appréciative).

(d) Le sens détrimental en lien avec la modalité du locuteur

Dans les énoncés [14, 26, 37 et 41b], nous avons observé que l'interprétation négative du procès est liée au point du vue du référent du SN sujet renvoyé au locuteur affecté par ce même procès. Quant à l'énoncé [38], l'interprétation négative est liée au point de vue du locuteur non impliqué dans le procès.

<u>Énoncé [38] : passif direct</u>

ano	hito	wa	to	ôjisama	wa	[···]	omo	tta
DEM	personne	SBJ TOP	que	prince	SBJ TOP		penser	PST
cette	personne		que	[le Petit] Prince			a pensé	

hoka	no	dono	hito	ni	mo[36]	**mikudas are**run	darô[37]	na[38]
autre	SFF ADJ	tout	personne	par		mépriser PASS.INF	AUX IPFV F.FP	
tous [les] autres				par		serait méprisée		

« Le Petit Prince a pensé que cette personne serait méprisée par tous les autres. » (Trd.Litt)
[L'allumeur de réverbères], se dit le Petit Prince,[···], celui-là serait méprisé par tous les autres, [par le roi, par le vaniteux, par le buveur, par le businessman]. (Texte originel)

Dans cet énoncé, l'association des particules *darô-na* exprime l'opinion personnelle du locuteur, qui estime la probabilité de réalisation du procès *mikudas-are-ru* « être méprisé ». Dans la structure passive de l'énoncé en question, le référent du SN sujet *ano hito* « cette personne » est perçu comme celui susceptible de subir le procès, mais il n'est pas compris comme celui affecté

36 -*mo* est une particule (*keijoshi*) qui est attachée à un pronom indéfini et indique une affirmation complète ou une négation complète (大辞泉 *Daijisen, 1995*).

37 -*darô* est une forme *mizen* (imperfective) d'un auxiliaire -*da*[7]. La forme *mizen* est utilisée lorsque l'on veux décrire un procès qui ne s'est pas encore déroulé. Et elle construit une valeur de la probabilité du point de vue du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé (大辞泉 *Daijisen, 1995*).

38 -*na* est une des particules finales (FP) indiquant la fin de phrase et marque le point de vue de le locuteur (le doute, la question, l'émotion, l'interdiction, l'espoir etc.) en fonction du contexte (大辞泉 *Daijisen, 1995*).

par ce même procès. Ici, c'est le locuteur rapporté c'est-à-dire, Petit Prince, qui perçoit l'effet du procès potentiel *mikudasu* « mépriser » et non pas le référent du SN sujet (cette personne). Ce référent ne peut être affecté que s'il se rend bien compte qu'il est méprisé. Par conséquent, dans l'énoncé [38], la structure passive ne met pas clairement en évidence l'effet négatif du procès sur le référent du SN sujet. De plus, nous ne pouvons savoir si la réalisation du procès profite ou non au locuteur rapporté, car on ne dispose pas d'informations sur la relation entre Le Petit Prince et le personnage dont il est question (l'allumeur de réverbères). La position du locuteur rapporté par rapport à l'événement décrit dans la structure passive ne peut être déterminée sans tenir compte du contexte. D'où l'importance de celui-ci dans la construction du sens du l'énoncé en question.

La position du locuteur rapporté est justement perceptible, par exemple, dans le passage suivant, en lien avec l'énoncé [38] :

Les élément de contexte provenant de l'énoncé [38]

demo	boku	niha	bakagete	mie	nai	no	wa	ano	hito	dake	da[39]
cependant	1 SG	pour	ridicule	paraître	NEG	NMLZ	SBJ TOP	DEM	personne	seulement	!
cependant	pour moi		ridicule	ne paraît pas				cette	personne	seulement	c'est

« [···] Cependant, il ne me paraît pas ridicule c'est seulement cette personne. » (Trd.Litt)
« Cependant c'est le seul qui ne me paraisse pas ridicule. » (Texte originel)

En contexte, nous notons le respect que le locuteur rapporté (Le Petit prince) exprime à l'égard du référent du SN sujet de la structure passive *ano hito* « cette personne » (correspondant à l'allumeur de réverbères). L'association de l'adverbe

39 En s'associant à *dake*, la particule *-da* marque une forte association. Dans ce sens, nous le notons avec un signe « ! » dans le tableau de description.

dake « seulement » et de l'auxiliaire *-da* marque une assertion forte du Petit prince du respect qu'il a pour l'allumeur de réverbères. Cette précision X *dake-da* « c'est seulement X ! » est pertinente et indique qu'il existe d'autres personnes pour lesquelles le Petit prince n'éprouve pas de respect (en l'occurrence : le roi, le vaniteux, le buveur, le businessman). En outre, le marqueur *demo* « cependant » est un marqueur d'opposition qui confirme la position du locuteur rapporté par rapport à l'événement décrit dans la structure passive évoquée : le Petit Prince se montre froissé ou mécontent à l'égard de ceux qui mépriseraient cette personne qu'il pense être respectable. À la lumière de tous ces éléments, l'événement exprimé dans la structure passive donne lieu à un sentiment négatif chez le locuteur rapporté (Le Petit prince). C'est dans cette optique que le sens *détrimental* se construit en contexte dans ce cas précis.

Cependant, dans l'énoncé [16b], le même type de modalité qui empêche de la construction de sens *détrimental*.

L'énoncé [16b] : Passif direct

hokkaido	daigaku	no	kyôju	[40] [···]	supai	kôi	ni	kakawa	tta
Hokkaido	université	de	professeur		espion	acte	à	participer	PST
[de] Hokkaidô	[l']université	de	[le] professeur		[l']espionnage		à	a participé	

utagai	o	kaker	are	ta	**kanôsei**	**mo**	**ari**	[···]	
soupçon	OBJ MARKER	avoir	PASS	PST	possibilité	aussi	Il y a	[···]	
a été soupçonné					Il est ainsi possible [que]				

« Il est possible que le professeur de l'Université de Hokkaido ait été soupçonné d'avoir participé à l'espionnage [par Autorités chinoises]. »

Dans l'énoncé [16b], le locuteur en tant que journaliste exprime la possibilité ou la probabilité sur la raison par laquelle un professeur de l'université de Hokkaido

40 [ ] signifie l'omission de SN sujet *hokkaido daigaku no kyôju* « professeur de l'université de Hokkaido » dans l'énoncé [20b], car il a été prononcé dans le cotexte gauche.

a été contraint par les Autorités chinoises. Pour le locuteur, il y a autant de chance que le professeur en question qu'il soit soupçonné d'espionnage que de chance qu'il ne le soit pas (la modalité épistémique). Dans l'énoncé en question, le caractère négatif du procès *utagai-o kakeru* « soupçonner » est ajusté en rapport avec la modalité épistémique portée par le locuteur. En effet, en contextualisant l'énoncé en question, nous comprenons que le locuteur porte un jugement de la valeur à partir de la réalité dans laquelle le contenu du soupçon détaillé ne se révèle pas. Il s'agit de la modalité externe qui n'est pas lié à la subjectivité du locuteur. Ainsi, le point de vue du référent du SN sujet (le professeur de l'université de Hokkaido) n'est pas mis en relief en présence de la modalité en question. Par sa présence, le caractère négatif du procès n'est pas mis en relief. Dans ce cas, la construction de sens *détrimental* n'est pas mise en œuvre dans l'ensemble de l'énoncé [16b]. Il en va de même pour l'énoncé [16a], car le locuteur transmit une information qu'il est révélé qu'un professeur Université de Hokkaido a été arrêté par les autorités chinoises comme un fait objectif.

Bilan

Dans notre corpus, nous avons recensé neuf cas où la structure passive est formée à partir de verbes exprimant un procès susceptible de causer des dommages psychologiques à celui qui le subit. Dans sept parmi les neuf cas étudiés [14, 26, 27, 31b, 33, 37 et 41b], nous avons constaté que le sens *détrimental* est basé sur le point de vue du référent du SN sujet affecté par le

procès. Dans un autre cas [38], le sens détrimental se base plutôt sur le point de vue du locuteur qui n'est pas impliqué dans le procès. Dans deux cas [16a et 16b], en revanche, la construction du sens *détrimental* n'a pas pu avoir lieu.

En comparant les énoncés [14, 26, 37 et 41b] avec les énoncés [31b et 33], nous avons noté une différence dans la construction du sens *détrimental*. En présence de la correspondance entre le locuteur (ou le locuteur rapporté) et le référent du SN sujet [14, 26, 37 et 41b] ou en l'absence de celle-ci [27, 31b et 33]. Dans le cas où cette correspondance est présente, le sentiment du référent du SN sujet affecté est plus marqué que dans le cas où elle est absente. En l'absence de cette correspondance, le sens *détrimental* lié aux désagréments subis par le référent du SN sujet est souligné lorsque le locuteur précise ces désagrément en cotexte [31b et 33]. Alors qu'en cas de présence de cette correspondance, le choix de la structure passive est révélateur de l'état psychologique du référent du SN sujet (qui renvoie au locuteur). Soulignons ici que l'énoncé [27] est un cas particulier dans lequel la correspondance en question est absente. L'état psychologique du référent du SN sujet est alors souligné par la passivation. En effet, le verbe intransitif *okoru* « être en colère » implique, dans sa construction passive, le désagrément du référent du SN sujet qui subit le procès.

Nous constatons également la construction de sens *détrimental* en relation avec la modalité épistémique dans deux cas différents [38 et 16a,b]. Pour l'énoncé [38], le locuteur rapporté n'est pas impliqué dans le procès. Mais sa position négative vis-à-vis de l'événement dont il parle est prise en compte à partir de la

modalité épistémique portant sur la vérité subjective. Dans ce cas précis, le sens *détrimental* se construit en s'appuyant sur le point du vue de ce même locuteur rapporté. En analysant l'énoncé [16a,b], nous constatons que la construction du sens *détrimental* n'a pas lieu en présence de la modalité externe portant sur la vérité objective.

2.3.3. Le verbe exprimant un procès impliquant un changement d'état négatif

Dans les recherches de Wang (2016 : 55) que nous avons citées auparavant, il a été constaté que le sens *détrimental* d'une structure passive peut trouver son origine notamment dans l'absence de volonté de celui qui subit le procès. À partir de ce constat, nous allons voir dans quelle mesure l'absence de sa volonté peut être identifiée au sein de la structure passive, dans des cas bien précis afin de comprendre de quelle façon cette absence peut amener à une interprétation dite *détrimentale.*

Tout d'abord, nous observons le cas où la passivation marque l'absence de volonté de celui qui subit le procès en relation avec les éléments constitutifs de l'énoncé. Nous expliquerons ensuite comment l'absence de volonté d'une personne affectée par le procès peut conduire à une interprétation négative.

<u>Énoncé [17b] : Passif direct</u>

yôhê	ha	izumi	ni	[…]	kaikos	are	ta
yôhê	SBJ TOP	izumi	par		licencier	PASS	PST
Yôhê		izumi	par		a été licencié		

« Yôhê a été […] licencié par Izumi. »

Dans l'énoncé [17b], le sens lexical du verbe *kaiko-suru* « licencier » est crucial : le procès, tel qu'il est exprimé ici, ne tient pas compte de la façon dont le référent du SN sujet *Yôhê* qui le subit, en est affecté. Quand on utilise *kaiko-suru* dans un énoncé actif, l'événement est décrit du point de vue de celui qui déclenche le procès. Autrement dit, le déroulement du procès est compris au sens de X agissant sur Y, mais tout ce qui arrive à Y à la suite de ce procès est relégué en arrière plan. Il n'en demeure pas moins que la passivation du même verbe *kaiko-suru* permet de décrire un événement du point de vue de celui qui subit le procès, en mettant l'accent sur l'absence de sa volonté. Sous cet angle-là, le changement de son statut social provoqué à la suite du procès est relativement pris en compte : subir le procès *kaiko-suru* « licencier » provoque la perte involontaire de l'emploi. Dans l'énoncé [17b], le référent de SN sujet *Yôhê* se trouve malgré lui dans un état de chômage. Ce changement d'état est interprété comme un dommage s'inscrivant dans l'interprétation d'un savoir partagé : perdre son travail signifie perdre sa dignité, et ne plus être capable de subvenir à ses besoins. À partir de là, l'énoncé passif se voit attribuer une valeur négative (en fonction du contexte donné).

Abordant à présent, ce caractère négatif du procès *kaiko-suru* dans l'ensemble de l'énoncé [17] dont la description est présentée ci-dessous :

Énoncé [17] contient deux structures du passif direct

yôhê	ha	izumi	ni	nagur	are	ta	**ueni**	kaikos	are	te[41] **shimau**[42]
yôhê	SBJ TOP	izumi	par	battre	PASS	PST	en plus	licencier	PASS	CP AUX
Yôhê		izumi	par	a été battu			en plus	a été licencié		

« Yôhê a été battu et en plus licencié par Izumi. »

Dans cet énoncé, nous avons un marqueur indiquant la position négative du locuteur par rapport à l'événement dont il parle. C'est l'expression verbale -*shimau* qui exprime le mécontentement du locuteur vis-à-vis de l'événement décrit par le verbe passivé *kaikos-are-ru* « être licencié ». Avec le recours à -*shimau,* le caractère négatif du procès *kaiko-suru* est repris du point de vue du locuteur, et son empathie vis-à-vis du référent du SN sujet affecté (Yôhê*)* est marquée. Cette empathie indique que le locuteur est plus ou moins copatissant avec Yôhê. Le locuteur subit lui aussi l'impact psychologique de l'événement décrit. Dans cette perspective, l'empathie du locuteur agit sur la construction du sens *détrimental* dans l'ensemble de l'énoncé. L'empathie suppose la mise en scène d'un sentiment partagé, ce qui permet l'identification de l'état psychologique de celui (Yôhê) qui est affecté directement par le changement de statut (employé → chômeur) [17b]. et par le dommage physique causé par le procès *nagure* « batture » [17a].

41 -*te* est une particule qui sert de « lien entre deux éléments » (大辞泉 *Daijisen*, 1995). Dans la glose, elle est indiquée par CP (conjonctive particle). Dans l'énoncé [17], la particule en question est accolée au verbe passivé *kaikos-are* « être licencié » en créant un lien avec l'auxiliaire -*shimau* qui suit.

42 -*shimau* est un verbe auxiliaire qui joue une fonction grammaticale en corrélation avec un autre verbe :-*shimau* exprime un certain mécontentement du locuteur par rapport à la réalisation d'un procès dénoté par le verbe auquel il est attaché par le biais de la particule conjonctive -*te* ; [V-*te*-*shimau*] (大辞泉 *Daijisen*, 1995).

Énoncé [2b] : Passif direct

Hajja	san	wa	aru	mura	kara	[···]	boko haramu	no
Hajja	Mme	SBJ TOP	un	village	de		Boko Haram	de
Mme Hajja			un	village	de		Boko Haram	de

kyoten	ni	tsureteik	are	ta
base	à	emmener	PASS	PST
[la] base	à	a été emmenée		

« Mme Hajja [···] a été emmenée d'un village à la base de Boko Haram. »

La structure passive de l'énoncé [2b] est formée à partir du verbe *tsureteiku* « emmener ». Le procès exprimé par ce verbe n'entraîne pas un changement d'état physique de celui qui le subit, mais le déplacement forcé de celui-ci : le référent du sujet *Hajja* est déplacé d'un lieu (*aru mura* « un village ») à un autre lieu (*boko haramu no kyoten* « la base de Boko Haram »).

Le verbe dans sa forme passivée *tsureteik-are-ru* « être emmené(e) » souligne l'absence de volonté de Hajja dans ce procès, ce qui veut dire que le procès s'effectue plus ou moins contre sa volonté. Or, la structure passive formée par *tsureteik-are-ru* à elle seule n'est pas suffisante pour conférer un sens *détrimental,* parce que le verbe en question exprime lexicalement un procès dont le caractère n'est ni négatif ni positif. Il ne peut donc pas donner lieu à un sens *détrimental* uniquement par la passivation. On peut, en revanche, l'obtenir à l'aide de la structure passive précédente [2a][43] formée par le verbe *rachisuru* « enlever ». Ce verbe signifie « emmener une personne à un endroit sous la contrainte ». Il exprime ainsi un procès qui s'effectue forcément au détriment de celui qui le subit : ce déplacement non voulu a un effet négatif sur celui-ci. Dans l'énoncé

43 L'énoncé [2a] intégral voir le document 1 en annexe.

[2a], le caractère négatif du procès *rachisuru* « enlever » souligne bien l'absence de volonté du référent du SN sujet *Hajja* et l'épreuve négative qu'elle subit au cours du procès. Cette succession de procès subis nous permet d'interpréter le déplacement d'un lieu à un autre lieu sous les faits de la contrainte. Le verbe *tsureteiku,* à l'origine, exprime le sens ni positif ni négatif, et il acquiert un sens négatif dans le cas en question.

<u>Énoncé [24] : Passif possessif</u>

Batsûru	wa	omajinai	o	dainashinis	are	ta	koto	ni
Batsûru	SBJ TOP	omajinai	OBJ MARKER	détériorer	PASS	PST	fait	contre
Batsûru		[son] sortilège		a été détérioré			[le] fait [que]	contre

oko	ta	noda
se mettre en colère	PST	COP
s'est mise en colère		c'est [que]

« C'est que Bastûru a été en colère pour le fait que son sortilège[44] a été gâché par ma grande sœur. »

Dans la structure passive de l'énoncé [24], le lien de possession est établi entre les référents des SN sujet *Batsûru-wa* (nom d'un personnage) et objet *omajinai-o* « (son) sortilège ». Mais cette structure à elle seule ne peut déterminer la position du référent du SN sujet vis-à-vis de l'événement : son sortilège a été détérioré par la grande sœur du locuteur-narrateur. Le cotexte droit exprime la colère de Batsûru : *oko-tta* « [Batsûru] a été en colère ». Avec le recours à ce cotexte, l'état psychologique de Batsûru est compris comme négatif suite au procès *dainashin-suru* « détériorer ». De là, le sens *détrimental* se construit plus clairement dans l'ensemble de l'énoncé en question.

44 Batsûru qui est une femme de ménage embauchée par la mère du locuteur-narrateur fait un sortilège de faire des vœux pour l'accouchement facile d'elle.

L'énoncé [15] présent un cas particulaire dans lequel la construction du sens *détrimental* n'a pas pu avoir lieu. La structure passive de cet énoncé est formée à partir du verbe *makikomu*. Ce verbe s'emploie au sens de « forcer une personne à participer dans un événement ». L'absence de la volonté de la personne qui subit le procès est déjà marquée par le sens lexical du verbe *makikomu*. Or, le sens lexical ne joue aucun rôle dans la construction du sens *détrimental* dans l'énoncé [15] qui ne peut, dans ce cas, être exprimé autrement.

<u>Énoncé [15] : Passif direct</u>

shima	to	sono	shûhen	o	otozure	tei	ta
île	et	ses	environs	OBJ MARKER	visiter	PEOG	PST
[l']île	et	ses	environs		[qui] visitaient		

kankôkyaku	47	nin	ga	funka	ni	makikom	are	mashita
touristes	47	CLF	SUB MARKER	éruption	dans	prendre	PASS	PST
47 touristes				[l']éruption volcanique	dans	ont été pris		

« 47 touristes qui visitaient l'île et ses environs ont été prises dans l'éruption volcanique. »

L'énoncé [15] exprime un changement d'état du référent du SN sujet *kankôkyaku 47 nin* « 47 touristes » avant et après l'éruption volcanique dont il est question. Après cette éruption, les touristes ne sont plus dans le même état qu'avant. Or, le locuteur (le journaliste) ne donne aucune information sur l'état de ces touristes suite à ce phénomène naturel. Sans précision sur leur état, l'énoncé exprime le seul fait que les touristes ont été pris dans l'éruption volcanique, car cette dernière n'est pas à l'origine du procès exprimé par le verbe *makikomu*. L'éruption volcanique entraîne naturellement un changement d'état chez les touristes. Puis, le locuteur en tant que journaliste transmet une vérité que 47 touristes ont été pris dans l'éruption volcanique. Il s'agit d'un fait objectif.

La structure passive de l'énoncé [12] est formée à partir du verbe *uchikom* dont le sens premier est "tirer des balles et des flèches et frapper des ennemis". Le procès représenté par ce verbe présente alors un caractère négatif. Or, ce caractère négatif n'est pas conservé dans la structure passive dont la position du sujet est occupée par un SN *misairu* « (des) missiles », car cette structure met l'accent sur le déplacement des missiles puis le déplacement d'un objet ne cause pas son changement d'état physique négatif. L'interprétation négative du procès *uchikom* n'a donc pas eu lieu. Alors que si la position du sujet est remplie par un autre SN *seihu no kûgun kichi* « (la) base aérienne du gouvernement », la structure passive peut donner lieu à l'interprétation négative de ce même procès. En effet, en mettant un SN « (la) base aérienne du gouvernement » à la position du sujet, la destination des missiles est focalisée. De là, le changement d'état négatif de cet endroit causé par le procès *uchikom* est pris en compte. L'interprétation négative du procès se trouve alors motivée et le sens *détrimental* se construit dans la structure passive. Par conséquent, la structure passive de l'énoncé [12] dont la position du sujet est occupée par le SN *misairu* « (des) missiles » à elle seule ne peut suffire à construire le sens *détrimental*.

L'énoncé [12] : Passif direct

shiria	no	kokuei	terebi	wa	[···]	seifu	gun	no
Syrie	de	publique	télévision	SBJ TOP		gouvernement	armée	de
[la] télévision publique syrienne						[l']armée gouvernemental[e]		de

kûgun	kichi	ni	hukusû	no	misairu	ga	uchikom	are
forces aériennes	base	sur	plusieurs	de	missile	SBJ MARKAR	tirer	PASS
[la] base aérienne		sur	plusieurs missile[s]				ont été tiré	

isuraeru	niyoru	kôgeki	no	kanôsei	ga	aru	to	tsutaemashi	ta
Israël	par	attaque	de	possibilité	SBJ MARKAR	il y a	que	annoncer	PST
Israël	par	[l']attaque	de	[une] possibilité		il y avait	que	a annoncé	

« La télévision publique syrienne a déclaré que plusieurs missiles avaient été tirés sur la base aérienne de l'armée gouvernementale [···] et il y avait une forte possibilité d'attaque par Israël. »

: Le cotexte est en cadré attaché dans le tableau et souligné dans la traduction

En effet, la structure passive de l'énoncé [12] revêt une valeur négative avec le recours au cotexte droit exprimant le point de vue du gouvernement syrien sur l'événement décrit dans la structure passive. Ce gouvernement prend en compte que le déplacement des missiles serait causé par l'attaque israélienne. Par là, l'interprétation négative du procès *uchikom* est motivée et le sens *détrimental* se construit dans l'ensemble de l'énoncé.

Bilan

En ce qui concerne l'empathie du locuteur, nous l'avons observée à partir du verbe auxiliaire *-shimau* dans les énoncés [17, 39 et 45]. Quant au cas où le locuteur n'est pas impliqué dans le procès, mais il est relativement affecté par celui-ci. Son point de vue négatif vis-à-vis de l'événement est exprimé par le cotexte droit [12 et 24]. Nous avons un cas où la correspondance entre le locuteur et le référent du sujet et la modalité appréciative interviennent dans la construction

du sens *détrimental* [41a]. Nous avons un seul cas où le sens *détrimental* se construit en s'appuyant sur l'absence de volonté de la personne qui subit le procès marquée dans le sens lexical du verbe [2a]. Puis, nous avons trois cas où la construction du sens *détrimental* n'a pas lieu : dans deux cas [16a et 15] par la modalité externe et dans un cas [28] par la nature du référent du SN sujet [-animé] et l'absence de l'empathie du locuteur envers ce référent.

2.3.4. Le verbe exprimant un procès impliquant l'obligation

Nous venons de constater que l'absence de volonté de la personne impliquée dans le procès se justifie en lien avec une sorte d'obligation : en subissant le procès, cette personne ne peut éviter de subir une situation non désirable. En ce sens, le procès qui se déroule sans qu'il ne soit tenu compte de la volonté de celui qui le subit peut entraîner des dommages psychologiques[45]. Ce fait est aussi observé avec des verbes marquant la contrainte, l'obligation, l'astreinte comme les suivants : *yoginakusuru* « être forcé/obligé de faire quelque chose » [9], *kasu* « forcer, obliger » [22a], *kinshi-suru* « interdire » [13 et 22b], *oidashu* « mettre dehors » [30] et *akirame-sase-ru* « faire renoncer » [35]. Ce sont des verbes qui expriment qu'une personne agit sous la contrainte, et qui permettent assez souvent de souligner le sens dit *détrimental*. Nous avons quatre cas où le référent du SN sujet est une personne individuelle [35, 30, 22a et 22b].

45 Ce n'est évidemment pas toujours le cas : prenons, par exemple, le cas où le référent du SN sujet fait un beau rêve et reçoit, sans que cela relève de sa volonté, l'influence onirique et positive du procès.

Dans ces quatre cas, celui qui subit le procès d'une manière forcée, et non pas seulement question de non-intentionalité.

<u>Énoncé 35 : Passif direct</u>

otona	tachi	kara	gaka	o	mezasu	no	o
grande personne	PL	par	peintre	OBJ MARKER	devenir	NMZL	OBJ MARKER
grandes personnes		par	peintre		le fait [de] devenir		

akirame	**sase**	**rare**	ta	shi	[···]
renoncer	faire	PASS	PST	et	
[j']ai été amené [à] renoncer				et	

« J'ai été amené à renoncer [au fait de] devenir un peintre par [les] grandes personnes. » (Trd.Litt)

« J'avais été découragé dans ma carrière de peintre par les grandes personnes » (Texte originel)

Dans la structure passive de cet énoncé, le locuteur est lui-même impliqué dans le procès *akirame-sase-ru* « faire renoncer ». L'auxiliaire verbal *saseru* « forcer (à) » est un verbe factitif-causatif. En étant accolé à un autre verbe *akirameru* « renoncer », il exprime que le locuteur a été mis malgré lui dans une situation où il doit renoncer à son rêve de devenir peintre. Le fait de se trouver dans une telle situation est inévitable pour lui. Autrement dit, le locuteur n'est pas lui-même responsable de cette situation où il renonce à son rêve. Le locuteur se trouve implicitement face à un procès sur lequel il ne peut agir et qu'il est contraint de subir. Ici, il n'est pas seulement question de l'absence de volonté d'une personne affectée, mais également de l'obligation de subir, de surcroît, l'indésirable, ce qui donne lieu au sens *détrimental* qui se met en place dans la structure passive de cet énoncé. Puis, le choix de la voix passive intervient dans la construction du sens

détrimental : le locuteur fait savoir son mécontentement par rapport au procès qu'il a subi en choisissant la voix passive.

Dans l'énoncé [22], nous avons deux structures passives formées à partir des verbes : *kasu* « forcer, obliger » et *kinshi-suru* « interdire » impliquant l'obligation. Dans le cotexte droit, le locuteur exprime le point de vue négatif du référent du SN sujet omis *kanojyo* « elle ». Avec le recours au cotexte « elle se plaint de cela[46] », deux structures passives acquièrent la valeur négative. Il en résulte que le sens *détrimental* se construit dans l'ensemble de l'énoncé en question.

Dans l'énoncé [30], le sens *détrimental* se construit en présence du marqueur -*shimau*. Ce dernier souligne le point de vue négatif du locuteur par rapport au fait que sa grande sœur subit le procès *oidasu* « mettre dehors ».

Quant aux énoncés [9 et 13], le SN sujet ne correspond pas une personne spécifique. Puis, ces deux cas n'exprime pas le sens *détrimetal*. Les deux cas en question expriment une autre valeur que celle dite *détrimentale*. Dans l'énoncé [9], la structure passive exprime la causalité en lien avec le cotexte droit. Quant à l'énoncé [13], la modalité externe intervient dans la construction du sens. Dans le contexte juridique, le verbe *kinshisuru* « interdire » est employé au sens de maintenir l'ordre public. Dans ce cas précis, le caractère négatif du procès n'est pas prise en compte. Contrairement à l'énoncé [22b], le procès *kinshisuru* « interdire » est interprété au détriment de celui qui subit.

46 « cela » renvoie à deux procès que le référent du SN sujet « elle » subit. L'énoncé [22] intégral voir le document 3 en annexe.

Bilan

Nous avons observé que le verbe exprimant l'obligation, la contrainte ou l'astreinte souligne effectivement l'absence de volonté de celui qui subit le procès. L'interprétation négative du procès est donnée dans cette optique. Dans notre corpus, nous avons six cas où la structure passive contient ce type de verbes. Nous avons, en revanche, trois cas où le caractère négatif du procès est déterminé en fonction du point de vue de celui qui subit le procès [23a, 23b et 35] et dans l'autre cas, en fonction du point de vue de la tierce personne [30]. Dans les deux autres cas, la construction du sens *détrimental* ne peut pas avoir lieu en la présence de la causalité : elle est marquée en lien avec le contenu propositionnel [9] ou en lien avec la modalité externe [13].

2.4. Le sens détrimental et le procès sans le caractère négatif

Dans notre recueil de données, nous avons recensé 16 verbes, que nous avons classés en deux types, en fonction de l'effet du procès : le changement d'état physique ou le changement d'état psychologique. Nous allons voir comment on obtient une interprétation négative dans l'énoncé passif lorsque le sens lexical du verbe n'est pas négatif.

2.4.1. Le verbe exprimant un procès impliquant un changement d'état physique

Dans notre corpus, nous avons huit verbes dénotant un procès qui entraîne un changement physique chez un être ou un objet impliqués dans le procès. Parmi

ces huit verbes, quatre expriment le déplacement, trois impliquent relativement le changement d'état physique, et un exprimant le déroulement d'un procès. Nous traitons le procès qu'expriment les huit verbes en question dans la structure passive et même dans l'ensemble de l'énoncé, pour expliquer comment le sens *détrimental* se constitue.

(a) Le sens détrimental en lien avec la passivation

Énoncé [7b] : Passif direct

genkoku	dansei	wa	[···]	moto	dôkyûsei	ni	[···]	pûru
plaignant	homme	SBJ TOP		ancien	camarade	par		piscine
[le] plaignant				[son] ancien	camarade	par		[la] piscine

ni	shizumer	are	ta	koto	mo	a	tta
dans	plonger	PASS	PST	NMLZ	aussi	Il y a	PST
dans	a été plongé			[le] fait [de]	aussi	Il y a eu	

« [···] il y a aussi eu le fait que le plainant a été aussi plongé dans une piscine par eux. » (Trd.Litt)

« [···] le plaignant a aussi été poussé dans l'eau de la piscine par son ancien camarade [···]. » (Trd.Ref)

Le verbe *shizumeru* « plonger » exprime un procès de déplacement. Il faut toutefois souligner que le sens premier de *shizumeru* est « mettre quelque chose ou quelqu'un dans l'eau ». Dans la structure passive [7b], le procès *shizumeru* acquiert le caractère négatif en fonction de deux critères : la nature de celui qui subit le procès et la passivation. Dès lors, une personne subit le procès *shizumeru*, l'absence de sa volonté de le subir est marquée : la personne est contrainte de le subir "de manière forcée ne peut pas sortir la tête de l'eau à son rythme"[47]. La passivation permet au locuteur d'exprimer que le référent du SN sujet *genkoku*

47 Pour plus de détails sur le sens du verbe s*hizumeru*, se référer à notre conclusion.

dansei « (le) plaignant » est forcé d'entrer dans un état non voulu, c'est-à-dire se retrouver contre son gré dans l'eau de la piscine. Nous pouvons en déduire que le plaignant ressent un effet physiquement et psychologiquement négatif à partir du procès subi.

(b) Le sens détrimental en lien avec les marqueurs discursifs

Nous avons trois cas où la construction du sens *détrimental* s'établit au niveau discursif [2b, 4 et 5]. Parmi ces trois, il y en a un cas où le sens *détrimental* n'est pas construit [4]. Ce dernier indique qu'un autre emploi du passif est possible.

Dans l'énoncé [5] ci-dessous, l'interprétation négative du procès est liée, cette fois, au savoir partagé.

<u>Énoncé [5][48] reformulé par nos soin : Passif direct</u>

chosakuken	o	kanrisuru	gakkyoku	o	riyôten	no	BGM
droit	OBJ	gérer.PRS	œuvre	OBJ	salon de	de	musique
d'auteur	MARKER		musical	MARKER	coiffure		d'ambiance
[le] droit d'auteur		[dont JASRAC]	[des] œuvres		[une] salon	dans	musique
		gère	musicales		de coiffure		d'ambiance

toshite	**mudan**	shiyô	s	are	ta
comme	**sans autorisation**	utilisation	faire	PASS	PST
comme	**sans autorisation**	ont été utilisées			

« Des œuvres musicales dont JASRAC[49] gère le droit d'auteur ont été utilisées dans un salon de coiffure comme musique d'ambiance, sans autorisation[···]. »

Le verbe *shiyô-suru* « utiliser » exprime lexicalement un procès sans le caractère négatif. Dans la structure passive de l'énoncé [5], le procès en question acquiert alors le caractère négatif en fonction de la manière dont il s'effectue : *mudan*

48 L'énoncé [5] intégral voir le document 1 en Annexe.
49 Société japonaise des droits des auteurs, des compositeurs et des éditeurs.

« sans autorisation ». Le fait que des œuvres musicales étaient utilisées dans un espace public sans autorisation signifie effectivement la violation du droit d'auteur. Cela inflige des pertes et des dommages à l'auteur des œuvres muscinales. Dans ce sens-là, nous pouvons supposer l'existence des personnes potentiellement affectées par le procès, ce sont des auteurs. Dans cette perspective, le procès construit, entre autres, par le verbe *shiyôsuru* « utiliser » dans sa forme passivée est interprété comme négatif. Le sens *dérimental* se construit en s'appuyant sur le fait que le bénéfice de l'auteur est plus ou moins diminué par l'événement décrit dans cet énoncé.

<u>Dans l'énoncé [4] : passif direct</u>

[···]	shôdoku	ga	hujûbun	na	chûshaki	ga	tsukaimawas	**are**
	désinfection	SBJ	insuffisance	SFF.	seringue	SBJ	réutiliser	**PASS**
		MARKER		ADJ		MARKER		
	[la] désinfection		[était] insuffisant		[des] seringue[s]		étaient réutilisées	

shî	gata	kan'en	wirusu	ni	kansen	ta	[···]
C	type	hépatite	virus	par	s'infecter	PST	
[de l']hépatite C			[le] virus	par	[on] se sont infecté		

« Des seringues [dont] la désinfection était insuffisante étaient réutilisées et on s'est infecté par le virus de l'hépatite C. » (Trd.Litt)

« [···] [les patients] ont été infectés par le virus de l'hépatite C à la suite d'utilisation de seringues insuffisamment désinfectées [···]. » (Trd.Ref)

Dans l'énoncé [4], le locuteur (journaliste) présente l'opinion des contaminés de l'hépatite C qui pensent qu'ils ont été contaminés à cause de la réutilisation des seringues dont la désinfection était insuffisante. La structure passive exprime une causalité en relation avec le contenu de la proposition cordonnée. La construction du sens détrimental ne peut donc pas avoir lieu dans l'ensemble de l'énoncé en question.

(c) Le sens détrimental en lien avec le point du vue d'une personne donnée

Nous avons trois cas où le procès est compris comme négatif du point de vue du locuteur [25, 29 et 36]. Dans les énoncés [25 et 36], le locuteur est en lien de possession avec le référent du SN sujet. Puis, les éléments marquant la position négative du locuteur vis-à-vis de l'événement dont il parle interviennent dans la construction du sens détrimental. Quant à l'énoncé [29], le locuteur n'a pas de rapport direct avec le référent du SN sujet qui subit le procès. Mais, il exprime l'empathie envers ce référent. Le sens *détrimental* se construit en s'appuyant sur son empathie dans l'énoncé en question.

<u>Énoncé 29 : Passif direct</u>

aware	kuma	no	nuigrumi	wa	[⋯]	hanbun	tuti	ni
pauvre	ours	en	peluche	SBJ TOP		moitié	terre	dans
pauvre	[l']ours en peluche					[~~en~~ à] moitié	[la] terre	dans

umer	are	te	shima	tta
enfouir	PASS	CP	AUX	PST
est enfoui				

« Le pauvre ours en peluche, [⋯] a été [en] à moitié enfoui [dans] sous la terre. »

Dans l'énoncé [29], le locuteur exprime son empathie envers le référent du SN sujet [-animé] *kuma no nuigrumi* « ours en peluche » en le qualifiant par un adjectif *aware* « pauvre », antéposé au nom et au moyen duquel le locuteur déplore le procès en jugeant la validation de la relation prédicative comme pauvre (modalité appréciative 3). Nous remarquons que même si le SN sujet « ours en peluche » désigne un inanimé, il donne lieu à l'empathie du locuteur, au moyen de l'adjectif « pauvre ». On en déduit que le sens *détrimental* peut se construire autant quand il s'agit d'un sujet animé que d'un inanimé, ce qui permet d'élargir

la définition déjà posée du passif *détrimental*. Si, la modalité en question et l'auxiliaire *-shimau* sont absentes comme le cas de l'énoncé [28], le sens *détrimental* ne peut pas se construit.

Dans l'énoncé [36], la position négative du locuteur vis-à-vis de l'événement exprimé dans la structure passive est marquée par l'association du verbe modal *tai* « vouloir » et la négation *-nai* : *taku*[50]*-nai* « ne pas vouloir ». Par la présence de cette association, le lien de possession entre les référents des SN sujet *boku* « je » et SN objet *kono hon* « ce livre » ne joue pas un rôle essentiel dans la construction du sens *détrimental*.

Dans l'énoncé [1], avec le recours au temps verbal : V-*(r)are-tei–ta* [V-PASS-PROG-PST], le locuteur exprime le fait qu'une ancienne loi de protection eugénique était appliquée à des personnes handicapées pendant un certain temps dans le passé. Le temps verbal peut donc, dans certains cas, être un marqueur de la modalité externe.

Bilan

Nous avons sept verbes exprimant un procès qui entraîne un changement physique chez un être ou un objet impliqué dans le procès. Nous observons deux cas où le procès est compris comme négatif du point de vue de celui qui le subit [7b et 2b], dans deux autres cas, du point de vue de la personne ayant un rapport avec l'objet directement affecté par le procès [5, 4, 25 et 36]. Enfin dans un autre cas, le procès est compris comme négatif du point de vue d'une tierce personne

50 *-taku* est une variant du verbe *-tai* « vouloir » avec la négation *-nai*.

[29]. En effet, le point de vue négatif de ces personnes est marqué de différentes manières : par la passivation [7b], par la relation avec un autre verbe dont le sens lexical comprenant le caractère négatif du procès [2b], par la connaissance partagée [5], par le cotexte droit [4], par le marqueur -*shimau* [25], par le verbe modal avec la négation [36], et enfin par l'empathie du locuteur [29]. Nous avons un cas [1] où la construction du sens détrimental est freinée par la modalité externe marquée par le temps verbal : V-*(r)are-tei-ta* [V-PASS-PROG-PST].

2.4.2. Le verbe exprimant un procès impliquant un changement psychologique

Dans notre corpus, nous avons neuf verbes exprimant un procès susceptible d'entraîner un changement psychologique chez un être impliqué dans le procès. Parmi ces neuf verbes, nous avons quatre verbes d'appréciation, trois autres de transmission et enfin deux verbes qui ne correspond pas aux deux cas précédents.

(a) Le sens détrimental en lien avec la passivation

Nous avons deux cas où la passivation est liée à la construction du sens *détrimental*.

L'énoncé [40] : Passif direct

shiran	kao	sh	ite	ow	are	tei	ru	nda	aru	ite
rien	mine	faire	IMP	poursuivre	PASS	PROG	PRS	FP	marcher	IMP
[de] rien	mine	fais		[je] suis poursuivi					marche	

« Fais mine de rien. On me suit. Marche. »

Dans l'énoncé [40], tout d'abord, la passivation exprime que le locuteur se rend compte qu'il est poursuivi. Puis en contexte, son embarras est souligné : le locuteur demande à son interlocuteur (Sophie) de marcher avec lui pour leurrer ses poursuivants. En choisissant la construction passive, le locuteur cherche à exprimer son état psychologique. Ce dernier peut être déterminé comme négatif dans cette situation donnée. Alors, l'interprétation négative du procès *ou* « poursuivre » est donc soulignée par deux critères : la passivation et la correspondance entre le locuteur et le référent du SN sujet.

Nous introduisons à présent un dialogue pour apporter un cas différent où la personne affectée est repéré par une tierce personne. Dans l'énoncé [43] du dialogue 5[51], la passivation peut marquer les dommages psychologiques subis par la personne affectée comme un fait partagé par les deux personnages en question (Hauru et Sophie).

<u>Énoncé 43 (prononcé par Sophie) : Passive direct</u>

ne	Hauru wa	dôshite	arechi	no	majyo	ni
EP	Hauru SBJ TOP	pourquoi	landes	de	sorcière	par
	Hauru	pourquoi	[la] sorcière des landes			par

neraw	are	tei	ru	no
pourchasser	PASS	PROG	PRS	Q
[tu] es pourchassé				

« Hauru, pourquoi es-tu pourchassé par la sorcière des landes ? »
(Trd.Litt)
« Dites-moi pourquoi [la sorcière des landes] vous pourchasse. »
(sous-titre original)

Dans le dialogue 5, nous nous penchons sur le verbe *nerau* « pourchasser » exprimant un procès qui n'affecte pas directement la personne qui le subit.

51 Le dialogue intégral voir le document 6 en Annexe.

Comme dans l'énoncé précédent, le procès *nerau* peut effectivement affecter la personne qui le subit lorsqu'elle se rend compte qu'elle le subit. Tout d'abord, Hauru exprime qu'il subit un dommage psychologique à cause du procès *nerau* en énumérant à Sophie tous les objets mis dans sa chambre pour se protéger de la sorcière. Il montre ensuite sa peur de la sorcière en disant « J'ai tellement peur [d'elle] ». Sophie construit un énoncé à la voix passive en se basant sur ce que Hauru lui dit. Ce choix de structure passive est lié à la perception de Sophie qui comprend la situation où Hauru est négativement affecté par le fait que la sorcière des landes le pourchasse. Si Sophie employait le même énoncé dans une autre situation d'énonciation, il serait possible que Hauru ne se rendît pas compte qu'il était lui-même impliqué dans le procès. Sans prendre conscience de ce fait, Hauru ne serait pas affecté par le procès en question. Dans ce cas-là, l'interprétation négative du procès n'est pas envisageable sans un contexte apportant des éléments qui éclairent sur l'effet du procès.

(b) Le sens détrimental en lien avec le point de vue d'une personne donnée

Nous nous basons tout d'abord le dialogue 4[52] dans lequel deux personnages Marco et Sophie évoquent la même personne transformée en épouvantail. Il faut toutefois souligner le cadre où se déroulent les événements : le cadre du conte, où il est possible qu'un humain soit transformé en épouvantail, ou encore qu'un épouvantail puisse accomplir des actions humaines, dans un univers de croyance partagé par les personnages. Cet univers est censé être partagé

52 Le dialogue 4 intégral voir le document 6 en Annexe.

également par le spectateur, grâce à un pacte implicite entre le producteur/l'écrivain et le spectateur/le lecteur[53].

Énoncé 42 (prononcé par Sophie) : Passif direct

S :	myô	na	mono	ni	**suk**	**are**	cha[54]	tta	ne[55]
	étrange	SFF ADJ	personne	par	aimer	PASS	AUX	PST	FP
	[une] personne étrange			par	[j'] ai été aimée				

watashi	ni	tuiteki	ta	da	yo
1 SG	à	suivir	PST	FP	EP
me	à	[il] a suivi			

« J'ai été aimée par une personne étrange qui m'a suivie » (Trd.Litt)
« Cet être étrange semble avoir le béguin [pour moi]. » (sous-titre original)

Nous nous intéressons à l'énoncé de Sophie prononcé dans le dialogue 4. Tout d'abord, Marco identifie une personne comme étant un épouvantail. L'auxiliaire *-da,* qui exprime l'assertion, permet à Marco de désigner avec conviction la personne par le mot « épouvantail » en s'appuyant sur l'apparence réelle de celle-ci. Ensuite, Sophie désigne cette même personne en portant un jugement personnel (*myô.na* « étrange ») qui s'explique par sa subjectivité, liée à une façon particulière de percevoir les choses. Ce jugement porté sur la personne-épouvantail qui aime Sophie attribue un sens *détrimental* à la structure passive de l'énoncé [42]. Le verbe *suku* « aimer » exprime un procès positif pour

53 On pense, mais dans un registre différent, au *pacte autobiographique* qu'a glosé Philippe Lejeune (*Le pacte autobiographique*, 1975), et aussi à ces vers de Victor Hugo dans *L'Art d'être grand-père* :

« Les bêtes, cela parle ; et Dupont de Nemours
Les comprend, chants et cris, gaîté, colère, amours.
C'est dans Perrault un fait, dans Homère un prodige ;
Phèdre prend leur parole au vol et la rédige ;
La Fontaine, dans l'herbe épaisse et le genêt
Rôdait, guettant, rêvant, et les espionnait ;
Ésope, ce songeur bossu comme le Pinde,
Les entendait en Grèce, et Pilpaï dans l'Inde [...] »

54 *-chau* est une variante de *-shimau*[8] (大辞泉 *Daijisen*, 1995).

55 *-ne* est une des particules finales (FP) indiquant la fin de phrase, et elle marque la pensée et le sentiment du locuteur (大辞泉 *Daijisen*, 1995).

la personne qui le subit. Mais ce caractère positif prend une tournure négative avec le jugement porté sur la personne qui aime Sophie, qualifiée d'être étrange. De plus, l'association du verbe passivé *suk-are-ru* « être aimé(e) » à la variante de l'auxiliaire *-shimau*, *-chau* permet d'exprimer le sentiment de l'embarras chez Sophie.

Il en va de même pour le verbe *aisuru* « aimer » exprimant un procès ayant un caractère positif. L'interprétation négative de ce procès a lieu dans une situation d'énonciation rapportée dans l'énoncé [23] dans lequel le locuteur s'adresse au lecteur (S0) en rapportant le discours produit antérieurement par sa grande sœurs (S1). Nous nous observons donc à la structure passive formée à partir du verbe *aisuru* dans S1 où la grande sœur en tant que locuteur s'adresse à son petit frère qui est son interlocuteur.

<u>Énoncé 23 : Passif direct</u>

ane	wa	anta	wa	umareru	mae	kare	mou	minna	ni
grande sœur	SBJ TOP	tu	SBJ TOP	naitre.PRE	avant	depuis	déjà	tout le monde	par
[ma] grande sœur		tu		naisses	avant [que]	depuis	déjà	tout le monde	par

ais	are	tei	ru	to	omo	tta	washi	to
aimer	PASS	PROG	PRS	que	penser	PST	1SG	à
étais aimé				que	[j']ai pensé		moi	à

chigatte	ne	toiu	hito	koto	mo	wasure	naka	tta
contrairement	EP	comme	un	mot	même	oublier	NEG	PST
contrairement		comme	un	mot	même	[elle] n'a pas oublié		

« Ma grande sœur m'a dit : "J'ai pensé que tu étais déjà aimé par tout le monde [même] avant que tu ne naisses. Elle n'a même pas oublié un mot comme "contrairement à moi.". » (Trd.Litt)[56]

56 La traduction en français non disponible, au moment où nous écrivons ces lignes.

Dans S1, la grande sœur s'adresse à son petit frère en employant une structure passive dans laquelle, le procès *aisuru* « aimer » ne s'écarte pas de son sens lexical positif premier, parce que la structure passive est introduite par le verbe *omou* « penser » impliquant le point de vue de la grande sœur. Puis, sans la prise en considération de l'élément contextuel « contrairement à moi », la position de la grande sœur vis-à-vis de l'événement décrit dans la structure passive ne peut être déterminée. En effet, en rajoutant « contrairement à moi », elle exprime son mécontentement à l'égard du petit frère aimé même avant qu'il soit né selon elle. Donc, l'interprétation négative du procès *aisuru* est basée sur le point de vue de la grande sœur. Le sens *détrimental* de la structure passive de cet énoncé est fondé sur les dommages psychologiques qui affectent la grande sœur, contrainte de ressentir la différence de traitement affectif entre elle et son petit frère.

Dans S0, le petit frère qui est locuteur-narrateur s'adresse au lecteur qui est interlocuteur. En disant « elle [sa grande sœur] n'a <u>même pas</u> oublié un mot comme... », le petit frère insiste sur le mécontentement de la grande sœur qu'il a entendu dans S1. Or, le petit frère n'exprime pas d'empathie envers sa grande sœur et il ne partage pas son point de vue négatif. Il se contente notamment de rapporter un discours direct, en demeurant fidèle au discours prononcé par la grande sœur. De ce point de vue-là, le petit frère décrit, mais en le rapportant seulement, l'événement douloureux que vit sa grande sœur. On en déduit que dans S0, le sens *détrimental* n'est pas validé. Il en est de même de l'énoncé [32] dont la

structure passive est formée à partir du verbe *tojikomeru* « enfermer (dans) » qui exprime un procès ayant le caractère négatif.

Ainsi, pour l'énoncé [19], le sens détrimental se construit en s'appuyant sur la situation de l'énonciation rapportée. Dans cet énoncé, le locuteur raconte une expérience personnelle (S0) en rapportant le discours prononcé auparavant par une personne chargée du contrat de cours d'informatique que le locuteur suivait (S1). Dans S1, le locuteur subit deux procès exprimés par *susumeru* « proposer » et *iu* « dire ». Ce sont des verbes de transmission qui n'expriment pas le procès ayant le caractère négatif. L'interprétation négative de ces verbes a lieu dans S1.

<u>L'énoncé [19] : Passif direct</u>

kaiyaku	o	môshide	ta	tokoro	tenkô		o
annulation	OBJ MARKER	demander	PST	lorsque	changement d'école		OBJ MARKER
[l']annulation [d'un contrat]		[j']ai demandé		lorsque	[le] changement d'école		

susumer	**are**	kaiyaku	niwa	ôjir	are	nai	to	iw	**are**	ta
proposer	PASS	annulation	aucun	accepter	possibilité	NEG	que	dire	PASS	PST
a été proposé		annulation	aucun	accepter	[l'on] ne pourrait	pas	que	m'a dit		

« Lorsque j'ai demandé l'annulation [du cours d'ordinateur], l'on m'a proposé de changement d'école et m'a dit qu'aucun annulation sera accepté. »

Dans l'énoncé [19], le sens *détrimental* se construit en rapport avec le contexte réel ou la situation de l'énonciation où le locuteur voulait résilier un contrat (S1). Dans cette situation, le locuteur ne s'attendait pas à ce que la personne chargée de son contrat lui propose de changer d'école et lui dit « aucun annulation sera accepté ». L'interprétation négative de deux procès est donnée par le fait que son

demande de résiliation n'a pas été acceptée. Le sens détrimental se construit alors en prenant en compte de ce contexte réel.

Pour les énoncés [21, 31 et 34], le sens *détrimental* se construit en s'appuyant sur le point de vue négatif du référent du SN sujet qui est exprimé dans le cotexte droit.

Bilan

Concernant le procès susceptible d'entraîner un changement d'état psychologique, nous précisions que c'est seulement lorsque la personne se rend compte qu'elle subit le procès, cette personne peut subit un changement psychologique. Ce changement s'effectue uniquement au niveau de la conscience de la personne en question. Quant au verbe qui n'exprime pas lexicalement un procès ayant un caractère négatif ou causant le contact physique, l'interprétation du sens *détrimental* peut être mise en place à partir du point de vue subjectif. Ce dernier indique la présence des désagréments d'une personne affectée ou d'une tierce personne en s'appuyant sur le marqueur choisi par le locuteur ainsi que par la situation de l'énonciation.

Le point de vue négatif sur lequel le sens *détrimental* s'appuie peut être repéré : par la situation de l'énonciation [19, 23 et 32], par le marqueur *-shimau* [44], par le cotexte [8, 21, 31 et 34], par la modalité appréciative [42] et enfin par la passivation [40 et 43].

Conclusion

C'est ainsi que tout au long de notre analyse sur le passif japonais contemporain, nous avons pu approfondir nos connaissances sur la structure passive marquée et mener une recherche sur les valeurs du sens *détrimental* à partir d'un recueil de données composé de textes écrits et oraux. Pour mener à bien ce travail, nous avons tout d'abord parcouru les recherches japonaises précédentes réalisées sur le passif japonais. En l'occurrence, toutes ces recherches ou presque ont attribué une valeur négative dite *détrimentale* au passif japonais, car ces études se sont principalement basées sur une approche grammaticale propre à la structure passive pour constater les dommages ou les désagréments du référent du SN sujet [+animé].

Ensuite, la recherche de Masuoka surgit en 1982. Elle va légèrement se démarquer des recherches précédentes, car Masuoka va s'intéresser aux différentes fonctions attribuées au passif. En partant toujours de l'approche morphosyntaxique, sans pouvoir s'orienter vers l'approche énonciative.

Or, pour étudier le passif japonais contemporain comme un énoncé, nous avons eu recours à l'approche énonciative pour mieux cerner la notion du sens *détrimental* et mieux identifier les éléments du contexte qui participent ou non à la construction du sens énonciatif en dépassant le niveau d'analyse structurel. D'ailleurs, nous avons constaté que dans l'usage réel du passif, le SN <agent> n'est pas systématiquement présent dans la structure passive. En effet, dans notre corpus, la présence du SN <agent> a été observée dans 18 parmi les 53 structures

passives ayant fait l'objet de notre étude. Dans les deux tiers des cas étudiés, le déclencheur du procès est explicitement identifié en cotexte ou en contexte, ou alors son existence est implicitement marquée à partir du procès exprimé par le verbe transitif. Dans deux cas parmi les 18 en question : SN[+humain]-*kara* [34 et 35], le déclencheur du procès est représenté comme étant la source du procès. À partir de ces exemples précis, nous comprenons que la représentation du déclencheur du procès n'est pas limitée à la forme SN-*ni/-niyotte*. Par conséquent, l'interprétation du sens *détrimental* ne dépend pas de façon systématique de la présence du SN <agent>-*ni/-niyotte* dans la structure passive dans le japonais contemporain.

De plus, l'interprétation du sens *détrimental* peut dépendre du sens lexical du verbe. Ce dernier peut dans certain cas, jouer un rôle important quant à la construction du sens *détrimental.* À ce propos, nous avons analysé 34 structures passives formées à partir de verbes exprimant un procès susceptible de causer des dommages (physiques et psychologiques) ou le changement d'état négatif. Il existe cependant quatre cas où l'interprétation du sens *détrimental* n'a pas pu avoir lieu. Puis, parmi 19 structures passives formées à partir des verbes dont le sens lexical n'est pas négatif, dans 17 cas, l'interprétation du sens *détrimental* est possible. Dans ce cas, on ne peut pas se fier seulement au sens lexical du verbe, tout comme on ne peut pas se fier uniquement à la structure passive, pour mettre en valeur le sens *détrimental*.

Grâce à la comparaison de deux occurrences de structures passives formées à partir de verbes ayant un sens lexical négatif, nous avons pu identifier deux cas où la valeur *détrimentale* n'est pas présente : le passif exprime (i) une situation/un état et (ii) une causalité en lien avec d'autres propositions (cotetxe).

i. la présence de la modalité externe portant sur la vérité objective [13, 15, 16a et 16b]

ii. le rapport de cause à effet s'établit entre les événements décrits dans la structure passive et le cotexte [9].

Dans l'énoncé [15], le contenu s'appuie sur un fait réel. Puis, le locuteur n'évoque pas son point de vue et celui de la personne subissant le procès vis-à-vis de ce fait. Il s'agit simplement d'une description d'un fait objectif dans une situation réelle.

Concernant le passif formé à partir de verbes dont le sens lexical n'est pas négatif, l'interprétation du sens *détrimental* est rendue possible en se basant sur un point de vue particulière d'une personne donnée. Ce phénomène a été observé dans 17 cas. Dans les deux autres, le passif exprime la causalité [4] ou l'état [1]. À partir de ces observations, nous considérons que la présence de la modalité objective d'une réalité donnée peut empêcher la construction du sens *détrimental*. Paradoxalement, cela nous amène naturellement à nous pencher sur le lien entre la construction du sens *détrimental* et une certaine subjectivité portant sur le point de vue particulière d'une personne donnée. Puis, en fonction des conditions selon lesquelles le sens *détrimental* s'établit, la classification d'un énoncé passif peut être évoluée. À ce propos, nous avons noté que dans douze cas parmi les 54

structures passives étudiées, le passif direct est considéré comme étant indirect sur le plan extralinguistique. Le locuteur (y compris le locuteur rapporté) exprime sa position négative vis-à-vis de l'événement auquel il ne participe pas lui-même. Le locuteur est alors compris comme étant psychologiquement affecté par le procès.

Nous avons observé quatre occurrences mettant ainsi en évidence la position négative du locuteur : par le verbe auxiliaire *-shimau* soulignant l'empathie du locuteur envers celui qui subit le procès [17a,17b, 29, 30, 39 et 45], par la modalité appréciative [18 et 45], par la modalité épistémique [12], et par le contexte [23, 32, 38 et 44]. Nous considérons ces cas de figure comme un passif indirect, car le locuteur sans être impliqué dans le procès est psychologiquement affecté par celui-ci.

Par ailleurs, la correspondance entre le référent du SN sujet et le locuteur est aussi un marqueur de la subjectivité. Dans le cas où cette correspondance est présente, la passivation permet de souligner que le locuteur est psychologiquement affecté par le procès en le subissant. Quant au cas où cette correspondance est absente, le sens *détrimental* se construit de manière différente :

i. soit le locuteur décrit un événement d'une manière plus ou moins objective sans prendre en considération l'état psychologique de celui qui subit le procès. Dans ce cas, le sens *détrimental* est basé sur le sens lexical du

verbe, autrement dit le caractère négatif du procès [2a, 2b, 2c, 3a, 3b, 6, 7a, 10, 11].

ii. soit le locuteur précise le point de vue négatif du référent du SN sujet en cotexte, le sens *détrimental* se construit en prenant en considération d'état psychologique de ce référent [20, 22a, 22b, 24, 31a ,31b et 33].

iii. soit le locuteur exprime sa position négative par rapport à l'événement dont il parle, dans ce cas, le sens *détrimental* est basé sur la position négative du locuteur. Ce cas de figure correspond alors au cas de la transformation du passif direct ou possessif en passif indirect du point de vue extralinguistique [12, 17a,17b, 18, 23, 29, 30, 32, 38, 39, 44 et 45]

	Avec correspondance	Sans correspondance
Syntaxe	SN sujet = JE	SN sujet [+humain]
Sémantique	<Patient-détrimentaire[57]>	<Patient>
	↓	≠
Sens détrimental	JE = détrimentaire	i. Le sens lexical du verbe ii. Le référent du SN sujet [+humain] = détrimentaire iii. JE = détrimentaire

Nous avons quatre cas considérés comme particuliers [5, 7a, 27 et 43]. Dans l'énoncé [5], la connaissance socio-culturellement partagée intervient dans la construction du sens *détrimental*. Puis, dans les énoncés [7b et 27], la passivation joue un rôle essentiel. Il en va de même pour l'énoncé [43], la passivation marque le sentiment partagé entre le locuteur et son interlocuteur affecté par le procès. Après tout ce cheminement d'analyse, nous constatons qu'il

57 Le terme « détrimentaire » reflète l'état psychologique négatif du référent du SN sujet au procès subi ou celui du locuteur par rapport à ce procès.

est toutefois vrai que la passivation n’est pas toujours à l’origine du sens *détrimental*. En effet, dans l’énoncé passif, le sens *détrimental* se construit de manière différente à différents niveaux.

C'est avec plaisir et intérêt que nous avons effectué ce travail d’analyse énonciative du corpus et qui nous a largement éclairé sur un ensemble de données variées relevant aussi bien de la langue écrite que la langue orale. Ces données sont pertinentes et riches. Cependant, il serait encore plus intéressant d'élargir l'étude en tenant compte d'autres données, plus particulièrement liées à l'échange relavant de l’intersubjectivité qui engage plusieurs locuteurs dans une situation d'énonciation.

Annexe

Document 1 : Langage journalistique à l'écrit

Contexte de l'énoncé [1] : Le journaliste présente une enquête sur le recours à la stérilisation forcée à l'encontre des personnes handicapées, en vertu d'une ancienne loi de protection eugénique (1948-96).

旧優生保護法下で障害者らへの強制的な不妊手術が行われていた [⋯] 。

Kyû yûsei hogo hô kade shôgai-sha-ra heno kyôsei-teki na hunin shujutsu-ga okonaw-are-tei-ta [⋯]

« [⋯] la stérilisation forcée qui était appliquée à des personnes handicapées en vertu de l'ancienne loi sur la protection eugénique.»

Kyû	yûsei	hogo	hô	kade	shôgai	sha	ra	heno
ancien	eugénique	protection	loi	en vertu de	handicape	personne	PL	à
ancien(ne)	eugénique	[la] protection	[la] loi	en vertu de	[des] personnes handicapées			à

kyôsei	teki	na	huninshujutsu	ga	okonaw	are	tei	ta
obligation	SFF ADJ	d'une manière	stérilisation	SBJ MARKER	appliquer	PASS	PROG	PST
forcé[e]		d'une manière	[la] stérilisation		était appliqué[e]			

Journal Maïnich (papier) du 02/04/2018

Contexte de l'énoncé [2] : Le journaliste raconte l'expérience vécue par une femme enlevée par le groupe terroriste Boko Haram.

ハッジャさん（仮名）はある村から [⋯] 拉致され (a)、[⋯] ボコ・ハラムの拠点に連れて行かれた (b)。直前まで一緒だった少女 10 人も兵士に射殺された (c)。

Hajja-san (kamei)-wa aru mura kara [⋯] rachis-are$_{(a)}$ [⋯] boko haramu no kyoten-ni tureteik-are-ta$_{(b)}$
Chokuzen made issho datta shôjo jû-nin mo heishi-ni shasatsus-are-ta$_{(c)}$

« Mme Hajja [pseudonyme] a été enlevée$_{(a)}$ [⋯] d'un village et elle a été emmenée à la base de Boko Haram [⋯]$_{(b)}$. Juste avant, dix autres filles qui ont été avec elle ont été abattues par des soldats $_{(c)}$. »

(a)	Hajja	san	wa	aru	mura	kara	[⋯]	rachis	are
	Hajja	Mme	SBJ TOP	un	village	de		enlever	PASS
	Mme Hajja			un	village	de		a été enlevée	

(b)	[···]	boko haramu	no	kyoten	ni	tureteik	are	ta
		Boko Haram	de	base	à	emmener	PASS	PST
		Boko Haram	de	[la] base à		a été emmenée		

(c)	chokuzen	made	issho	datta	shôjo	jû	nin	mo	heishi
	juste avant	jusque	avec	être.PST PTCP	fille	10	CLF	aussi	soldat
	juste avant		avec	[ayant] été	10 filles			aussi	[des]soldat[s]

ni	shasatsus	are	ta
par	abattre	PASS	PST
par	ont été abattues		

Journal Maïnich (papier) du 02/04/2018

Contexte de l'énoncé [3] : Le journaliste évoque une affaire de tentative d'assassinat.

[···] 男性巡査長が [···] 男に刃物で切りつけられた (a)。同乗者の男性も男に腹を刺されており(b)、荒川署は男を同乗者への殺人未遂容疑で現行犯逮捕した。

[···] dan'sei junsachô-ga [···] otoko-ni hamono-de kiritsuker-are-ta(a) dôjôsha no dan'sei mo hara-o sas-are-teori(b) arakawasho-wa otoko-o dan'sei eno satsujin-misui-yôgi de gen'kôhan taiho-sita.

« Un policier [···] a été attaqué par un homme [···](a). Un passager monté dans la même voiture avait aussi été poignardé à l'abdomen par cet homme (b) [et la police d'Arakawa a pris, en flagrant délit, cet homme, inculpé de tentative s'assassinant sur le passager]. »

(a)	[···]	dansei	junsachô	ga	[···]	otoko	ni	hamono	de
		homme	policier	SBJ MARKER		homme	par	couteau	avec
		[un] policier				[un] homme	par	[le] couteau	avec

kirituker	are	ta
donner un coup de couteau	PASS	PST
a été attaqué		

(b)	dôjôsha	no	dansei$_i$	mo	otoko	ni	hara$_i$	o
	passager	de	homme	aussi	homme	par	abdomen	OBJ MARKER
	[un] passager d'[un]homme			aussi	[cet] homme	par	[à l']abdomen	

sas	are	teori	[···]
poignarder	PASS	et	
a été poignardé		et	

Journal Maïnich (en ligne) du 14/03/2018 publié 2h35
<https://mainichi.jp/articles/20180314/k00/00m/040/174000c>

Contexte de l'énoncé [4] : Le journaliste relate un procès que des patients atteints du virus de l'hépatite C et leurs familles ont intenté au gouvernement japonais, qui aurait fait preuve de négligence en omettant de contrôler la réutilisation de seringues non désinfectées.

(4) […] 消毒が不十分な注射器が使い回され、C 型肝炎ウイルスに感染した […]。

[…] shôdoku-ga hujyûbun-na chûshaki-ga tsukaimawas-are shîgata kanen wirusu-ni kansenshi-ta […]

« […] [les patients] ont été infectés par le virus de l'hépatite C à cause de la réutilisation des seringues insuffisamment désinfectées […]. »

[…] shôdoku	ga	hujûbun	na	chûshaki	ga	tsukaimawas	are
désinfection	SBJ MARKER	insuffisance	SFF.ADJ	seringue	SBJ MARKER	réutiliser	PASS
[la] désinfection		[était] insuffisant		[des] seringue[s]		étaient réutilisées	

shî	gata	kan'en	wirusu	ni	kansenshi	ta	[…]
C	type	hépatite	virus	par	s'infecter	PST	
[de l']hépatite C			[le] virus	par	[on] se sont infecté		

« Des seringues [dont] la désinfection était insuffisante étaient réutilisées et on s'est infecté par le virus de l'hépatite C. » (Trd.Litt)

Journal Maïnich (papier) du 02/04/2018

Contexte de l'énoncé [5] : Le journaliste apporte la lumière sur un procès en dommages et intérêts que la JASRAC a intenté au patron d'un salon de coiffure.

(5) 著作権を管理する楽曲を理容店のＢＧＭとして無断使用された […]。

chosakuken-o kanrisuru gakkyoku-o riyôten no BGM toshite mudan shiyôs-aret-a […]

« Les œuvres musicales dont JASRAC gère le droit d'auteur ont été utilisées comme musique d'ambiance dans un salon de coiffure, et ce sans autorisation […]. »

chosaku	ken	o	kanrisuru	gakkyoku	o	riyôten	no
auteur	droit	OBJ MARKER	gérer.PRS	œuvre musical	OBJ MARKER	salon de coiffure	de
[le] droit d'auteur			[dont JASRAC] gère	[les] œuvres musicales		[un] salon de coiffure	de

BGM	toshite	mudan	shiyôs	are	ta
musique d'ambiance	comme	sans autorisation	utiliser	PASS	PST
musique d'ambiance	comme	sans autorisation	ont été utilisées		

Journal Maïnich (en ligne) du 20/03/2018 édition du matin à Tokyo
<https://mainichi.jp/articles/20180320/ddm/041/040/138000c>

Contexte de l'énoncé [6] : Le journaliste présente une accident.

小学生の姉妹３人が猟犬にかまれた

[…] shimai san-nin-ga ryouken ni kam-are-ta

« […] trois sœurs, élèves au primaire, ont été mordues par un chien de chasse. »

shimai	san	nin	ga	ryouken	ni	kam	are	ta
sœur	3	CLF	SBJ MARKER	chien de chasse	par	moudre	PASS	PST
3 sœurs				[un] chien de chasse	par	ont été mordues		

Journal Maïnich (en ligne) du 18/03/2018 publié à 21h54
<https://mainichi.jp/articles/20180319/k00/00m/040/104000c>

Contexte de l'énoncé [7] : Le journaliste présente le contenu d'une lettre de plainte.

原告男性は […]、元同級生に […]手を踏まれて(a) 骨折したことやプールに沈められた(b)こともあった。

genkoku dansei-wa […] te-o fum-are(a) te kossetu-shi-ta koto ya pûru ni shizumer-are-ta(b) koto mo a-tta.

« Le plaignant […] sa main a été foulée(a) par ses anciens camarades et cela a causé une fracture, il a été aussi poussé dans l'eau de la piscine(b) par ceux-ci […]. » (Trd.Ref)

(a)

genkoku	dansei	wa	[···]	moto	dôkyûsei	ni	te	o	fum	are
plaignant	homme	SBJ TOP		ancien	camarade	par	mais	OBJ MARKER	fouler	PASS
[le] plaignant				[ses] anciens camarades		par	[sa] main		a été foulé[e]	

te	kossetsu	shi	ta	koto	ya
et	fracture	faire	PST	NMLZ	et
et	s'est cassé			[le] fait [de]	et

« Le plaignant [···], il y a eu le fait que sa main avait été foulée par ses anciens camarades et [il] s'est cassé [la main] et

(b)

pûru	ni	shizumer	are	ta	koto	mo	a	tta
piscine	dans	plonger	PASS	PST	NMLZ	aussi	Il y a	PST
[une] piscine	dans	a été plongé			[le] fait [de]	aussi	Il y a eu	

« il y a aussi eu le fait que le plainant <u>a été aussi plongé dans une piscine</u> par eux. » (Trd.Litt)

Journal Maïnich (en ligne) du 26/03/2018 publié à 19h21
<https://mainichi.jp/articles/20180327/k00/00m/040/072000c>

<u>Contexte de l'énoncé [8]</u> : Le journaliste rapporte le discours du Gouverneur de Tokyo au sujet de le relocalisation du marathon, décidée par le CIO[58], vers la région de Hokaïdo, en raison des fortes chaleurs à prévoir.

(8) [2020 年東京五輪の] マラソンと競歩の開催地を札幌に変更する国際オリンピック委員会(IOC)の計画について[…] 小池知事は会見で「開催都市の東京都に協議もなく、突如、<u>提案されたこと</u>に疑問を感じる」と話した

[···] marason to kyōho no kaisaichi o Sapporo ni henkō suru kokusai orinpikku iinkai (IOC) no keikaku ni tsuite koike chiji wa "kaisai toshi no tôkyô ni kyôgi mo naku tôtotsu ni <u>teian s-are-ta</u> koto ni gimon o kanjiru" to hanashita [···]

« Au sujet du changement du lieu du marathon et de a course à pied, proposé par le Comité International Olympique (CIO), le gouverneur Koike a déclaré : "<u>cela a été décidé</u> sans engager la discussion au préalable avec la ville de Tokyo, la ville hôte des jeux Olympiques pour 2020. Je suis donc assez sceptique vis-à-vis de la légitimité d'une telle décision". »

58 CIO : « Comité international olympique ». En anglais : IOC, pour « International Olympic Committee ».

[···]	koike chiji	wa	kaisai	toshi	no Tokyo	to	ni	kyôgi	mo
	Koke gouverneur	SUB TOP	hôte	ville	de Tokyo	ville	avec	concerter	jamais
	[le] gouverneur [de Tokyo]		[la] ville hôte de Tokyo			[la] ville	avec	concerter	jamais

naku	tôtotsu	ni	teians	are	ta	koto	ni	gimon	o
NEG	soudain	SFF ADV	proposer	PASS	PST	fait	sur	doute	OBJ MARKER
sans	soudainement		[cela] a été proposé			[le] fait [que]	sur	[une] doute	

kanjiru	to	hanashi	ta
avoir	que	dire	PST
[elle] avait	que	a dit	

« [···] le gouverneur Koike a dit "Je suis sceptique sur le fait que cela[59] a été proposé sans jamais avoir la concertation avec la ville de Tokyo, la ville hôte [des jeux Olympiques pour 2020]." »

Journal Maïnich (papier) du 19/10/2019

Contexte de l'énoncé [9] : Le journaliste explique le danger d'une éventuelle retraite des forces kurdes.

(9) [···] 監視役を担ってきたクルド人勢力が撤退を余儀なくされた場合、さらに IS の脱走が起きる事態も懸念される。

Kanshi yaku o ninatte kita Kurudo hito seiryoku ga tettai o yoginaku s-are-ta baai, sarani IS no dassō ga okiru jitai mo kenen s-are-ru

« Si jamais les forces kurdes, qui gardent la région, sont forcées de se retirer, la désertion des membres d'EI s'entraînerait plus aussi.»

kanshi	yaku	o	ninatteki	ta	kurudo	jin	seiryoku	
[de] garde	rôle	OBJ MARKER	jouer	PTCP	kurde	personne	force	
[de] garde	[le] rôle		joue		kurdes		[la] force	

ga	tettai	o	yoginakus	are	ta	bâi	sarani	IS
SBJ MARKER	retrait	OBJ MARKER	obliger	PASS	PTCP	si	plus	[l']EI
	se retraiter		est forcée			si	plus	

no	dassô	ga	okiru	jitai	mo	kenens	are	ru
de	fuite	SBJ MARKER	causer	situation	aussi	craindre	SUPPOSITION	PRS
de	[la] fuite	ainsi	causer	[une] situation	aussi	[l'on] craint [que]		

« Si la force kurde [···] est obligé de se retraiter, l'on craint le cas où la fuite d'EI s'entraînerait plus aussi. » (Trd.Litt)

Journal Maïnich (papier) du 19/10/2019

59 Le pronom démonstratif « cela » se refére au projet de changement du lieu du marathon et de a course à pied, proposé par le Comité International Olympique (CIO)

Contexte de l'énoncé [10] : Le journaliste rapporte un accident.

(10) 母子が乗用車に撥ねられ死亡した。

Boshi ga jyôyôsha ni haner-are shibôshi-ta

« Une mère et son enfant sont tués après avoir été écrasés par une voiture. »

boshi	ga	jyôyôsha	ni	haner	are	shibôshi	ta
mère et enfant	SBJ MARKER	voiture	par	écraser	PASS	mourir	PST
[la] mère et [son] enfant		[une] voiture	par	ont été écrasés		[et] sont morts	

Journal Maïnich (papier) du 19/10/2019

Contexte de l'énoncé [11] : Le journaliste rapporte aussi un accident.

(11) 4 人が相次いでクマ 1 頭に襲われ、怪我をした。

yo nin ga aitsuide kuma i ttô ni osow-are kega-o-shi-ta

« L'une après l'autre, quatre personnes ont été attaquées par un ours et ont été blessées. »

danjyo	yo	nin	ga	kuma	ni	osow	are
hommes et femmes	4	CLF	SBJ MARKER	ours	par	attaquer	PASS
4 hommes et femmes				[un] ours	par	ont été attaqués	

kega	o	shi	ta
blessure	OBJ MARKER	faire	PST
ont été blessés			

Journal Maïnich (papier) du 19/10/2019

Document 2 : Langage journalistique à l'oral

Contexte de l'énoncé [12] : Le journaliste rapporte le discours de la télévision publique syrienne.

シリアの国営テレビは[…] 政府軍の空軍基地に複数のミサイルが撃ち込まれイスラエルによる攻撃の可能性があると伝えました。

Shiria no kokuei terebi-wa […] seifu gun no kûgun kichi ni hukusû no misairu-ga uchikom-are isuraeru niyoru kôgeki no kanôsei-ga aru to tsutaemashi-ta

« “Plusieurs missiles avaient été tirés sur la base aérienne de l'armée gouvernementale [···], et il y avait une forte possibilité d'attaque par Israël” a déclaré la télévision publique syrienne. »

shiria	no	kokuei	terebi	wa	[···]	seifu	gun	no
Syrie	de	publique	télévision	SBJ TOP		gouvernement	armée	de
[la] télévision publique syrienne						[l']armée gouvernemental[e]		de

kûgun	kichi	ni	hukusû	no	misairu	ga	uchikom	are
forces aériennes	base	sur	plusieurs	de	missile	SBJ MARKAR	tirer	PASS
[la] base aérienne		sur	plusieurs missile[s]				ont été tiré	

isuraeru	niyoru	kôgeki	no	kanôsei	ga	aru	to	tsutaemashi	ta
Israël	par	attaque	de	possibilité	SBJ MARKAR	il y a	que	annoncer	PST
Israël	par	[l’]attaque	de	[une] possibilité		il y avait	que	a annoncé	

NHK Maiasa Radio du 10/04/2018 à 7h25

Contexte de l’énoncé [13] : Un économiste japonais cite une loi relative à l’achat de la dette nationale. Il évoque aussi la situation économique actuelle du Japon.

日銀による国債の直接の引き受けというのは法律で禁止されている。

nichigin niyoru kokusai no chokusetsu no hikiuke-wa hôritsu de kinshis-are-tei-ru

« L’achat direct de la dette nationale par la banque du Japon est interdit par la loi. »

nichigin	niyoru	kokusai	no	chokusetsu	no	hikiuke
banque du japon	par	emprunt national	de	direct	SFF ADJ	achat
[la] banque du japon	par	[l’]emprunt national	de	[l’]achat direct		

toiuno	wa	hôritsu	de	kinshis	are	tei	ru
faut	SUB TOP	loi	par	interdire	PASS	PROG	PRS
cela		[la] loi	par	est interdit			

NHK Neus Ohayou Nippo du 20/05/2018

Contexte de l’énoncé [14] : La présentatrice cite le contenu de la déposition d’un suspect.

容疑者は「自分の家族を貶され、かっとなって刺した」と供述している。

Yōgisha-wa “jibun no kazoku-o kenas-are, katto natte sashit-a” to kyōjutsu shite iru

« Le suspect déclare “ma famille a été dénigrée [par lui], je me suis emporté [contre cela] et je l’ai poignardé”. »

yôgisha	wa	jibun	no	kazoku	o	kenas	are	kattona
suspect	SUB TOP	moi	de	famille	OBJ MARKER	dénigrer	PASS	s’emporter
[le] suspect		ma famille				a été dénigrée		me suis emporté

tte	sashi	ta	to	kôjyutsusi	tei	ru
et	poignarder	PST	que	faire sa déposition	PROG	PRS
et	[le] avait poignardé		que	fait sa déposition		

NHK Neus Ohayou Nippo du 19/12/2019

Contexte de l’énoncé [15] : Éruption de White Island, une île volcanique du nord de la Nouvelle-Zélande.

島とその周辺を訪れていた観光客 47 人が(噴火に)まきこまれました。

Shima to sono shūhen-o otozure-tei-ta kankōkyaku 47-nin-ga (funka -ni) makikom-are-mashita.

« 47 touristes visitant l'île et ses environs ont été pris dans l'éruption. »

shima	to	sono	shûhen	o	otozure	tei	ta
île	et	ses	environs	OBJ MARKER	visiter	PROG	PST
[l’]île	et	ses	environs		visitaient		

kankôkyaku	47	nin	ga	funka	ni	makikom	are	mashita
touristes	47	CLF	SUB MARKER	éruption	dans	prendre	PASS	PST
47 touristes				[l’éruption]	dans	ont été pris		

NHK Neus Ohayou Nippo du 19/12/2019

Contexte de l’énoncé [16] : La présentatrice évoque le fait qu’un homme japonais est placé en garde à vue par les autorités chinoises, en soulignant le manque d'informations sur le contenu de l’accusation.

北海道大学の教授が[...]当局に拘束された(a)ことがわかりました。[…] スパイ行為にかかわった疑いをかけられた(b)可能性もあり、北京の日本大使館の職員が面会するなどして情報収集を進めています

Hokkaidōdaigaku no kyōju-ga […] Tōkyoku-ni kōsokus-are-ta(a) koto-ga wakarimashi-ta.[…] supai kōi-ni kakawa-tta utagai-o-kaker-are-ta(b) kanōsei mo ari, Pekin no Nihon taishikan no shokuin-ga jōhō-shūshū-o susume-tei-masu

« Il a été remarqué qu'un professeur de l'Université d'Hokkaido a été arrêté (a) par les autorités chinoises. [...] Il il est possible qu'il soit soupçonné(b) d'avoir participé à un espionnage. Le personnel de l'ambassade du Japon à Pékin recueille des informations. »

(a)

Hokkaidōdaigaku	no	kyōju	ga	Tōkyoku	ni	kōsokus are	ta	
Université d'Hokkaido	de	professeur	SUB MARKER	autorités chinoises	par	arrêter PASS	PST	
[l']Université d'Hokkaido	de	[un] professeur		[les] autorités chinoises	par	a été arrêté		

koto	ga	wakarimashi	ta
fait	SUB MARKER	se révéler	PST
[le] fait [que]		[il] a été révélé	

« Il a été révélé le fait qu'un professeur d'Université d'Hokkaido a été arrêté par les autorités chinoises. » (Trd.Litt)

(b)

supai	kōi	ni	kakawa	ta	utagai	o	kaker	are	ta
espion	acte	à	participer	PST	soupçon	OBJ MARKER	avoir	PASS	PST
[un] espionnage à			[d'] avoir participé		a été soupçonné				

kanōsei	mo	arimau	[...]
possibilité	aussi	il y a	
[une] possibilité	aussi	il y a	

« Il y a aussi une possibilité qu'il a été soupçonné d'avoir participé à un espionnage. » (Trd.Litt)

NHK Neus Ohayou Nippo du 19/12/2019

Document 3 : BCCWJ

Contexte de l'énoncé [17] : l'énonciateur décrit ce qui est arrivé à Yôhê.

陽平はマネージャーの和泉に殴られた(a)上、解雇されてしまう(b)

Yōhei-wa manējā no Izumi-ni nagur-are-ta(a) ue kaiko-s-are-te-shimau(b)

« Yôhê a été frappé(a), et de plus licencié(b), par Izumi. »

yôhê	wa	izumi	ni	nagur	are	ta	ue	kaikos	are	te	shimau
yôhê	SBJ TOP	izumi	par	frapper	PASS	PST	en plus	licencier	PASS	CP	AUX
Yôhê		izumi	par	a été frappé			en plus	a été licencié			

Contexte de l'énoncé [18] : l'énonciateur décrit ce qui est arrivé à M. Kurisuka.

[栗須賀さんは] 誰かにナイフで刺されたうえに、木の下敷きになるなんてひどい仕打ちだ

[Kurisuga-san-wa dareka-ni naifu de sas-are-ta ueni, ki no shitajiki ni naru nante hidoi shiuchi da

« M. Kurisuga a été poignardé par un inconnu, de plus il a été écrasé par un arbre. Quel horrible sort ! »

kurisuga	san	wa	dareka	ni	sas	are	ta	ueni	ki
kurisuga	M.	SBJ TOP	inconnu	par	poignarder	PASS	PST	de plus	arbre
M.Kurisuga			[un] inconnu	par	a été poignardé			de plus	[un] arbre

no	shitajiki	ninaru	nante	hidoi	shiuchi	da
de	dessous	être	ADV EXL	horrible	traitement	!
de	[il] a été dessous		quel	horrible	traitement	!

« M. Kurisuga a été poignardé par un inconnu, de plus il a été au-dessous d'un arbre. Quel horrible traitement ! » (Trd. Litt)

Contexte de l'énoncé [19] : Le locuteur raconte une expérience personnelle qu'il a vécue en voulant annuler un cours d'informatique.

<パソコン講座を受講していたが、引っ越しをすることになり> 解約を申し出たところ、転校を勧められ(a)、「解約には応じられない」と言われた(b)。

<Pasokon kōza-o jukōshite-ita-ga, hikkoshi-o-suru koto ni nari> kaiyaku-o mōshideta tokoro tenkō-o susumer-are(a), « kaiyaku ni wa ōjir-are-nai » to iw- are-ta(b).

« <Je suivais un cours d'informatique, mais comme j'étais sur le point de déménager, > lorsque j'ai demandé l'annulation [du cours d'ordinateur], l'on m'a proposé(a) de changement d'école et m'a dit(b) "aucun annulation sera accepté". »

(a)

[···]	kaiyaku	o	môshide	ta	tokoro	tenko	o	susumer	are
	anulation	OBJ MARKER	demander	PST	lorsque	changement d'école	OBJ MARKER	proposer	PASS
	[l']annulation		[j']ai demandé		lorsque	[le] changement d'école		j'ai été proposé	

(b)

kaiyaku	niwa	ôjir	are	nai	to	iw	are	ta
annulation	aucun	accepter	possibilité	NEG	que	dire	PASS	PST
annulation	aucun	accepter	[l'on] ne pourrait	pas	que	[l'on] m'a dit		

Contexte de l'énoncé [20] : Le narrateur raconte ce qui est arrivé à un vieil homme.

おばあさんを殺されて嘆き悲しむおじいさんのために、兎が狸の背負った柴に火をつけた

Obâsan-o koros-are nagekikanashimu ojîsan notameni usagi-ga tanuki no seo-tta dhiba-ni hi-o tsuke-ta

« Pour un vieil homme étant plongé dans la tristesse du fait que sa femme avait été tuée par un chien viverrin, un lapin a mis le feu au fagot que le chien viverrin portait sur le dos. »

obâsan$_i$	o	tanuki	ni	koros	are	nagekikanashimu
vieille femme	OBJ MARKER	chien viverrin	par	tuer	PASS	être plongé dans la tristesse.PRS
[une] veille femme		[le] chien viverrin	par	a été tuée		étant plongé dans la tristesse

ojisan$_i$	notame	usagi	ga	tanuki	no	seo
vieil homme	pour	lapin	SBJ MARKER	chien viverrin	de	porter sur le dos
[un] vieil homme	pour	[le] lapin		[le] chien viverrin	de	porté sur le dos

tta	shiba	ni	hi	o	tuke	ta
PTCP	fagot	à	feu	OBJ MARKER	mettre	PST
	[le] fagot	à	[le] feu		a mis	

Contexte de l'énoncé [21] : Le journaliste rapporte la confession d'un suspect qui a tué son fils en expliquant pour quelles raisons il a commis l'infanticide.

容疑者は「息子に『酒を買ってこい』とか『金をよこせ』とかたびたび言われ、思い余って殺した」と話している

« [sha-wa musuk-ni "sake-o katte-koi" toka "kane-o yokose" toka tabitabi iw-are omoiamatte koroshi-ta » to hanashi-tei-ru

« Le suspect a avoué avoir tué son fils, qui lui demandait souvent de lui acheter de l'alcool ou de lui donner de l'argent. »

yôgisha	wa	musuk	ni	“sake	o	katte	koi”
suspect	SUB TOP	fils	par	alcool	OBJ MARKER	acheter	IMP
[le] suspect		[mon] fils	par	[de l’]alcool		achète	

tokoka	kane	o	yoko	se	toka	tabitabi	iw	are
et	argent	OBJ MARKER	donner	IMP	et	souvent	dire	PASS
et	[de l’]argent		donne		[et] encore	souvent	[il] m’a dit	

re	omoiamatte	koroshi	ta	to	hanashi	tei	ru
et	fortuitement	tuer	PST	que	dire	PROG	PRS
et	fortuitement	[je l’] ai tué		que	dit		

« Le suspect dit “mon fils m’a dit souvent “achète de l’alcool” et encore “donne-moi de l’argent” et je l'ai fortuitement tué”.» (Trd.Litt)

Contexte de l’énoncé [22] : le narrateur rapporte la réaction d’un femme obligée de suivre un régime strict.

運動や食事療法によるダイエットを課され(a)、酒もたばこも禁止された(b)。彼女はそれに不満をもらしている

Undô ya shokuji ryôhô niyoru daietto-o kas-are(a) sake mo tabako mo kinshi- s-are-ta(b) Kanojyo-wa sore-ni human-o morasi-tei-ru

« Elle a été obligée(ab) suivre un régime et de faire de l'exercice. Il lui a aussi été interdit de boire et de fumer, et elle s'en plaint. »

undo	ya	shokuji	ryôuhô	niyoru	daitette	o	kas	are
exercice	et	alimentation	régime	avec	régime	OBJ MARKER	obliger	PASS
[l’]exercice	et	[le] régime amaigrissant		avec	[le] régime		[elle] a été obligé	

sake	mo	tabako	mo	kinshis	are	ta
boire	et	fumer	aussi	interdit de	PASS	PST
de boire	et	de fumer	aussi	[et il lui] été interdit		

kanojo	wa	sore	ni	human	o	morashi	tei	ru
3s	SUB TOP	cela	de	mécontentement	OBJ MARKER	exprimer	PROG	PRS
elle		cela	de	se plaint				

Document 4 : SARABA !

Nishi, Kanako (2014). *Saraba !* , vol.1, Shogakukan.

Contexte de l'énoncé [23] : Le locuteur-narrateur rapporte ce qui lui a dit sa grande sœur.

姉は「あんたは生まれる前からもう皆に愛されてるって思った。」と言った。「あたしと違ってね。」という一言も、忘れなかった。

ane-wa "anta-wa umareru mae kara mô minna-ni ais-are-teru tte omo-tta" to i-tta "watshi to chigatte ne" toiu hito koto mo wasure-naka-tta

« Ma grande sœur m'a dit "J'ai pensé que tu étais déjà aimé par tout le monde [même] avant que tu ne naisses. Elle n'a même pas oublié un mot comme "contrairement à moi". »

ane	wa	anta	wa	umareru	mae	kare	mou
grande sœur	SBJ TOP	tu	SBJ TOP	naitre.INF	avant	depuis	déjà
[ma] grande sœur		tu		naisses	avant [que]	depuis	déjà

minna	ni	ais	are	tei	ru	to	omo	tta	to	i	tta
tout le monde	par	aimer	PASS	PROG	PRS	que	penser	PST	que	dire	PST
tout le monde		étais aimé				que	[je] avais pensé		que	a dit	

Contexte de l'énoncé [24] : L'énonciateur-narrateur évoque une ancienne tradition égyptienne relative à l'accouchement, en rapportant la réaction d'un personnage.

バツールは おまじないを台無しにされたことに怒ったのだ。

Batsûru-wa omajinai-o dainashinis-are-ta koto ni oko-tta noda

« C'est que Bastûru a été en colère pour le fait que le sortilège de faire des vœux pour l'accouchement facile de ma mère a été gâché par ma grande sœur. »

Batsûru	wa	omajinai	o	dainashinis	are	ta	koto	ni
Batsûru	SBJ TOP	omajinai	OBJ MARKER	détériorer	PASS	PST	fait	contre
Batsûru		[son] sortilège		a été détérioré			[le] fait [que]	contre

oko	ta	noda
se mettre en colère	PST	COP
s'est mise en colère		c'est [que]

« C'est que Bastûru a été en colère pour le fait que son sortilège a été gâché par ma grande sœur. » (Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [25] : Le locuteur rapporte une coutume d'Asie, relative à l'accouchement, et explique que cette coutume n'a pas été respectée lors de sa propre naissance

ちなみにイランで生まれた 僕の臍の緒も、早々に捨てられてしまった。

chinamini iran de umare-ta boku no heso no-o mo sôsô ni suter-are-teshima-tta

« comme je suis né en Iran, mon cordon ombilical a été promptement jeté. »

chinamini	iran	de	umare	ta	boku	no	heso	no	o
comme	Iran	en	naître	PST	1SG	de	ombilic	de	cordon
comme	Iran	en	[je] suis né		mon cordon ombilical				

mo	sôsôni	suter	are	tesima	tta
aussi	promptement	jeter	PASS	AUX	PST
aussi	promptement	a été jeté			

Contexte de l'énoncé [26] : L'énonciateur-narrateur rapporte les paroles de sa mère, qui dit avoir été gênée par le comportement de sa fille aînée.

姉が泣くことに関しては、母曰く、帰国の機内でも散々な目に遭わされたそうだ。

Ane-ga naku koto ni kanshite wa haha iwaku sanzan-na-me-ni awas-are-ta sôda

« Selon ma mère, ma grande sœur a été capricieuse, ce qui a causé du désagrément à ma mère, y compris dans l'avion de retour. »

ane	ga	naku	koto	ni	kanshité	haha	iwaku
grande sœur	SBJ MARKER	pleurer.PRS	fait	à	par rapport	mère	selon
[ma] grande sœur		pleure	[le] fait [que]	concernant		[ma] mère	selon

kaeri	no	ki	nai	demo	sanzan	na	me	ni
retour	pour	avion	dans	même	terrible	SFF ADJ	expérience	PG
pour [le] retour		[l']avion	dans	même	[une] expérience terrible			

awas	are	ta	sôda
avoir	PASS	PST	EP
[elle] s'est faite avoir			

« Selon ma mère, concernant ma grande sœur qui a été capricieuse, ma mère s'est faite avoir une] expérience terrible même dans l'avion de retour. »
(Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [27] : Le locuteur-narrateur raconte ce qui s'est passé dans l'avion.

姉は [···] 勝手に CA の休憩室に入って怒られた。

Ane-wa [···] katte ni CA no kyûkei sitsu-ni hai tte okor-are-ta

« Ma grande sœur [···] est entrée dans la salle de repos du PNC sans permission et elle a été grondée [par ma mère]. »

ane	wa	[···]	katte	ni	CA	no	kyûkei	shitsu	ni
grande sœur	SBJ TOP		arbitraire	SFF ADV	PNC	de	repos	salle	dans
[ma] grande sœur			sans permission		PNC	de	[de] repos	[la] salle	dans

hai	tte	**okor**	**are**	ta
entrer	et	gronder	PASS	PST
est entrée	et	a été grondée	a été grondée	

Contexte de l'énoncé [28] : Le locuteur-narrateur raconte ce qu'a fait sa mère pour calmer sa grande sœur, très agitée dans l'avion.

熊は CA が座る座席に縛り付けられた

kuma wa CA ga suwaru zaseki ni shibaritsuker-are-ta

« L'ours en peluche a été lié au siège du PNC. »

kuma	wa	CA	ga	suwaru	isu	ni	shibarituker	are	ta
ours	SBJ TOP	PNC	SBJ MARKER	s'asseoir	siège	à	lier	PASS	PST
[l']ours [en peluche]		PNC		s'assied	[la] siège [sur laquelle]	à	a été lié		

Contexte de l'énoncé [29] : Le locuteur-narrateur raconte l' « enterrement » de l'ours en peluche, pour que sa grande sœur, passionnée de films de revenants, puisse rencontrer l'esprit de l'ours enterré.

哀れ熊のぬいぐるみは、香港からわざわざ我が家までやってきて、半分土に埋められてしまったのだ。

Aware kuma no nuigurumi-wa honkon kara wazawaza waga ya-ni yatteki te hanbun tsuchi-ni umer-are-te-shima-tta noda

« Le pauvre ours en peluche est venu exprès de Hong-Kong jusqu'à chez nous et a été à moitié enfoui dans la terre. »

aware	kuma	no	nuigrumi	wa	[⋯]	hanbun	tuti	ni
pauvre	ours	en	peluche	SBJ TOP		moitié	terre	dans
pauvre	[l']ours en peluche					[en] moitié	[la] terre	dans

umer	are	te	shima	tta	noda
enfouir	PASS	CP	AUX	PST	EP
a été est enfoui					

« Le pauvre ours en peluche, [⋯] a été [en] moitié enfoui dans la terre. » (Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [30] : Le locuteur-narrateur décrit le comportement irrationnel de sa grande sœur, lors du discours du directeur de l'école.

姉は校長先生のあいさつの途中に奇声をあげたり、椅子の上に立ったり、その他様々な狼藉を働き、とうとう式の途中で体育館の外に追い出されてしまった。

Ane-wa kôchô sensei no aisatsu no tochû ni kisei-o ageta ri isu no ue ni tatta ri sono hoka samazama-na rôzeki-o hataraki tôtô siki no tochû de taiikukan no soto ni oidas-are-te-shima-tta

« Au milieu du discours du directeur de l'école, ma grande sœur est montée sur une chaise, a poussé un cri étrange et outre cela, elle a eu divers comportements déraisonnables. Et enfin, au milieu de la cérémonie d'entrée, elle a été chassée de la salle de sport. »

ane	wa	[⋯]	taiiku	kan	no	soto	ni	oidas	are	te	shima	tta
sœur	SBJ TOP		sport	salle	de	dehors	en	mettre	PASS	CP	AUX	PST
[ma] sœur			[la] salle [de] sport		en dehors de			a été mise				

« [⋯] ma sœur a été mise en dehors de la salle de sport. »

Contexte de l'énoncé [31] : Le locuteur-narrateur expose les conséquences du comportement de sa grande sœur.

母は [⋯] 特別支援学級への編入を勧められる(a)こととなった。だが、母はそれを認めなかった。 自分の子育てを否定される(b)ようなことを、母は望まなかったのだ。

haha-wa [···] tokubetsu shien gakkyû he no hennyû-o susumer-are-ru(a) koto to na-tta daga haha-wa sore-o mitome-naka-tta jibun no kosodate-o hiteis-are-ru(b) yôna koto-o nozoma-naka-tta noda

« [···] Ma mère a été conseillée(a) d'envoyer [ma grande sœur] dans une classe de soutien spécial. Mais, elle ne l'a pas accepté. Ma mère ne désirait pas le fait que ses soins des enfants aient été niés(b). »

(a)

haha	wa	tokubetsu	shien	gakkyû	heno	hennyû	o
mère	SBJ TOP	spécial	soutien	classe	dans	envoyer	OBJ MARKER
[ma] mère		[une] classe de soutien spécial			dans	[d']envoyer	

susumer	are	ru	koto	to	na	ta	dagahaha	wa	sore	o	mitome	nakatta
conseiller	PASS	INF	fait	à	être	PST	mais mère	SBJ TOP	cela	OBJ MARKER	accepter	NEG PST
être conseillée			en a été réduite à				mais [ma] mère		cela		n'a pas accepté	

« Ma mère en a été réduit à être conseillé d'envoyer [sa fille] dans une classe de soutien spécial. Mais, ma mère n'a pas accepté cela.» (Trd.Litt)

(b)

haha	wa	jibun	no	kosodate	o	hitei	s	are	ru
mère	SBJ TOP	soi	de	soin des enfants	OBJ MARKER	négation	faire	PASS	INF
[ma] mère		son		soin des enfants		être nié			

yôna	koto	o	nozoma	na	katta	noda
comme	NMLZ	OBJ MARKER	vouloir	NEG	PST	FP
comme	[le] fait [que]		ne voulait pas			

Contexte de l'énoncé [32] : Le locuteur-narrateur rapporte le discours de sa grande sœur.

「あんたはバスルームに閉じ込められた経験、一度もないでしょ？」、姉はそう、憎々しげに言った。

« Anta-wa basurûmu ni tojikomer-are-ta keiken ichido mo nai deshô » ane-wa sô nikunikushige-ni i-tta

« Ma grande sœur m'a dit haineusement "Tu n'as jamais vécu l'expérience d'être enfermé dans une salle de bain !" »

anta	wa	basu	rûmu	ni	tojikomer	are	ta	keiken	ichido
2 SG	SBJ TOP	bain	salle	dans	enfermer	PASS	PST	expérience	une fois
tu		[la] salle [de] bain		dans	avoir été enfermé			l'expérience [de]	

mo	nai	desho	ane	wa	sô	nikunikushige	ni	i	tta
même	NEG	EP	grande sœur	SBJ TOP	comme	haineusement	SFF ADV	dire	PST
n'as même pas			[ma] grande sœur		comme	haineusement		[m']a dit	

Contexte de l'énoncé [33] : Le locuteur-narrateur rapporte le discours de sa mère.

母は[…] 馬鹿にされないように、毅然とした態度で、鶏肉の頭を落としてくれ、と言った

Haha-wa bakanis-are-nai yôni kizentoshita taido de toriniku no atama-o otoshi-te kure to i-tta

« Ma mère a dit [au vendeur] "coupe la tête du poulet", avec une attitude ferme pour ne pas être moquée. »

haha	wa	[…]	baka	ni	s	are	nai	yôni	kizentoshi	ta	taido	de
mère	SBJ TOP		idiot		faire	PASS	NEG	pour	être fermé	PTCP	attitude	avec
[ma] mère			ne pas être moquée					pour	[une] attitude ferme			avec

tori	niku	no	atama	o	otoshi	te	kure	to	i	tta
poulet	viande	de	tête	OBJ MARKER	couper	CP	AUX.IMP	de	dire	PST
[un] poulet		de	[la] tête		coupez			de	[ma mère] a dit	

Document 5 : Le Petit Prince

Saint-Exupéry (1999), *Le Petit Prince*. Flio.

Saint-Exupéry (1999), *Le Petit Prince* traduit en japonais par Kono Mariko (2006). Shincho bunko.

Contexte de l'énoncé [34] : Le narrateur explique pourquoi il n'est pas devenu peintre.

僕の絵第一号も第二号も認められなくて、がっかりしたのだ。

Boku no e dai ichi gô mo dai ni go mitomer-are-naku te gakkarishi-ta noda

« Ni mon premier dessin ni mon deuxième dessin n'ont été acceptés et j'en étais déçu. » (Texte original)

boku	no	e	dai	ichi	gô	mo	dai	ni	gô	mo	mitomer	are	naku	te
1 SG	de	dessin	PRF	1	CLF	ni	PRF	2	CLF	ni	accepter	PASS	NEG	et
mon		dessin	premier			ni	deuxième			ni	n'ont été acceptés			et

gakkari	shi	ta	noda
déçu	être	PST	EP
[j'] ai été déçu			

« Mon dessin numéro 1 et de mon dessin numéro 2 n'ont pas été acceptés et j'ai été déçu. » (Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [35]: Le narrateur explique pourquoi il n'est pas devenu peintre.

大人たちから画家をめざすのあきらめさせられた [...]

Otona-tachi-kara gaka-o mezasu-no-o akirame-saser-are-ta

« J'avais été découragé dans ma carrière de peintre par les grandes personnes. » (Texte original)

otona	tachi	kara	gaka	o	mezasu	no	o	akirame	saser	are	ta
grande personne	PL	par	peintre	OBJ MARKER	devenir	NMZL	OBJ MARKER	renoncer	faire	PASS	PST
[des] grandes personnes		par	[un] peintre		le fait	[de] devenir		[j']ai été amené [à] renoncer			

« J'ai été amené à renoncer à devenir peintre par les grandes personnes. » (Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [36] : Le narrateur exprime son opinion par rapport à son roman et à l'expérience qu'il a vécue.

僕は、この本を軽々しく読まれたくはないからだ。

Boku wa kono hon o karugaru shiku yom-are taku wa nai kara da

« Car je n'aime pas qu'on lise mon livre à la légère. » (Texte original)

boku	wa	kono	hon	o	karugaru	shiku	yom	are	taku	wa	nai
1SG	SUB TOP	DEM	livre	OBJ MARKER	léger	de façon	lire	PASS	voiur	NMLZ	NEG
je		ce	livre		légère	de façon	soit lu		ne veux pas [que]		

kara
parce que
[c'est] parce que

« C'est parce que je ne veux pas que ce livre soit lu de façon légère. » (Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [37] : Le businessman s'adresse au Petit Prince :

[この星に住んで 54 年、] 仕事の邪魔をされたのは三度だ。

[Kono hoshi ni sunde 54 nen] shigoto no jama-o s-are-ta no wa san dome da

« [Depuis cinquante-quatre ans que j'habite cette planète-ci,] je n'ai été dérangé que trois fois. » (Texte original)

[···]	shigoto	no	jama	o	s	are	ta	no
	travail	de	dérangement	OBJ MARKER	faire	PASS	PST	NMLZ
	[mon] travail	de	[le] dérangement		s'est fait			

wa	san	deme	da
SUB TOP	3	fois	FP
	c'est [le] 3ème fois [que]		

« C'est le 3ème fois, le dérangement de mon travail s'est fait. » (Trd.Litt)

Contexte de l'énoncé [38] : Le Petit Prince exprime son opinion sur l'allumeur :

<あの人は>と王子さまは、[...] 思った。<ほかのどの人にもみくだされるんだろうな。[王さまにも、大物気取りにも、酒びたりにも、実業家にも]。でも僕には、ばかげて見えないのはあの人だけだ。>

ano hito-wa to ôjisama-wa [...] omo-tta hoka no dono hito ni mo mikus-are-ru daro-u-na [...]. demo boku niwa bakagete ni mie-nai nowa ano hito dake da

« Celui-là, se dit le petit prince, tandis qu'il poursuivait plus loin son voyage, celui-là serait méprisé par tous les autres [par le roi, par le vaniteux, par le buveur, par le businessman]. Cependant c'est le seul qui ne me paraisse pas ridicule. » (Texte original)

ano	hito	wa	to	ôjisama	wa	[···]	omo	tta
DEM	personne	SBJ TOP	que	prince	SBJ TOP		penser	PST
cette	personne		que	[le Petit] Prince			a pensé	

hoka	no	dono	hito	ni	mo	mikudas arerun	darô	na
autre	SFF ADJ	tout	personne	par		mépriser PASS.INF	AUX IPFV	FP
tous [les] autres				par		serait méprisée		

« Le Petit Prince a pensé que cette personne serait méprisée par tous les autres. » (Trd.Litt)

demo	boku	niha	bakagete	mie	nai	no	wa	ano	hito
cependant	1 SG	pour	ridicule	paraître	NEG	NMLZ	SBJ TOP	DEM	personne
cependant	pour moi		ridicule	ne paraît pas				cette	personne

dake	da
seulement	AUX
seulement	c'est

« Cependant, il ne me paraît pas ridicule c'est seulement cette personne. » (Trd.Litt)

Document 6 : Le château ambulant

Miyasaki, Hayao (2004). Le château ambulant [DVD]. Studio Ghibli, 199 minutes.

Contexte général des énoncés dialogués ci-dessous : Il s'agit de dialogues ponctuels entre des personnages féminin du film *Le château ambulant* (Sous-titres du film[60]).

<u>Dialogue 1 :</u>

[39] Fille A : ねー聞いた？南町のマーさって子ハウルに心臓取られちゃったんだってね

« Vous savez quoi ? On dit que la fille du quartier sud, Martha, son cœur a été pris par Hauru. »

Fille B : 怖いねー

« J'ai peur ! »

ねー聞いた？南町のマーさって子ハウルに心臓<u>取られちゃったんだってね</u>

nê nê kîtâ minami machi no mâsâ tte ko hauru-ni shizô <u>tar-are-cha-ttan</u> datte nê

« Vous savez quoi ? On dit que la fille du quartier sud, Martha, son cœur <u>a été pris</u> par Hauru. »

60 Source des sous-titres du film « Le Château Ambulant » : Sous-titres du 16/10/12 disponibles en ligne : <https://www.sous-titres.eu/films/hauru_no_ugoku_shiro.html>. Toutes les citations puisées dans ces sous-titres renverront à cette même source.

nê	kîtâ	minami	machi	no	mâsâ	tte	ko
PE	savoir.PRS.Q	sud	quartier	de	Martha	appelé	fille
[vous] savez quoi ?		[le] quartier sud		de	Martha	appelée	[la] fille

Hauru	ni	shinzô	tor	are	cha	ttan	datte	ne
Hauru	par	cœur	prendre	PASS	AUX	PST	on dit que	PE
Hauru	par	[son] cœur	a été pris				on dit que	

« Vous savez quoi ? On dit que la fille du quartier sud, Martha s'est fait prendre son cœur par Hauru. » (Trd.Litt)

Dialogue 2

Hauru : どちらへ？私が送って差し上げましょう
« Où vas-tu ? Je t'escorte. »

Sophie : いえ、チェザリーの店に行くだけですから
« Merci, mais je vais juste chez Cesari. »

[40] Hauru : 知らん顔して　追われてるんだ 歩いて
« Fais mine de rien. On nous suit. Marche. »

知らん顔して 追われてるんだ 歩いて

shi ran kao-shite ow-are-teru-nda aruite

« Fais mine de rien. On nous suit. Marche. »

shiran	kao	sh	ite	ow	are	tei	ru	nda	aru	ite
rien	mine	faire	IMP	poursuivre	PASS	PROG	PRS	FP	marcher	IMP
[de] rien	mine	fais		[je] suis poursuivi					marche	

« Fais mine de rien. Je suis poursuivi. Marche. » (Trd .Litt)

Dialogue 3 :

[41] Calcifer : おいら可哀相な悪魔なんだ　契約に縛られて　ここでハウルにこき使われてるんだ。
« Je suis un démon malheureux, je suis lié à un pacte et je suis surmené par Hauru d'ici. »

Sophie : そう　大変ね
« Ah bon ...»

おいら可哀相な悪魔なんだ　契約に縛られて(a)　ここでハウルにこき使われてるんだ(b)。

oira kawaisô-na akuma nanda keiyaku-ni shibar-are(a) te koko de hauru-ni kokitsukaw-are-tei-ru-nda(b)

« Je suis un démon malheureux, je suis lié(a) à un pacte et je suis surmené(b) par Hauru d'ici. »

oira	kawaisô	na	akuma	nanda	keiaku	ni	shibar	are
1 SG	malheur	SFF ADJ	démon	COP	pacte	à	lier	PASS
je	malheureux		[un] démon	suis	[un] pacte	à	[je] suis lié	

te	koko de	Hauru	ni	kokitsukaw	are	tei ru	nda
et	ici de	Hauru	par	surmener	PASS	PROG PRS	EP
et	d'ici	par Hauru		[je] suis surmené			

Dialogue 4 :

Marko : 案山子だ

« C'est un épouvantail »

[42] Sophie : カブ頭のカブって言うの 妙なものに好かれちゃったね 私についてきたんだよ

« Avec sa tête en navet je l'appelle Navet. Cet être étrange semble avoir le béguin [pour moi]. Il m'a suivie jusqu'ici »

[…] 妙なものに好かれちゃったね […]

[…] myô na mono ni suk-are-cha-tta ne […]

« […] Cet être étrange semble avoir le béguin [pour moi]. »

myô	na	mono	ni	suk	are	cha	tta	ne
étrange	SFF ADJ	personne	par	aimer	PASS	AUX	PST	PE
[une] personne étrange			par	[j'] ai été aimée				

« J'ai été aimée par une personne étrange. » (Trd.Litt)

Dialogue 5 :

Hauru : 荒地の魔女が僕の家を探しているんだ　僕は本当は臆病者なんだ
このガラクタは全部魔女よけのまじないなんだよ 怖くて怖くてたまらない

« La sorcière des landes cherche ma maison. À vrai dire, je suis un froussard. Ce bric-à-brac n'est qu'un sortilège pour me protéger d'elle. Je meurs de peur. »

[43] Sophie : ね、ハウルはどうして荒地の魔女に狙われてるの？

« Hauru, pourquoi tu es pourchassé par la sorcière des landes ? »

ね、ハウルはどうして荒地の魔女に狙われてるの？

ne hauru-wa dôshite arechi no majyo-ni neraw-are-tei-ru no

« Hauru, pourquoi tu es pourchassé par la sorcière des landes ? »

ne	Hauru	wa	dôshite	arechi	no	majyo	ni
PE	Hauru	SBJ TOP	pourquoi	lande	de	sorcière	par
	Hauru		pourquoi	[la] sorcière des landes			par

neraw	are	tei	ru	no
pourchasser	PASS	PROG	PRS	Q
est pourchassé				?

Dialogue 6 : Suliman raconte à Sophie ce qui est arrivé à Hauru.

[44] [あの子は私の最後の弟子なのに　素晴らしい才能の持ち主でした　ようやく跡継ぎに巡り会えたと本当に嬉しかったのです]　ところがあの子は悪魔に心を奪われれ 私の元を去りました

[ano ko-wa watashi no saigo no deshi naoni totemo subarashî sainô no motnushi deshi-ta yôyaku atotsugi ni meguriae-ta to hontô-ni ureshika-tta nodesu] tokoroga anoko wa akuma-ni kokoro-o ubaw-are te watashi no moto-o sari-mashita

« [C'était mon ultime disciple. Il était merveilleusement doué. J'étais si heureuse d'avoir enfin rencontré un successeur.] Mais un démon s'est emparé de son cœur et il m'a quittée. »

tokoroga	ano	ko	wa	akuma	ni	kokoro	o	ubaw	are
mais	DEM	lui	SUB TOP	démon	par	cœur	OBJ MARKER	prendre	PASS
mais	il			[un] démon	par	a été captivé			

te	watashi no		moto	o	sari	mashita
et	1SG	de	côté	OBJ MARKER	quitter	PST
et	[le] côté		de moi		a quitté	

« […] mais, il s'est fait voler son cœur et il a quitté le côté de moi. » (Trd.Litt)

Dialogue 6 : Suliman raconte à Sophie ce qui est arrivé à la sorcière des landes.

[45] [その人も昔はとても素晴らしい魔法使いでした]　悪魔と取引をして 長い間に身も心も食い尽くさ れてしまったのです

[sono hito mo mukashi ha totemo subarashî mahôtukai deshi-ta] akumato torihiki-o shite nagaiaida ni mi mo kokoro mo kuitsukus-are-te-shima-tta nodesu

« [Elle était autrefois une merveilleuse magicienne.] Elle a passé un marché avec un démon qui l'a dévorée, corps et âme, pendant de très longues années. »

akuma	to	torihiki o	shi	te	nagai	aida
démon	avec	marché OBJ MARKER	faire	et	longue	temps
[un] démon	avec	[un] marché	[elle] a fait	et	longue temps	

ni	mi	mo	kokoro	mo	kuitsukus	are	te	shima	tta	nodesu
pendant	corps	et	âme	aussi	dévorer PASS		CP	AUX	PST	FP
pendant	[son] corps	et	[son] âme	aussi	ont été dévorés					

« Elle a fait une affaire avec un démon et elle s'est fait dévorer son corps et son âme aussi [par le démon] pendant longtemps. » (Trd.Litt)

Bibliographie

Les références en français

Adamczewski, Henri (1996). *Genèse et développement d'une théorie linguistique : suivi de Les dix composantes de la grammaire métaopérationnelle de l'anglais.* Perros-Guirec : Grammatica.

Benveniste, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale, t. 1.* Paris : Gallimard

Charaudeau, Patrick, (1988). « Langue, métalangue et discours », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale* [en ligne]. 1988, vol.7, pp.157-164 : Hommage à Bernard Pottier.
Disponible à l'URL : <https://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997_1988_sup_7_1_2118> (consulté le 30/11/2019)

Culioli, Antoine (1982). « Rôle des présentations métalinguistiques en syntaxe », *Communication présentée à la session plénière du XIIIème Congrès International des Linguistes, Tokyo, 29 août - 4 septembre 1982,* vol.1. Paris : ERA 642, Université Paris 7.

Delattre, Pierre (1996). « Les dix intonations de base du français », *The French Review* [en ligne]. vol.40, No.1, pp. 1-14 : American Association of Teachers of French.
Disponible en ligne : <http://links.jstor.org/sici?sici=0016-111X%28196610%2940%3A1%3C1%3ALDIDBD%3E2.0.CO%3B2-W> (consulté 15/11/2019)

Hayashi, Sumié (1984). « Passif dit détrimental en japonais », *Recherches en linguistique japonaise*. Correction ERA 642, pp.39-69, Université Paris 7, Département de recherches linguistiques (DRL).

Horie, Chika (2013). *Emplois et valeurs de la forme (r)are en japonais*. [en ligne] Thèse de doctorat : Linguistique théorique, descriptive et automatique. Paris : Université de Paris Diderot.
Format PDF. Disponible à l'URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01542612/document> (consulté le 15/03/2018)

Kauffman, Alexia (2008). « Description de la structure de la phrase japonaise en vue d'une analyse syntaxique », *Colloque « Recital » 9-13 juin 2008* [en ligne] : Université d'Avignon.
Disponible à l'URL : <http://www.latl.unige.ch/alexis/articlealexistaln08.pdf> (consulté 30/11/2018)

Kinouchi, Yoshiyuki (1999). *Cas syntaxique et cas sémantique en français et en japonais : quelques critiques sur la Grammaire Relationnelle.* Thèse de doctorat : Sciences du langage. Paris : Université de Paris VIII.

Maurice, Coyaud (1984). « Langages n° 68 : *La linguistique japonaise ». Cahiers de linguistique - Asie orientale* [en ligne]. vol. 13 2, 1984. pp. 289-290.
Disponible à l'URL: <https://www.persee.fr/doc/clao_0153-3320_1984_num_13_2_1164 > (consulté le 05/02/2020)

Sarfati, Georges-Élia (2012). *Eléments d'analyse du discours, 2. éd.* Armand Colin.

<u>Les références en japonais</u>

Chi, Gyoubin (2015). *On comparison between Chinese and Japanese passive forms of emotional transitive & intransitive verbs* [en ligne]. Thèse de doctorat : Language Education, Specialty of Language Education, Graduate School of Language Education, Takushoku University.
Format PDF. Disponible à l'URL : <https://takushoku-u.repo.nii.ac.jp/?action=repository_action_common_download&item_id=116&item_no=1&attribute_id=20&file_no=1 > (consulté le 15/03/2018)

Han, Joung-Youn (2010). « The Development of Inanimate-Subject Passive in Japanese in Modern Times », *Studies in the Japanese Language* [en ligne]. vol.6 nº4, pp.47-62 : The society for japanese linguistics.

Téléchargeable sur l'URL: <https://www.jstage.jst.go.jp/article/nihongonokenkyu/6/4/6_KJ00007224665/_article/-char/ja> (consulté le 12/12/2018)

Kaga, Nobuhiro (2016). « The Syntactic Structure of Japanese Passives (1) », *Bungei gengo kenkû* [en ligne]. vol.69, pp.59-82 : Specialty of Literature and Linguistics, Graduate School of Humanities and Social Sciences, University of Tsukuba.
Téléchargeable sur l'URL: <https://tsukuba.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=37559&item_no=1&page_id=13&block_id=83> (consulté le 30/11/2018)

Kaga, Nobuhiro (2017). « The Syntactic Structure of Japanese Passives (2) », *Bungei gengo kenkû* [en ligne]. vol.71, pp.133-162 : Specialty of Literature and Linguistics, Graduate School of Humanities and Social Sciences, University of Tsukuba.
Téléchargeable sur l'URL: <https://tsukuba.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=40646&item_no=1&page_id=13&block_id=83> (consulté le 30/11/2018)

Kaga, Nobuhiro (2017). « The Syntactic Structure of Japanese Passives (3) », *Bungei gengo kenkû* [en ligne]. vol.72, pp.67-82 : Specialty of Literature and Linguistics, Graduate School of Humanities and Social Sciences, University of Tsukuba.
Téléchargeable sur l'URL: <https://tsukuba.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=43526&item_no=1&page_id=13&block_id=83> (consulté le 30/11/2018)

Kaga, Nobuhiro (2018). « The Syntactic Structure of Japanese Passives (4) », *Bungei gengo kenkû* [en ligne]. vol.73, pp.35-58 : Specialty of Literature and Linguistics, Graduate School of Humanities and Social Sciences, University of Tsukuba.
Téléchargeable sur l'URL: <https://tsukuba.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=45653&item_no=1&page_id=13&block_id=83> (consulté le 30/11/2018)

Kinsui, Satoshi (1991). « A Historical Study of the Japanese Passive », *Kokugogaku,* vol.164, pp.1-14 : Nihongo Gakkai.

Kudô, Mayumi (1989). « Tense and Aspect in Subordinate Clauses of Modern Japanese », *Yokohama kokuritsu daigaku jinbun kiyô dai nirui, gogaku・bungaku* [en ligne]. vol.36, pp.1-24 : Yokohama National University.
Téléchargeable sur l'URL : <https://ynu.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=1234&item_no=1&page_id=59&block_id=74> (consulté le 12/12/2018)

Kuno, Susumu (1973). *Nihon bunpô kenkyû.* Tokyo : Taishûkan shoten

Li, Zhang (2017). « The meaning of inanimate-subject passives in ancient japanese », *Tokyo University linguistic papers* [en ligne]. vol.38, pp.353-362 : Garduate school of humanities and sociology and faculty of letters, Tokyo Universty.
Téléchargeable sur l'URL: <http://jairo.nii.ac.jp/0021/00049450/en> (consulté le 30/01/2019)

Lin Sheng, Zhang (1998). « The Agent-Marking System in Passive Sentences : The Case of Non-Typical Agents », *Japanese-Language Education around the Globe* [en ligne]. vol.8, pp.191-201 : Kokusai Kôryû Kikin.
Disponible à l'URL: <https://www.jpf.go.jp/j/project/japanese /archive/globe /08/11.pdf> (consulté le 05/12/2018)

Masuoka, Takashi (1982). « On the Semantics of Japanese Passives », *Gengo Kenkyû* [en ligne]. Vol. 1982 nº 82, pp.48-64 : The Linguistic Society of Japon.
Téléchargeable sur l'URL: <https://www.jstage.jst.go.jp/article/gengo1939 /1982/82/1982_82_48/_article> (consulté le 05/12/2018)

Nagano, Hiroko (2016). *Inanimate-subject passives and argument structures of verb* [en ligne]. Department of Linguistics and Applied Linguistics, Faculty of Letters, Kyushu University.
Disponible à l'URL : <http://www.gges.org/library/class1/docuclass1/soturon /Nagano2016.pdf> (consulté le 30/01/2019)

Oba, Mihoko (2017). « Hijo no ukemi no atsukai ni kansuru ichi shian » [en ligne], *Nihongo to nihongo kyôiku*. vol.45, pp.1-18. Center of Japanese studies, Keio University.
Téléchargeable sur l'URL: <http://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN00189695-20170300–002> (consulté le 30/01/2019)

Onodera, Michiko (2006). « A Cognitive Linguistic View of Passives in Japanese », *Takushoku Language Studies* [en ligne]. vol.113, pp.101-120 : Takushoku University.
Disponible à l'URL : <https://ci.nii.ac.jp/els/contents110006405585.pdf?id=ART0008406191> (consulté le 30/11/2018)

Oshima, Y. David (2006). « Adversity and Korean/Japanese passives: Constructional analogy », *Journal of East Asian Linguistics* [en ligne]. vol.15, pp.137-166.
Téléchargeable sur l'URL: <https://www.researchgate.net/publication/226769489_Adversity_and_KoreanJapanese_Passives_Constructional_Analogy> (consulté le 12/18/2018)

Sujiwarodom, Sirilak (2009). « The Conditions for the Compatibility between the Te-morau Benefactive and the Non Adversative Passive Construction in Japanese », *Gakushuin University studies in humanities* [en ligne]. vol.18, pp.99-123 : Gakushuin University.
Téléchargeable sur l'URL: <https://glim-re.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=749&item_no=1&page_id=13&block_id=21 > (consulté le 18/12/2018)

Tujimoto, Yuko (2015). *Japanese Interest and Viewpoint - Focusing on " Passive Voice " and " Receiving Expression"*-. [en ligne] Mémoire de Master : Département de langue et littérature japonaises. Taipei : Soochow University.
Disponible à l'URL: <http://163.14.136.66:8080/bitstream/987654321/11088/1/103SCU00079084-001.pdf> (consulté le 18/12/2018)

Wang, Yaxin (2016). « Similarities and Differences in Japanese and Chinese Passive Sentences », *The bulletin of the institute of human sciences Tokyo University* [en ligne]. No.18, pp.41-63 : The institute of human sciences, Tokyo University.
Disponible à l'URL : <https://toyo.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=8267&item_no=1&page_id=13&block_id=17 > (consulté le 12/05/2018)

Yamaguchi, Ritsuko (2003). « Ellipsis in Japanese and Issues in Intercultural Communication », *Tama University Journal of Management and Information Sciences* [en ligne]. N°.7, pp.83-87 : Faculty of Management and Information Science, Tama University.
Téléchargeable sur l'URL: <https://tama.repo.nii.ac.jp/?action=pages_view_main&active_action=repository_view_main_item_detail&item_id=67&item_no=1&page_id=13&block_id=52> (consuluté le 05/04/2020)

Dictionnaire

Groussier, Marie-Line et Riviere, Claude (1996). *Les Mots de la linguistique : lexique de linguistique énonciative*. Gap : Ophrys.

Neveu, Franck (2011). *Dictionnaire des sciences du langage.* Paris : Armand-Colin.

Ogawa,Yoshio at.al (1982). *Niohongo kyôiku jiten* (日本語教育辞典). Tokyo : Taishukan Shoten.

Sitographie

kotobank : <https://kotobank.jp/ >
Sanseido Web Dictionary : <https://www.sanseido.biz/>

Corpus

BCCWJ (*Balanced Corpus of Contemporary Written Japanese*)
<https://pj.ninjal.ac.jp/corpus_center/bccwj/>.